



S.A. au capital de 19 615 552 Euros  
Siège social : Rue de la Voyette  
C.R.T. 2, 59818 LESQUIN CEDEX France  
Tél. : 33 (0)3 20 90 72 00  
Fax : 33 (0)3 20 87 57 99

# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2007/08**

Article 451-1-2 du code monétaire et financier

# Sommaire

▪ Attestation du responsable-----	3
▪ Comptes consolidés-----	4
▪ Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés----	40
▪ Comptes sociaux-----	42
▪ Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux-----	68
▪ Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés-----	70
▪ Honoraires des Commissaires aux comptes-----	73
▪ Rapport de Gestion-----	74
▪ Rapport du Président sur le contrôle interne-----	100
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne-----	106
▪ Document d'information annuel-----	107



S.A. au capital de 19 615 552 Euros  
Siège social : Rue de la Voyette  
C.R.T. 2, 59818 LESQUIN CEDEX France  
Tél. : 33 (0)3 20 90 72 00  
Fax : 33 (0)3 20 87 57 99

## **ATTESTATION DU RESPONSABLE**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 74, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le président du conseil d'administration  
**Alain FALC**

# Comptes consolidés

## I - Bilan consolidé au 31 mars 2008

En k€		03/2006	03/2007	03/2008
<b>Actifs non courants</b>				
Goodwills	5.1	1 490	1 490	1 685
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	1 417	1 011	1 039
Immobilisations corporelles	5.3	7 599	7 004	6 986
Part dans les entreprises associées	5.4	70	70	70
Autres actifs financiers	5.5	109	111	103
Actifs d'impôts exigibles	5.6	3 381	3 565	3 683
Actifs d'impôts différés	5.7	600	910	2 990
<b>Actifs non courants</b>		<b>14 666</b>	<b>14 161</b>	<b>16 556</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks		10 439	10 816	10 387
Créances clients	5.8	8 006	13 845	15 153
Autres débiteurs	5.9	5 111	5 661	6 238
Actifs d'impôts exigibles	5.6	129	22	-
Actifs financiers	5.10	-	-	717
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.11	1 407	1 332	3 194
Actifs destinés à la vente		-	-	-
<b>Actifs courants</b>		<b>25 092</b>	<b>31 676</b>	<b>35 689</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>39 758</b>	<b>45 837</b>	<b>52 245</b>
Capital		19 580	19 580	19 615
Primes		23 253	23 038	23 055
Réserves		(26 877)	(43 776)	(41 575)
Ecart de conversion		(103)	(168)	(341)
Résultat net		(16 899)	2 201	11 556
<b>Capitaux propres Part du Groupe</b>		<b>(1 046)</b>	<b>875</b>	<b>12 310</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Engagements envers le personnel	5.12	228	221	233
Passifs financiers à long terme	5.13	15 794	16 537	10 575
Autres Passifs non courants	5.14	1 328	2 230	1 906
<b>Passifs non courants</b>		<b>17 350</b>	<b>18 988</b>	<b>12 714</b>
Provisions à court terme	5.15	196	151	124
Passifs financiers à court terme	5.13	1 689	10 609	10 260
Fournisseurs		9 607	7 545	6 914
Autres créiteurs	5.16	11 702	7 669	9 852
Passif d'impôt exigible		260	-	71
Passifs destinés à la vente		-	-	-
<b>Passifs courants</b>		<b>23 454</b>	<b>25 974</b>	<b>27 221</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>39 758</b>	<b>45 837</b>	<b>52 245</b>

## II - Compte de résultat consolidé au 31 mars 2008

En k€		03/2006			03/2007			03/2008		
		Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6.1</b>	<b>63 848</b>	-	<b>63 848</b>	<b>68 427</b>	-	<b>68 427</b>	<b>84 152</b>	-	<b>84 152</b>
Autres produits de l'activité	6.2	394	-	394	306	-	306	260	-	260
Achats consommés	6.3	(59 509)	-	(59 509)	(46 390)	-	(46 390)	(52 472)	-	(52 472)
Charges externes	6.4	(8 878)	-	(8 878)	(8 819)	-	(8 819)	(9 804)	-	(9 804)
Impôts et taxes		(881)	-	(881)	(378)	-	(378)	(529)	-	(529)
Charges de personnel	6.5	(10 312)	-	(10 312)	(8 591)	-	(8 591)	(8 607)	-	(8 607)
Amortissements des immobilisations		(2 193)	-	(2 193)	(2 110)	-	(2 110)	(1 356)	-	(1 356)
Autres produits opérationnels	6.6	-	-	-	945	-	945	-	-	-
Autres charges opérationnelles	6.7	(668)	-	(668)	(240)	-	(240)	(222)	-	(222)
Résultats sur cessions d'actifs non courants	6.8	(309)	-	(309)	6	-	6	306	-	306
Pertes de valeur	6.9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(18 508)</b>	-	<b>(18 508)</b>	<b>3 156</b>	-	<b>3 156</b>	<b>11 728</b>	-	<b>11 728</b>
Produits financiers		182	-	182	523	-	523	541	-	541
Charges financières		(1 690)	-	(1 690)	(1 951)	-	(1 951)	(2 562)	-	(2 562)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>6.10</b>	<b>(1 508)</b>	-	<b>(1 508)</b>	<b>(1 428)</b>	-	<b>(1 428)</b>	<b>(2 021)</b>	-	<b>(2 021)</b>
Quote-part de résultat des entreprises associées		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt		(20 016)	=	(20 016)	1 729	-	1 729	9 707	-	9 707
Impôt sur les résultats	6.11	(240)	-	(240)	473	-	473	1 849	-	1 849
<b>Résultat des sociétés intégrées avant résultat des activités abandonnées</b>		<b>(20 256)</b>	=	<b>(20 256)</b>	<b>2 201</b>	-	<b>2 201</b>	<b>11 556</b>	-	<b>11 556</b>
Résultat de cession des activités abandonnées, net d'impôt			3 357	3 357	-	-	-			
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>		<b>(20 256)</b>	<b>3 357</b>	<b>(16 899)</b>	<b>2 201</b>	-	<b>2 201</b>	<b>11 556</b>		<b>11 556</b>
Part revenant aux minoritaires		-	-	-	-	-	0	-		-
<b>Part du Groupe</b>		<b>(20 256)</b>	<b>3 357</b>	<b>(16 899)</b>	<b>2 201</b>	-	<b>2 201</b>	<b>11 556</b>		<b>11 556</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>6.12</b>	<b>-4.23</b>	<b>0,70</b>	<b>-3.53</b>	<b>0.23</b>	-	<b>0.23</b>	<b>1.18</b>		<b>1.18</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>6.12</b>	<b>-4.23</b>	<b>0,70</b>	<b>-3.53</b>	<b>0.23</b>	-	<b>0.23</b>	<b>1.11</b>		<b>1.11</b>

### III .1 - Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres part du groupe en k€	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres du groupe
<b>Capitaux propres consolidés au 31 mars 2005</b>	<b>3 540 171</b>	<b>7 080</b>	<b>15 440</b>	<b>(26 877)</b>	<b>(136)</b>	<b>(4 493)</b>
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger					33	33
<i>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</i>					33	33
Résultat au 31 mars 2006				(16 899)		(16 899)
Sous total Résultat				(16 899)	33	(16 866)
Augmentation de capital		12 500	7 813			20 313
<b>Capitaux propres consolidés au 31 mars 2006</b>	<b>9 790 173</b>	<b>19 580</b>	<b>23 253</b>	<b>(43 776)</b>	<b>(103)</b>	<b>(1 046)</b>
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger					(65)	(65)
<i>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</i>					(65)	(65)
Résultat 31 mars 2007				2 201		2 201
Sous total Résultat				2 201	(65)	2 136
Frais d'augmentation Capital imputés sur Prime d'émission			(215)			(215)
<b>Capitaux propres consolidés au 31 mars 2007</b>	<b>9 790 173</b>	<b>19 580</b>	<b>23 038</b>	<b>(41 575)</b>	<b>(168)</b>	<b>875</b>
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger					(173)	(173)
<i>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</i>					(173)	(173)
Résultat 31 mars 2008				11 556		11 556
Sous total Résultat				11 556	(173)	11 383
Augmentation de Capital	17 603	35	22			57
Frais d'augmentation Capital imputés sur Prime d'émission			(5)			(5)
<b>Capitaux propres consolidés au 31 mars 2008</b>	<b>9 807 776</b>	<b>19 615</b>	<b>23 055</b>	<b>(30 019)</b>	<b>(341)</b>	<b>12 310</b>

## III.2 - Flux de trésorerie consolidé

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>			
Résultat net des entreprises intégrées part groupe	<b>(16 899)</b>	<b>2 201</b>	<b>11 556</b>
Dotations aux amortissements	2 193	2 110	1 356
Variation des provisions	12	(52)	(14)
Plus et moins values de cession	299	(6)	(306)
Résultat des activités abandonnées	(3 357)	-	-
Coûts des paiements fondés sur des actions	-	-	-
Résultat net du financement	1 216	1 465	2 341
Impôts différés	240	(347)	(2 102)
<b>Capacité d'autofinancement avant résultat net de financement et impôts</b>	<b>(16 296)</b>	<b>5 371</b>	<b>12 831</b>
<b>Variation du Besoin en fonds de roulement</b>	<b>20 415</b>	<b>(12 525)</b>	<b>(1 275)</b>
Stocks	14 501	(367)	467
Créances d'exploitation	17 225	(7 332)	(1 335)
Carry-back	(40)	(185)	(119)
Impôt sur le résultat payé	(202)	153	22
Dettes d'exploitation	(13 502)	(4 455)	832
Restructuration financière – Rachat de la dette (1)	2 262	-	-
Intérêts payés	(433)	(339)	(1 142)
Incidence des activités cédées (2)	604	-	-
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>4 119</b>	<b>(7 154)</b>	<b>11 556</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>			
Acquisition immobilisations incorporelles	(864)	(902)	(1 188)
Acquisition immobilisations corporelles	(468)	(185)	(326)
Cession immobilisations incorp. et corp.	17	27	103
Acquisition immobilisations financières	0	(5)	(12)
Cession immobilisations financières	7	2	18
Incidence des activités cédées (2)	4 022	-	-
Trésorerie nette sur cessions de filiales (3)	(63)	300	-
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>2 651</b>	<b>(763)</b>	<b>(1 405)</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>			
Augmentation de capital ou apports	-	(215)	53
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-
Emission d'emprunts	3 386	11 084	3 466
Incidence des activités cédées (2)	(2 324)	-	-
Restructuration financière – Rachat de la dette (1)	10 855	-	-
Actifs financiers	-	-	(717)
Remboursement d'emprunts	(8075)	(3 059)	(8 876)
Intérêts payés	(783)	(1 126)	(1 199)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>3 059</b>	<b>6 684</b>	<b>(7 273)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>9 829</b>	<b>(1 233)</b>	<b>2 878</b>
Trésorerie à l'ouverture	( 8 799)	856	(400)
Trésorerie à la clôture (voir 5.11)	856	(400)	2 350
Incidence des variations de cours de devises	174	23	128

(1) : Cession en 2005-06 par les 10 banques parties à l'accord de restructuration du 15 septembre 2003 de l'intégralité de leurs créances à court, moyen et long terme au consortium ;

(2) : L'encaissement par les Joint Administrators sur la cession des actifs de Bigben InteractiveUK Ltd en 2005-06 a permis de désengager les créanciers privilégiés.

(3) : Montant de la trésorerie positive de Yves Bertelin au 31 mars 2006, le prix de cession étant encaissé sur l'exercice 2006-07, conformément au protocole de cession.

## **IV - Notes aux états financiers consolidés**

### **4.1. Informations relatives à l'entreprise**

Les états financiers au 31 mars 2008 comprennent la société Bigben Interactive SA – domiciliée en France - et ses filiales (Groupe Bigben Interactive). Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment C (ISIN : FR0000074072 ; Reuters : BIG.PA ; Bloomberg : BIG FP).

Le Groupe Bigben Interactive (Ci-après dénommé « Le Groupe ») est le leader indépendant de la distribution et de la fabrication/édition d'accessoires pour consoles de jeux vidéo sur les principaux marchés d'Europe continentale (France, Allemagne et Benelux).

Les comptes consolidés au 31 mars 2008 ainsi que les notes y afférant ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 mai 2008. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 28 juillet 2008.

### **4.2. Faits marquants**

#### ***4.2.1 Durant l'exercice clos au 31 mars 2008***

##### **a) Développement commercial**

Croissance du secteur du jeu vidéo sur l'ensemble des territoires européens, le jeu vidéo étant entré de plein pied dans le domaine des loisirs privilégiés en Europe ;

Ventes record de consoles pendant la période de Noël 2007 entraînant un accroissement des ventes d'accessoires, largement profitable à Bigben Interactive ;

Forte croissance du chiffre d'affaires dès le premier semestre de l'exercice (20,9%), la progression annuelle s'établissant à 23,0% ;

- progression du métier de l'Accessoire de 57,5% par rapport à l'exercice 2006/07, cette prééminence du cœur de métier (part relative 64,0%) impactant favorablement la marge brute ;
- poursuite du redressement amorcé au deuxième semestre de l'exercice précédent pour la distribution non exclusive (+34%) et l'audio (+16%) ;
- recul de la distribution exclusive (-32,5%) du fait d'un redimensionnement du catalogue au Benelux avec un souci d'optimisation du couple risque-rentabilité.

Retour à une rentabilité significative de toutes les entités du Groupe sauf la filiale de vente au détail Espace 3 :

- la Société faîtière Bigben Interactive SA contribue au résultat Groupe pour 9,46 M€y compris un impôt différé actif de 1 851 k€
- en Allemagne, la filiale BBI GmbH contribue au résultat Groupe pour 2,05 M€y compris un impôt différé actif de 500 k€
- au Benelux, Atoll Soft revient au profit avec un résultat de 0,29 M€ grâce à la progression de l'activité Accessoires.

##### **b) Moyens**

Reconfiguration de la plate forme logistique de Libercourt pour traiter l'augmentation sans précédent des volumes liée à la croissance de l'activité en France et la centralisation de la logistique de l'Allemagne avec :

- Mise en service de la ligne automatisée de préparation de colis début juin 2007 ;
- Transfert de la logistique de la filiale BBI GmbH fin mars 2008 ;

##### **c) Actionnariat**

- Franchissement à la baisse par Deutsche Bank AG London du seuil de 1/4 des actions et droits de vote puisque détenant désormais 24,20 % du capital et 24,12 % des droits de vote.

- Deutsche Bank et MI 29 Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert, détiennent toujours la majorité absolue du capital et des droits de vote.

- Exercice de 105.618 BSA du 01 avril 2007 au 31 mars 2008 donnant lieu à la création de 17.603 actions nouvelles

##### **d) Liquidation de l'ancienne filiale Bigben Interactive UK Ltd**

- Quitus de gestion donné aux Joint Administrators le 03 avril 2007 ;

- Achèvement de ses diligences par le Liquidateur fin mars 2008 avec la production de leurs créances par les créanciers fin mars 2008.



Le processus de liquidation devrait pouvoir être achevé au cours du 1<sup>er</sup> semestre du nouvel exercice 2008-09.

e) Finances

Renouvellement par DEUTSCHE BANK du crédit de campagne à hauteur de 7 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007, ce crédit étant intégralement remboursé au 31 mars 2008.

## **4.2.2 Evènements post clôture**

o Carry-back fiscal

Escompte par RBS Factor le 07 mai 2008 de la créance de carry-back fiscal inscrite au bilan pour 3 931k€  
Remboursement anticipé du New Money 1 le 09 mai 2008 grâce aux fonds dégagés par cet escompte.

## **4.3. Principales méthodes comptables**

### **4.3.1. Déclaration de conformité**

Les comptes consolidés du Groupe Bigben Interactive sont présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standard Board) et telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ils comprennent, à titre comparatif, les données relatives à l'exercice clos au 31 mars 2007 et 31 mars 2006 établies selon les mêmes règles.

Normes publiées et non encore en vigueur

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 01 avril 2007 et clôturant le 31 mars 2008, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés. IAS 23 révisé « Coût d'emprunts », IFRIC 12 « Contrats de concessions », IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients » et IFRIC 14 « Sur-financement d'un régime » n'ont pas d'effet sur le groupe Bigben Interactive.

Première application de normes au 1<sup>er</sup> avril 2007

- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital » imposent de fournir des informations plus étendues sur l'importance des instruments financiers sur la situation et la performance financière d'une entité, et des informations qualitatives et quantitatives sur la nature et l'étendue des risques. IFRS 7 et IAS 1 amendé, dont l'application est obligatoire dans les états financiers du Groupe au 31 mars 2008, conduisent à des informations additionnelles plus approfondies sur les instruments financiers et le capital du groupe.
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur » interdit de reprendre une perte de valeur comptabilisée au cours d'une période intermédiaire antérieure au titre d'un goodwill, d'un placement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier évalué au coût. IFRIC 10 est d'application obligatoire dans les états financiers du Groupe au 31 mars 2008, et s'applique aux goodwill, aux placements dans un instrument de capitaux propres ou aux actifs financiers évalués au coût prospectivement à compter de la date à laquelle le Groupe a appliqué pour la première fois les critères d'évaluation d'IAS 36 et d'IAS 39 (i.e. 1<sup>er</sup> avril 2004).
- Les interprétations IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29, Information financière dans les économies hyper-inflationnistes », IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions » et IFRIC 9 « Réexamen des dérivés incorporés » ne sont pas applicables au Groupe Bigben Interactive.

### **4.3.2. Bases de préparation**

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur.

Les actifs non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'application de la norme IAS 1 - Présentation des états financiers rend obligatoire la présentation du bilan selon un classement entre éléments courants et non courants.

Les actifs et passifs relatifs au cycle d'exploitation, ainsi que les éléments dont l'échéance est inférieure à 12 mois, sont présentés dans les éléments courants.

Le compte de résultat est présenté par nature. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

La présentation des encours cédés mais non financés dans le cadre du contrat d'affacturation a été modifiée dans les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2008. Les encours réellement financés par notre factor sont classés en « Passifs financiers court terme », la partie non financée est compensée par les sommes retenues par le factor au titre de la garantie ou du paiement des ristournes de fin d'année, le résultat de cette compensation étant classé soit en « Autres débiteurs » à l'actif soit en « Autres créditeurs » au passif.

Afin de respecter le traitement de l'affacturation, les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 ont été modifiés de la façon suivante :

- Compensation de l'encours non financé du factor ( 311 k€) et du compte bancaire dédié au factor ( 46 k€) , ramenant le poste « Passifs financiers à court terme » de 2 046 k€ à 1 689 k€, le poste « Autres débiteurs » passant de 5 467 k€ à 5 111 k€

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007 ont été modifiés de la façon suivante :

- Compensation de l'encours non financé du factor ( 1 795 k€) et du compte bancaire dédié au factor ( 63 k€) ramenant le poste « Passifs financiers à court terme » de 12 466 k€ à 10 609 k€, le poste « Autres débiteurs » passant de 7 490 k€ à 5 661 k€, le poste « Autres créditeurs » passant de 7 641 k€ à 7 669 k€

En vue de l'établissement des états financiers consolidés, la direction du Groupe ou des sociétés intégrées peuvent être amenées à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe.

Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêtés des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité. Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation des actifs, les engagements envers les salariés, l'activation des impôts différés sur les reports déficitaires et les provisions.

### **4.3.3. Principes de consolidation**

#### **4.3.3.1 Critères de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Bigben Interactive exerce un contrôle direct ou indirect de droit et de fait sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe Bigben Interactive, sans en avoir le contrôle exclusif, exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

#### **4.3.3.2 Date d'arrêtés des comptes**

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2008, et retraitées le cas échéant en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

#### **4.3.3.3 Date d'effet des acquisitions et des cessions**

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- soit à la date d'acquisition des titres,
- soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois,
- soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

#### **4.3.3.4 Opérations internes au Groupe**

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées globalement sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé.

#### **4.3.3.5 Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euro selon la méthode suivante :

- les éléments d'actifs et de passifs sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- Les comptes de résultat sont convertis sur la base du cours de change en vigueur aux dates de transaction de l'exercice,
- Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours, ainsi que ceux provenant de la différence entre le cours de change du jour de la transaction et taux de change à la clôture, sont portés en écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

Le Groupe a opté, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, pour le reclassement en « réserves consolidées » des écarts de conversion accumulés au 1<sup>er</sup> avril 2004.

En cas de cession ultérieure des filiales, le résultat de cession ne comprendra pas la reprise des écarts de conversion antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 2004.

#### **4.3.3.6 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### **4.3.4. Goodwills**

Les goodwills représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels à la date des prises de participation.

Les goodwills ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, et IAS36 « dépréciation d'actif ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les goodwills sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des entrées de trésorerie indépendantes. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 4.3.7.. Les goodwills sont inscrits à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur. En cas de perte de valeur, celle-ci est inscrite en résultat net. Les pertes de valeur ne peuvent faire l'objet de reprise.

Les excédents de la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sur le coût d'acquisition sont directement portés en compte de résultat.

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition soit le 1er avril 2004.

#### **4.3.5. Autres Immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées des droits au bail de la filiale Espace 3, des logiciels acquis, des marques achetées, ainsi que les droits à reproduire, comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les droits à reproduire sont amortis en fonction des quantités mises en production.

Les droits au bail et les logiciels informatiques acquis sont immobilisés et amortis respectivement sur une durée d'utilité de 20 et de 3 ans. Les marques de la filiale anglaise, achetées, ne sont pas amorties et ont été ramenées à la valeur de vente nette des frais de cession au 31 mars 2005.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges.

Les frais de recherche et développement qui ne répondent pas aux conditions d'inscription à l'actif définies par IAS 38.57, sont constatés directement en charges.

#### **4.3.6. Immobilisations corporelles**

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Lorsque des composants d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et amorties sur leur durée d'utilité propre.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lors de leur première comptabilisation. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous, sauf dans les cas où la durée d'utilité du contrat est plus courte et s'il n'est pas prévu de transfert de propriété à l'issue du contrat.

#### Amortissement

##### *Cas général*

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle et d'une éventuelle dépréciation à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilité, en années

Constructions	15 à 20
Matériels et outillages	5 à 8
Agencements constructions	10
Agencements installations	4 à 10
Matériels de transport	4
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10

### **4.3.7. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actif », une perte de valeur est enregistrée en résultat lorsque la valeur recouvrable des immobilisations devient inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable des immobilisations correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur nette des coûts de cession et leur valeur d'utilité. La valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet de tests dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques achetées), ainsi que pour les immobilisations incorporelles en cours.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres Groupes d'actifs.

La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie avant impôt et actualisés. Le taux d'actualisation est déterminé à chaque clôture sur la base du coût du capital spécifique au Groupe Bigben Interactive ajusté pour prendre en compte les risques spécifiques associés aux unités testées. Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du plan stratégique à 3 ans, élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Compte-tenu de l'organisation du Groupe Bigben Interactive, les UGT principales ont été définies comme les zones géographiques suivantes : France, Benelux, Allemagne, Angleterre.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les Goodwills affectés à l'U.G.T. puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

### **4.3.8. Actifs et passifs financiers**

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

#### **4.3.8.1. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers**

##### **Placements détenus jusqu'à échéance**

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

##### **Prêts et créances**

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

##### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de placement. Les titres de placement incluent les titres que le Groupe a l'intention de conserver durablement et ceux qui sont cessibles à court terme.

Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le Groupe estime représenter leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Lorsque l'évaluation à la juste valeur de ces actifs conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est importante ou prolongée. Les pertes de valeur sur instruments de capitaux propres classées en disponible à la vente ne peuvent pas être reprises en résultat avant la cession des titres concernés.

##### **Trésorerie et autres actifs financiers**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

#### **4.3.8.2. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

#### **4.3.9. Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du Prix moyen pondéré. Le coût prend également en compte les frais accessoires, de logistique et de transport, pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent, conformément à IAS 2- Stocks. Le coût est net des escomptes et des conditions différées obtenus des fournisseurs.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **4.3.10. Actifs non courants détenus en vue de la vente**

Conformément à IFRS 5- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à la vente sont classés sur une ligne distincte du bilan et sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus en vue de la vente ne sont plus amortis à compter de la date où ils deviennent disponibles à la vente.

### **4.3.11. Impôts**

Les impôts sur les résultats comprennent les impôts exigibles et les impôts différés.

Les charges ou les produits d'impôt sont comptabilisés au compte de résultat sauf s'ils se rattachent à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture.

Des impôts différés actifs sont constatés sur les déficits fiscaux reportables, dès lors qu'il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs d'impôts pourront être imputés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### **4.3.12. Provisions**

Conformément à la norme IAS 37 « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

### **4.3.13. Engagements de retraites et assimilés**

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers soit, des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée à soixante cinq ans pour les salariés français ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans pour les principaux régimes.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat immédiatement.

### **4.3.14. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu**

En application de la norme IRFS 2 « Paiements fondés sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de

résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés. La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Le groupe a procédé à la valorisation et retraité l'ensemble des options octroyées après le 7 novembre 2002 non exerçables au 1<sup>er</sup> janvier 2005 soit en pratique les options de souscription attribuées dans le cadre du plan du 27 janvier 2003.

L'application de la norme IFRS 2 n'a aucun impact sur le bilan consolidé ni sur les capitaux propres du Groupe. Le montant total de la charge constatée en 2004-05 au titre des options d'achat d'actions s'élève à 0.1 million d'euros. Cette charge a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique. Aucune charge n'est à comptabiliser sur les exercices 2005-06, 2006-07 et 2007-08.

#### **4.3.15. Titres d'autocontrôle**

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

#### **4.3.16. Résultat par action**

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net Part- du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

#### **4.3.17. Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

La trésorerie et équivalents à l'ouverture et à la clôture mentionnée dans le tableau de flux comprend les disponibilités et les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires courants.

#### **4.3.18. Enregistrement du revenu**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens est transféré à l'acheteur.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'intégralité des coûts de prestations commerciales est présentée en réduction du chiffre d'affaires.

#### **4.3.19. Mode de définition des segments et de l'allocation de charges**

L'information sectorielle se fonde sur le mode d'organisation du Groupe. Le premier niveau d'information défini est le niveau géographique. Le second niveau d'information défini est le métier ou l'activité. Ceux ci sont définis au regard du suivi opéré en interne au travers des systèmes d'information.

Les résultats, les actifs et passifs incluent les éléments directement affectables au segment considéré ou affectables sur une base raisonnable.

Les transferts entre secteurs sont réalisés aux conditions de marché.

### **4.4 - Politique du groupe en matière de gestion des risques**

Le groupe est exposé aux risques financiers suivants :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- gestion de capital.

La présente note décrit les risques financiers auxquels est exposé le groupe, la politique, les procédures de mesures et de gestion des risques ainsi que la gestion du capital.

Les informations quantitatives relatives à ces différents risques figurent dans les différents paragraphes de la présente annexe en lien avec les postes concernés du bilan ou du compte de résultat.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. La gestion de ce risque sur les créances clients est prise en compte notamment par :

- les procédures d'autorisation d'ouverture d'un nouveau compte client qui permettent de s'assurer de la solvabilité de tout nouveau client,
- le reporting mensuel client qui permet d'analyser la durée de crédit moyen accordé au client, le pourcentage et l'ancienneté de l'encours client et ce, sur toutes les zones d'activité du groupe.

Par ailleurs, la typologie des principaux clients du groupe à savoir les acteurs de la grande distribution européenne dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour le groupe.

### **Risque de liquidité**

Le groupe Bigben Interactive gère le risque de liquidité en s'assurant de l'existence de lignes de crédit court et moyen terme suffisantes au regard de son activité et des variations qu'entraînent celle-ci en matière de besoin en fond de roulement et de remboursement des échéances. Il sécurise ses ressources à court terme par le recours à l'affacturage et à l'escompte sans recours, selon les territoires et les contreparties.

### **Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix de marché (cours de change, taux d'intérêt, prix des instruments de capitaux propres) affectent le résultat du groupe ou la valeur des instruments financiers détenus.

La gestion du risque de marché a pour objectif de contrôler l'exposition au risque de marché et/ou les limites acceptables en termes de couple risque / rentabilité.

### **Risque de change**

La part du produit des activités ordinaires réalisée hors de la zone euro est non significative. Aussi, le risque de change est non significatif dans le cadre des activités du groupe. Par ailleurs, les actifs monétaires ainsi que l'endettement du groupe est exclusivement en devise euro.

### **Risque de taux**

Dans le cadre du financement de son exploitation, le groupe utilise pour l'essentiel des financements à taux variable basés sur l'Euribor ou équivalent.

En revanche le Groupe n'a pas été jusqu'ici en mesure d'utiliser des instruments de couvertures de type swap afin de fixer une partie de son endettement en termes de taux d'intérêt.

### **Gestion du capital**

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

En l'absence de réserves disponibles pour le financer, le groupe n'a pas de programme de rachat d'actions.

### **Autres risques de marché**

La société est, conjointement avec l'actionnaire fondateur, partie à un contrat avec un animateur de marché permettant d'améliorer la liquidité de l'action. En 2007/08, dans le cadre de ce contrat d'animation, les volumes d'achat ont été de 379 768 actions et les volumes de vente ont été de 386 838 actions.

L'évolution des risques sur les 3 exercices 2005/06, 2006/07 et 2007/08 concerne essentiellement :

- le risque de liquidité qui s'est réduit avec l'octroi de nouveaux financements par le consortium d'investisseurs et le recours progressif à une pratique normale dans ses relations bancaires d'une part et l'amélioration de l'exploitation d'autre part ;



- le risque de change (achats de marchandises) qui peut être à nouveau couvert grâce à des achats à terme rendus possibles par la normalisation précitée de l'environnement bancaire.

## **4.5. Périmètre de consolidation**

### **4.5.1. Liste des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation**

Les entités sont toutes consolidées en intégration globale, à l'exception des sociétés Cadonor et KS Multimedia, mises en équivalence.

<b>Société</b>	<b>2005/2006</b>	<b>2006/2007</b>	<b>2007/2008</b>
	<b>% de contrôle</b>	<b>% de contrôle</b>	<b>% de contrôle</b>
BIGBEN INTERACTIVE SA	Société mère	Société mère	Société mère
ESPACE 3 GAMES (SAS)	100%	100%	100%
YVES BERTELIN (SAS)	100%	-	-
ATOLL SOFT SA (Belgique)	100%	100%	100%
ATOLL SOFT Nederland (Pays Bas)	100%	100%	100%
BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd (Hong Kong)	100%	100%	100%
BIGBEN INTERACTIVE GmbH (Allemagne)	100%	100%	100%

### **4.5.2. Changements du périmètre de consolidation**

Ont été exclues du périmètre de consolidation au 31 mars 2006 la filiale britannique Bigben Interactive UK Ltd du fait de sa mise sous Administration le 08 avril 2005 et la filiale française de négoce de montres Yves Bertelin SAS du fait de sa cession le 31 mars 2006.

Aucune autre modification du périmètre de consolidation n'est à noter sur les périodes présentées.

## 4.5. Information sectorielle

### 4.5.1. Niveau primaire (géographique)

31 mars 2008	France	Benelux	Allemagne	Autres	Eliminations	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
- de l'activité	<b>50 853</b>	<b>14 107</b>	<b>13 490</b>	<b>5 702</b>	-	<b>84 152</b>
- ventes inter-segments	2 876	266	1 006	14 281	(18 429)	-
<b>Total</b>						
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>7 704</b>	<b>468</b>	<b>2 161</b>	<b>1 396</b>		<b>11 729</b>
Résultat financier						(2 021)
Impôts						1 848
Résultat avant activités abandonnées						-
Résultat des activités abandonnées						-
<b>Résultat</b>						<b>11 556</b>
<i>Actifs sectoriels</i>						
Goodwills	597	1 088				1 685
Autres actifs non courants	11 381	376	55	69		11 881
Actifs courants	26 526	3 485	3 122	2 556		35 689
Actifs d'impôts différés						2 990
<b>Actif total</b>						<b>52 245</b>
<i>Passifs sectoriels</i>	<b>14 391</b>	<b>1 403</b>	<b>1 355</b>	<b>1 951</b>		<b>19 100</b>
Passif d'impôts						-
Dettes financières						20 835
Capitaux propres						12 310
<b>Passif total</b>						<b>52 245</b>
Perte de valeur						-
Investissements	1 723	211	23	120		2 077
Dotation aux amortissements	1 131	102	23	100		1 356

31 mars 2007	France	Benelux	Allemagne	Autres	Eliminations	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
- de l'activité	40 480	17 525	8 392	2 030		68 427
- ventes inter-segments	963	128	574	3 828	(5 493)	-
<b>Total</b>	<b>41 443</b>	<b>17 653</b>	<b>8 966</b>	<b>5 858</b>	<b>(5 493)</b>	<b>68 427</b>
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 680</b>	<b>83</b>	<b>136</b>	<b>257</b>		<b>3 156</b>
Résultat financier						(1 428)
Impôts						473
Résultat avant activités abandonnées						2 201
Résultat des activités abandonnées						-
<b>Résultat</b>						<b>2 201</b>
<i>Actifs sectoriels</i>						
Goodwills	402	1 088				1 490
Autres actifs non courants	11 341	271	91	59		11 762
Actifs courants	21 993	4 814	3 857	1 012		31 676
Actifs d'impôts différés						909
<b>Actif total</b>						<b>45 837</b>
<i>Passifs sectoriels</i>	<b>13 012</b>	<b>1 703</b>	<b>1 176</b>	<b>1 925</b>		<b>17 816</b>
Passif d'impôts						-
Dettes financières						27 146
Capitaux propres						875
<b>Passif total</b>						<b>45 837</b>
Perte de valeur						-
Investissements	991	6	11	106		1 114
Dotation aux amortissements	1 860	125	32	93		2 110

31 mars 2006	France	Benelux	Allemagne	Royaume Uni Activité abandonnée	Autres	Eliminations	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>							
- de l'activité	35 523	15 863	8 422		4 040		63 848
- ventes inter-segments	3 951	158	255		8 173	(12 537)	0
<b>Total</b>	<b>39 474</b>	<b>16 021</b>	<b>8 677</b>	-	<b>12 213</b>	<b>(12 537)</b>	<b>63 848</b>
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>(17 628)</b>	<b>(769)</b>	<b>(486)</b>	-	<b>375</b>	<b>0</b>	<b>(18 508)</b>
Résultat financier							(1 508)
Impôts							(240)
Résultat avant activités abandonnées							(20 256)
Résultat des activités abandonnées				3 357			3 357
<b>Résultat</b>							<b>(16 899)</b>
<i>Actifs sectoriels</i>							
Goodwills	402	1 088					1 490
Autres actifs non courants	9 693	357	120		2 406		12 576
Actifs courants	16 868	4 747	2 743		734	0	25 092
Actifs d'impôts différés							600
<b>Actif total</b>							<b>39 758</b>
<i>Passifs sectoriels</i>	<b>13 364</b>	<b>5 885</b>	<b>1 362</b>		<b>2 450</b>	<b>0</b>	<b>23 061</b>
Passif d'impôts							260
Dettes financières							17 483
Capitaux propres							(1 046)
<b>Passif total</b>							<b>39 758</b>
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Investissements	720	106	2	-	35		863
Dotations aux amortissements	1 971	87	50	-	83		2 192

#### 4.5.2. Niveau secondaire (métiers)

<b>2007-08</b>	<b>France</b>	<b>Benelux</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Accessoires	29 963	4 669	13 490	5 702	53 823
Dist. exclusive	3 201	9 438	-	-	12 639
Audio Cadeaux	4 671	-	-	-	4 671
Non exclusif	13 018	-	-	-	13 018
<b>Total des produits</b>	<b>50 853</b>	<b>14 107</b>	<b>13 490</b>	<b>5 702</b>	<b>84 152</b>

<b>2006-07</b>	<b>France</b>	<b>Benelux</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Accessoires	21 593	2 158	8 392	2 031	34 174
Dist. exclusive	3 349	15 366	-	-	18 715
Audio Cadeaux	4 039	-	-	-	4 039
Non exclusif	11 498	-	-	-	11 498
<b>Total des produits</b>	<b>40 479</b>	<b>17 524</b>	<b>8 392</b>	<b>2 031</b>	<b>68 426</b>

<b>2005-06</b>	<b>France</b>	<b>Benelux</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Accessoires	15 055	1 503	8 262	3 425	28 245
Dist. exclusive	4 380	14 360	160	-	18 900
Audio Cadeaux	6 857	-	-	615	7 472
Non exclusif	9 231	-	-	-	9 231
<b>Total des produits</b>	<b>35 523</b>	<b>15 863</b>	<b>8 422</b>	<b>4 040</b>	<b>63 848</b>

## V - Notes complémentaires relatives aux comptes de bilan

### 5.1 Goodwills

Origine	Valeur nette 31/03/2006	Valeur nette 31/03/2007	Valeur brute 31/03/2008	Perte de valeur	Valeur nette 31/03/2008
Atoll Belgique	1.087	1.087	1.087	-	1.087
Espace 3 Game's	335	335	1.374	844	530
Vox Diffusion	68	68	68	-	68
Bigben Inter. UK	-	-	-	-	-
Yves Bertelin	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1.490</b>	<b>1.490</b>	<b>2.529</b>	<b>844</b>	<b>1.685</b>

Un reclassement en goodwills pour 619 k€ a été comptabilisé sur Espace 3 Game's. Celle-ci a cédée dans l'exercice 8 magasins entraînant la sortie d'une quote part du goodwill pour une valeur nette de 424 k€ ( brut de 929 k€ pour une perte de valeur de 505 k€).

### 5.2 Autres Immobilisations incorporelles

Dans le cadre des tests de perte de valeur, le taux d'actualisation avant impôt retenu au 31 mars 2008 est de 11 % et le taux de croissance à l'infini retenu est de 2%.

Exercice 2007-08	Ecart d'acquisition	Autres	Total
<b>Valeur brute début de période</b>	<b>2.840</b>	<b>3.385</b>	<b>6.225</b>
Acquisitions	-	1.189	1.189
Transferts*	619	(619)	-
Diminutions / Sorties **	(929)	(2.011)	(2.940)
<b>Valeur brute fin de période</b>	<b>2.530</b>	<b>1.944</b>	<b>4.474</b>
Amortissements cumulés début de période	-	2.374	2.374
Dotations aux amortissements	-	542	542
Diminutions / Amortissements **	-	(2.011)	(2.011)
<b>Amortissements cumulés fin de période</b>	<b>-</b>	<b>905</b>	<b>905</b>
Perte de valeur cumulée début de période	1.350	-	1.350
Perte de valeur	(505)	-	(505)
<b>Perte de valeur cumulée fin de période</b>	<b>845</b>	<b>-</b>	<b>845</b>
<b>Valeur nette fin de période</b>	<b>1.685</b>	<b>1.039</b>	<b>2.724</b>

\*Les transferts soit 619 K€ correspondent au reclassement en Goodwills des fonds de commerce Espace 3 Game's.

\*\*Les contrats de royalties anciens, totalement amortis, et pour lesquels la date limite d'exploitation prévue au contrat était atteinte, ont été mis au rebut pour une somme de 1 996 k€.

Cession de magasins par Espace 3 Game's:

8 magasins Espace 3 ont été cédés pour une valeur nette comptable de 424 k€ (929 k€ en brut et reprise d'une perte de valeur de 505 k€). La plus-value globale est de 321 k€ après mise au rebut des immobilisations corporelles pour 35 k€. L'UGT concernée par ces mouvements est la France.

Dans le cadre des tests de perte de valeur, le taux d'actualisation avant impôt retenu au 31 mars 2007 est de 10.4 % et le taux de croissance à l'infini retenu est de 2%.

<b>Exercice 2006-07</b>	Ecart d'acquisition	Autres	Total
Valeur brute début de période	2.840	4.500	7.340
Acquisitions	-	891	891
Acomptes	-	11	11
Diminutions / Sorties *	-	(2.017)	(2.017)
<b>Valeur brute fin de période</b>	<b>2.840</b>	<b>3.385</b>	<b>6.225</b>
Amortissements cumulés début de période	-	3.083	3.083
Dotations aux amortissements	-	1.308	1.308
Diminutions / Amortissements	-	(2.017)	(2.017)
<b>Amortissements cumulés fin de période</b>	<b>-</b>	<b>2.374</b>	<b>2.374</b>
Perte de valeur cumulée début de période	1.350	-	1.350
Perte de valeur	-	-	-
<b>Perte de valeur cumulée fin de période</b>	<b>1.350</b>	<b>-</b>	<b>1.350</b>
<b>Valeur nette fin de période</b>	<b>1.490</b>	<b>1.011</b>	<b>2.501</b>

(\*) Les contrats de royalties anciens, totalement amortis, et pour lesquels la date limite d'exploitation prévue au contrat était atteinte, ont été mis au rebut.

<b>Exercice 2005-06</b>	Ecart d'acquisition	Autres	Total
Valeur brute début de période	3.291	6.531	9.822
Acquisitions	-	717	717
Variation de périmètre	-	(2.555)	(2.555)
Diminutions / Sorties *	(451)	(193)	(644)
<b>Valeur brute fin de période</b>	<b>2.840</b>	<b>4.500</b>	<b>7.340</b>
Amortissements cumulés début de période	-	2.541	2.541
Dotations aux amortissements	-	1.341	1.341
Variation de périmètre	-	(746)	(746)
Diminutions / Amortissements *	-	(53)	(53)
<b>Amortissements cumulés fin de période</b>	<b>-</b>	<b>3.083</b>	<b>3.083</b>
Perte de valeur cumulée début de période	1.801	1.646	3.447
Perte de valeur	-	-	-
Variation de périmètre	(451)	(1.646)	(2.097)
<b>Perte de valeur cumulée fin de période</b>	<b>1.350</b>	<b>-</b>	<b>1.350</b>
<b>Valeur nette fin de période</b>	<b>1.490</b>	<b>1.417</b>	<b>2.907</b>

(\*) Au titre du passage aux IFRS, le Groupe a comptabilisé au 01 avril 2005 une perte de valeur de 1.801 million d'euros sur les sociétés Espace 3 et Bertelin.

Les variations de périmètre sont liées à la cession des actifs des sociétés Bigben Interactive Ltd UK et Yves Bertelin. Elles comprennent notamment la cession des marques achetées, soit essentiellement la marque 4 Gamers, cédées le 16 mai 2005 dans le cadre de la cession des actifs de la filiale BBI UK Ltd mise sous Administration le 08 avril 2005.

### 5.3 Immobilisations corporelles

En k€	03/2006	03/2007	03/2008
<b>Valeur brute début de période</b>	<b>13.745</b>	<b>12.457</b>	<b>12.531</b>
Acquisitions	145	218	877
Actifs destinés à la vente	-	-	-
Ecart de Change	55	(81)	(122)
Diminutions / Sorties *	(302)	(63)	(807)
Variation de périmètre	(1.186)		
<b>Valeur brute fin de période</b>	<b>12.457</b>	<b>12.531</b>	<b>12.479</b>
<b>Amortissements cumulés début de période</b>	<b>5.129</b>	<b>4.858</b>	<b>5.527</b>
Dotations aux amortissements	851	802	813
Actifs destinés à la vente			
Ecart de Change	51	(77)	(113)
Diminutions / Amortissements *	(254)	(56)	(734)
Variation de périmètre	(919)		-
<b>Amortissements cumulés fin de période</b>	<b>4.858</b>	<b>5.527</b>	<b>5.493</b>
<b>Perte de valeur cumulée début de période</b>	<b>213</b>	-	-
Perte de valeur	-	-	-
Variation de périmètre	(213)		
<b>Perte de valeur cumulée fin de période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette fin de période</b>	<b>7.599</b>	<b>7.004</b>	<b>6.986</b>

Les ensembles immobiliers des sites de Lesquin et Libercourt sont financés par crédit bail, le coût de revient des terrains et constructions est de 6 137 k€ amortis pour 1 692 k€, soit une valeur nette de 4 445 k€

Au cours de l'exercice, la société Bigben Interactive a acquise, au titre de la location financement, la ligne automatisée de préparation de colis de son site logistique de Libercourt pour un montant de 500 k€

### 5.4 Part dans les entreprises associées

Les sociétés Cadonor (filiale de Bigben Interactive SA) et KS Multimédia (Filiale de Bigben Interactive GmbH) ont été mises en équivalence.

Principaux agrégats	(*)Cadonor	KS Multimédia
Capitaux propres	202	20
Chiffre d'affaires	596	-
Résultat net	32	(2)

(\*) Données au 31 mars 2007



## 5.5 Autres actifs financiers non courants

	Prêts	Dépôts de garantie	Autres Titres	Total
<b>A l'ouverture de l'exercice 2005-06</b>	-	113	3	116
Acquisitions/ augmentations	-	-	-	-
Cessions	-	7	-	7
Change	-	-	-	-
<b>A la clôture de l'exercice 2005-06</b>	-	106	3	109
Acquisitions/ augmentations	-	5	-	5
Cessions	-	2	-	2
Change	-	(1)	-	(1)
<b>A la clôture de l'exercice 2006-07</b>	-	108	3	111
Acquisitions/ augmentations	-	12	-	12
Cessions	-	(18)	-	(18)
Change	-	(2)	-	(2)
<b>A la clôture de l'exercice 2007-08</b>	-	100	3	103

## 5.6 Actifs d'impôts exigibles

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Carry back (1)	3 381	3.565	3.683
Actifs d'impôts exigibles courants	129	22	-
<b>Total des actifs d'impôts exigibles</b>	<b>3 510</b>	<b>3.587</b>	<b>3.683</b>

(1) La créance de Carry –back, à échéance 2010, est comptabilisée au coût amorti. L'actualisation du Carry-Back a été calculé au 31 mars 2005 au taux de 3.30%.

## 5.7 Actifs d'impôts différés

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Déficits	272	923	3.025
Décalages Temporels	328	(13)	(35)
<b>Total de l'impôt différé</b>	<b>600</b>	<b>910</b>	<b>2.990</b>

Un actif d'impôt différé sur déficit fiscal a été pris en compte à hauteur de 2.500 k€ sur Bigben Interactive S.A. sur une partie du déficit fiscal au 31 mars 2008 car il apparaît probable que ces déficits seront récupérés grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Il a été constaté des impôts différés actifs de 525k€ sur l'ensemble des filiales étrangères du fait des perspectives de rentabilité dans un délai jugé raisonnable de 12 à 24 mois.

Le montant total, en base, des déficits non activés s'élève à 25,1 M€ au 31 mars 2008 contre 40,4 M€ au 31 mars 2007.

## 5.8 Créances Clients

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Clients et effets en portefeuille	13.101	18.028	18.615
Perte de valeur pour créances douteuses	5.095	4.183	3.462
<b>Total créances</b>	<b>8.006</b>	<b>13.845</b>	<b>15.153</b>

La société faitière BBI SA a recours à l'affacturage pour l'essentiel des ses clients de la grande distribution à l'exception de trois enseignes parmi les plus grandes et à l'escompte pour les signatures non affacturées.

En Belgique et au Pays Bas, le groupe utilise la cession de créances en adossement à une ligne de crédit court terme, négociée auprès d'un partenaire financier indépendant.

En Allemagne, la filiale BBI GmbH utilise l'escompte sans recours. Le montant des créances cédées sans recours au cours de l'exercice 2007-08 est de 7 547 k€

Les clients en Allemagne comme au Benelux sont systématiquement assurés ce qui réduit le risque de crédit au 31 mars 2008 de 4 447 k€ contre 5 931 k€ au 31 mars 2007 et 4 737 k€ au 31 mars 2006 (valeur nette avant déconsolidation). Le poste Clients de la société faitière Bigben Interactive SA représente 10 794 k€ dont 3 479 k€ échus au 31 mars 2008. Seuls trois clients représentent plus de 5% et aucun plus de 10 % du chiffre d'affaires du groupe. Ces clients, intervenants majeurs de la grande distribution, ont une solvabilité avérée et reconnue. Le reporting relatif au crédit client indique un DSO de 56 jours au 31 mars 2008 contre 62 jours au 31 mars 2007.

## 5.9 Autres créances

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Etats et collectivités locales (hors IS)	1.018	1.215	1.632
Personnel	51	42	48
Ristournes Fournisseurs à recevoir	1.045	1.668	1.270
Créances sur cessions immobilisations	313	-	700
Affacturage	918	107	277
Charges constatées d'avance	1.025	1.210	1.336
Acomptes et avances sur commandes	316	1.367	851
Fournisseurs débiteurs et divers	425	52	124
Dépréciation Créances sur immobilisations	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5.111</b>	<b>5.661</b>	<b>6.238</b>

Voir note 4.3.2 sur les changements de présentation

Les créances sur cessions d'immobilisations concernent respectivement la cession de Bertelin au 31 mars 2006 et à la cession des magasins Espace 3 au 31 mars 2008.

L'évolution à la baisse du poste « ristournes à recevoir des fournisseurs » de 1,7 M€ en 2006/07 à 1,3 M€ en 2007/08 résulte de la baisse des ristournes de fin d'année (RFA) reçues des éditeurs tiers de jeux vidéo du fait (i) d'une liquidation avant la fin de l'exercice fiscal des ristournes au titre de l'année calendaire 2007 et (ii) des retours limités de marchandises effectués sur la même période générant des « ristournes négatives »

## 5.10 Actifs financiers

	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Opcvm - BPN	-	-	150
Opcvm CIC	-	-	567
Total	-	-	717

- un placement en OPCVM monétaire (SICAV « CIC TRESORERICIC » de Banque Scalbert Dupont BSD-CIC) au 31 mars 2008 de 567 k€ L'évaluation a été réalisée à partir de la valeur liquidative au 31 mars 2008, dégagant une plus value latente quasi nulle, ce placement ayant été réalisé le 01/02/2008 et le 20/03/2008. Ce placement a été effectué à la demande de la Banque Scalbert Dupont BSD-CIC pour garantir une part des ouvertures de crédit documentaire Import.
- un placement en OPCVM monétaire (FCP « SEPTENTRION CT » de la BPN) au 31 mars 2008 de 150 k€ dégagant une plus-value latente de 5 k€ Ce placement a été effectué à la demande de la BPN pour garantir l'émission d'une caution concernant le litige fiscal de la Société Vox Diffusion (depuis fusionnée chez Bigben Interactive) actuellement pendant devant le Tribunal Administratif de Lille.

## 5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie (I)	1.407	1.332	3.194
Concours bancaires (II)	551	1.732	844
Intérêts courus (III)	179	636	124
Financements court termes (II)+(III)	730	2.368	968
Trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie ( I ) -(II)	856	(400)	2.350

Voir note 4.3.2 sur les changements de présentation

## 5.12 Engagements envers le personnel

31 Mars 2008	01/04/07	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/08
Retraites et assimilées	221	17	-	5	-	233
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>233</b>

31 Mars 2007	01/04/06	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/07
Retraites et assimilées	228	17	-	24	-	221
<b>Total</b>	<b>228</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>-</b>	<b>221</b>

31 mars 2006	01/04/05	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/06
Retraites et assimilées	220	35	-	-	(27)	228
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(27)</b>	<b>228</b>

### Retraites et assimilés

Les engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision ne concernent que les filiales françaises. Il n'y a aucun engagement de cette nature au Benelux, compte-tenu des législations nationales en vigueur.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses retenues	2005-06	2006-07	2007-08
Taux d'actualisation + d'inflation	2,5 %	2,5 %	2.5%
Turn Over	1%	1%	1%
Table de Mortalité	TV 88-90	TV 88-90	TV 88-90
Taux d'augmentation des salaires			
<i>Cadres &amp; Agents de Maîtrise</i>	1,0 %	1,0 %	2.0%
<i>Employés</i>	2,0 %	3,0 %	3.0%

## 5.13 Passifs financiers courants et non courants

en k€	31/03/2008 Total	Échéance < 1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Emprunts d'origine long terme	12.864	6.196	6.668	-
Emprunts sur locations financement	4.248	341	1.397	2.510
Concours bancaires courants	844	844	-	-
Intérêts courus non échus	124	124	-	-
Autres financements à court terme	2.755	2.755	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>20.835</b>	<b>10.260</b>	<b>8.065</b>	<b>2.510</b>

en k€	31/03/2007 Total	Échéance < 1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Emprunts d'origine long terme	18.212	5.514	12.694	4
Emprunts sur locations financement	4.076	237	1.043	2.796
Concours bancaires courants	1.732	1.732	-	-
Intérêts courus non échus	636	636	-	-
Autres financements à court terme	2.490	2.490	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>27.146</b>	<b>10.609</b>	<b>13.737</b>	<b>2.800</b>

en k€	31/03/2006 Total	Échéance < 1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Emprunts d'origine long terme	12.041	326	8.289	3.426
Emprunts sur locations financement	4.305	228	1.004	3.073
Concours bancaires courants	551	551	-	-
Intérêts courus non échus	179	179	-	-
Autres financements à court terme	408	406	2	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>17.484</b>	<b>1.689</b>	<b>9.295</b>	<b>6.499</b>

Les concours bancaires courants, qui sont des crédits d'exploitation accordés aux différentes entités du groupe, s'élevaient à 12.445 k€ au 31 mars 2005 dont 9.025 k€ pour BBI SA. Dans le cadre de la restructuration financière, l'intégralité des concours bancaires de BBI SA a été rachetée par le consortium d'investisseurs le 14 janvier 2006. En conséquence, les concours bancaires courants au 31 mars 2006 s'élèvent à 551 k€ dont 258 k€ pour BBI SA au titre de découverts passagers de type « overnight ».

La part à court terme des emprunts d'origine long terme n'était que de 326 k€ au 31 mars 2006 du fait de la sortie de la filiale anglaise du périmètre de consolidation (emprunt remboursé par les Joint Administrators pour 2,3M€) et de la conversion prévue des deux tiers de la dette bancaire de BBI SA soit 20.313k€ en capital et de la consolidation à long terme (7 ans) de la dette bancaire résiduelle de BBI SA avec un différé d'amortissement jusqu'au 31 mars 2008. Au 31 mars 2007, la part à court terme des emprunts d'origine long terme est repassée à 5.514 k€ avec l'obtention de concours de type New Money et les financements court terme à 4.285 k€ dont 4.000 k€ au titre du crédit de campagne.

Au 31 mars 2008, le crédit de campagne initial (2006) de 6 M€ reconduit pour 7 M€ en juillet 2007 est intégralement remboursé. Le New Money 2 s'est amorti de 1,2M€ sur la période.

Aucune des lignes de crédit accordées au Groupe ne fait l'objet de covenants.

Au 31 mars 2008, les tirages effectués auprès du factor français s'élevaient à 5.024 k€ contre 2.486 k€ au 31 mars 2007 et -366 k€ au 31 mars 2006.

Sur la ligne disponible pour la Belgique, 1 316 k€ étaient affectés en garantie sans tirage tandis que 477 k€ étaient affectés auprès du factor Néerlandais sans tirage.

L'escompte (sans recours) en Allemagne ne présentait aucun encours.

La présentation des encours cédés mais non financés dans le cadre du contrat d'affacturage a été modifiée dans les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2008 (voir note 4.3.2).

La position nette des concours bancaires au 31 mars 2008 est la suivante (en milliers d'euros) :

	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Concours bancaires	551	1.732	844
Trédorerie et équivalents de trésorerie	1.407	1.332	3.194
Solde de trésorerie ou concours nets	856	(400)	2.350
Dont concours adossés à des créances	0	1.468	0

#### 5.14 Autres passifs non courants

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Dettes sur immobilisations > 1 an	1.328	1.337	1.386
Investisseurs privés > 1 an	-	893	520
<b>Total</b>	<b>1.328</b>	<b>2.230</b>	<b>1.906</b>

Les dettes sur immobilisations représentent le rachat du solde du capital de Planet Holdings Ltd aux anciens actionnaires (principal+intérêts). L'échéance prévue est à 10 ans (2 avril 2010) avec faculté de remboursement anticipé sur demande de Bigben Interactive S.A. ou des bénéficiaires.

La part relative aux investisseurs privés représente leur participation dans la dette bancaire résiduelle de 9.222 k€ rééchelonnée sur 5 ans à compter du 31 mars 2008 et dans le New Money à 3 ans de janvier 2006.

### 5.15 Provisions courantes

	01/04/07	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/08
Plan de Restructurations	46	-	18	-	-	28
Autres provisions	105	81	90	-	-	96
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>81</b>	<b>108</b>	-	-	<b>124</b>

	01/04/06	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/07
Plan de Restructurations	196	40	85	-	-	151
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>40</b>	<b>85</b>	-	-	<b>151</b>

	01/04/05	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/06
Plan de Restructurations	197	125	126	-	-	196
Autres provisions	22	-	-	22	-	-
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>125</b>	<b>126</b>	<b>22</b>	-	<b>196</b>

### 5.16 Autres Crédateurs

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Etats et collectivités publiques (hors IS)	4.424	920	436
Personnel et Organismes sociaux	1.217	1.182	1.540
Remises clients et Clients Crédateurs	4.154	5.248	7.009
Compte courant d'Associé	217	20	96
Investisseur privé	726	67	321
Affacturage	-	28	-
Produits constatés d'avance	27	51	78
Crédateurs divers	937	153	372
<b>Total</b>	<b>11.702</b>	<b>7.669</b>	<b>9.852</b>

La forte baisse du poste « Etats et Collectivités publiques hors IS » au 31 mars 2007 correspond essentiellement au remboursement de la dette de TVA pour 2.780 k€ ainsi qu'au dégrèvement obtenu sur les intérêts et pénalités.

La part à plus d'un an des postes « Compte courant d'associé et Investisseur privé » a été reclassé au 31 mars 2007 en Autres passifs non courants, la quote-part au 31 mars 2006 s'élevant à 927 k€

## VI - Notes complémentaires au compte de résultat

### 6.1 Détail des produits des activités ordinaires

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Ventes de marchandises	63.760	68.426	84.144
Prestations de services	88	-	8
<b>Total</b>	<b>63.848</b>	<b>68.426</b>	<b>84.152</b>

### Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique des clients

En k€	31/03/2006		31/03/2007		31/03/2008	
Allemagne	8 084	12,7 %	8.198	12,0%	12.804	15.2%
Belgique	10 812	16,9 %	10.984	16,1%	8.911	10.6%
France	34 457	54,0 %	38.576	56,4%	45.649	54.2%
Pays-Bas	5 129	8,0 %	6.340	9,3%	5.220	6.2%
Royaume-Uni	2 597	4,1 %	1.534	2,2%	3.759	4.5%
Autres	2 769	4,3 %	2.794	4,0%	7.809	9.3%
<b>Total</b>	<b>63 848</b>	<b>100,0 %</b>	<b>68.426</b>	<b>100,0%</b>	<b>84.152</b>	<b>100%</b>

### 6.2 Autres produits de l'activité

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Subventions	3	-	-
Autres produits	391	306	260
<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>306</b>	<b>260</b>

### 6.3 Achats consommés

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Marchandises	45.007	40.723	48.239
Variation stock Marchandises	10.022	4.843	2.515
Perte de valeur sur stocks	4.480	824	1.718
<b>Total</b>	<b>59.509</b>	<b>46.390</b>	<b>52.472</b>

Les provisions pour dépréciation des stocks de fin d'exercice sont respectivement de 9 426 k€ au 31 mars 2008, 11 474 k€ au 31 mars 2007 et 16 684 au 31 mars 2006.

### 6.4 Charges externes

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Achats non stockés	463	366	493
Autres services extérieurs	1.963	686	992
Loyers	1.082	1.250	996
Publicité	709	1.679	1.302
Transports sur ventes	1.588	1.396	1.791
Honoraires	1.905	1.518	1.690
Autres Charges externes	1.168	1.924	2.540
Dépenses de R&D	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8.878</b>	<b>8.819</b>	<b>9.804</b>

## 6.5 Charges de personnel

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Salaires et rémunérations	7.699	6.495	6.500
Charges sociales	2.306	1.869	1.848
Versements plans à cotisations définies	272	234	247
Augmentation de la provision pour prestations définies	35	(7)	12
Participation des salariés	-	-	-
<b>Total</b>	<b>10.312</b>	<b>8.591</b>	<b>8.607</b>

## 6.6 Autres produits opérationnels

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Moratoire Tva	-	922	-
Autres produits fiscaux	-	23	-
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>-</b>	<b>945</b>	<b>-</b>

## 6.7 Autres charges opérationnelles

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Différences de gestion	250	94	54
Avances perdues sur Engagement Fournisseurs	-	-	168
Contrôle Fiscal	-	146	-
Litige	125	-	-
Pertes/créances irrécouvrables	293	-	-
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>668</b>	<b>240</b>	<b>222</b>

## 6.8 Résultats sur cessions d'actifs non courants

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Résultat de cession de la société Y Bertelin	(173)	-	-
Résultat de cession d'autres actifs non courants	(126)	6	306
<b>Total</b>	<b>(299)</b>	<b>6</b>	<b>306</b>

Le résultat de cession du 31 mars 2008 correspond essentiellement à la cession de 8 magasins d'Espace 3 Game's.

## 6.9 Pertes de valeur

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Perte de valeur sur écarts d'acquisition	-	-	-
Perte de valeur sur autres immobilisations incorporelles et corporelles hors BBI UK	-	-	-
Perte de valeur pour mise en valeur liquidative des actifs de Bigben Interactive UK Ltd	-	-	-
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	-	-	-
<i>Stocks</i>	-	-	-
<i>Créances Clients</i>	-	-	-
<i>Créances cession d'immobilisations</i>	-	-	-
<i>Autres</i>	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en résultat au titre des exercices 2005-06 à 2007-08.

## 6.10 Coût de l'endettement

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Intérêts sur financement moyen terme	(631)	(956)	(999)
Intérêts sur financement de l'exploitation net des produits net d'escompte et de créances	(473)	(524)	(1.142)
Frais relatifs au crédit bail	(152)	(170)	(200)
<b>Résultat net du financement (sous total)</b>	<b>(1.256)</b>	<b>(1.650)</b>	<b>(2.341)</b>
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	2	12
Carry Back	40	185	118
Autres produits financiers	40	-	176
Résultat de change	(292)	35	14
<b>Produits financiers (sous total)</b>	<b>(252)</b>	<b>222</b>	<b>320</b>
<b>Total</b>	<b>(1.508)</b>	<b>(1.428)</b>	<b>(2.021)</b>

En l'absence de couverture de taux, le groupe est exposé à un risque de hausse de taux pour l'intégralité de son endettement à taux variable, la hausse des taux d'intérêts majorant le coût de son endettement.

La simulation de l'exposition du groupe à une surcharge du fait des taux d'intérêts est la suivante :

- Position nette totale x 1% x durée moyenne restant à couvrir fin d'exercice = 121 milliers d'euros
- Pour 1% de hausse des taux d'intérêts : surcharge de frais financiers : 17%

A contrario, en cas de diminution des taux, le groupe n'est pas soumis à un risque de perte d'opportunité en cas de baisse des taux Euribor.

## 6.11 Impôt sur les bénéfices

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
<i>Impôt exigible</i>	-	(126)	253
<i>Impôt différé</i>	240	(347)	(2.102)
<b>Total impôt</b>	<b>240</b>	<b>(473)</b>	<b>(1.849)</b>

En k€	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Résultat consolidé avant impôt et perte de valeur	(16.659)	1.728	9.707
taux d'imposition de la SA BBI ( Mère)	33.33%	33.33%	33.33%
Impôt théorique	5.553	576	3.235
Impôt réel	(240)	(473)	(1.849)
<b><i>Ecart à analyser</i></b>	<b>5.793</b>	<b>1.049</b>	<b>(5.084)</b>
IS sur différences permanentes	259	309	68
Corrections antérieures d'IS	-	5	95
Déficit fiscal utilisé non activé	(111)	-	(1.851)
Déficits non activés	5.447	-	-
Activation de déficits antérieurs	-	724	(3.020)
Différence de taux	198	11	(376)
<b><i>Ecart analysé</i></b>	<b>5.793</b>	<b>1.049</b>	<b>(5.084)</b>



## 6.12 Résultat par action

	31/03/2006	31/03/07	31/03/2008
Nombre d'actions ordinaires au 1er Avril	3 540 171	9 790 173	9 790 173
Incidence des actions propres	37 138	37 138	37 138
Actions émises en cours d'exercice *	6 250 002	-	17 603
Soit Nombre prorata temporis	1 284 723		11 216
<b>Nombre moyen d'actions en circulation</b>	<b>4 787 756</b>	<b>9 753 035</b>	<b>9 764 251</b>
Effet dilutif des options d'achats suivant la méthode du "rachat d'actions"	-	-	-
Exercice des BSA (1 action pour 6 BSA)**	-	-	642 648
<b>Nombre moyen d'actions après dilution</b>	<b>4 787 756</b>	<b>9 753 035</b>	<b>10 406 899</b>
Nominal des actions (en euros)	2,0	2,0	2,00

\* : en date du 14 janvier 2006, relatives à l'augmentation de capital issue de la restructuration décrite en 4.5.2 c)

\*\* : L'exercice des BSA est possible entre le 01/04/2007 et le 31/12/2008

Le 29 décembre 2006 il a été procédé par la Société à :

- a) une attribution gratuite de 3.540.171 bons de souscription d'actions (BSA) à raison de 1 BSA par action existante :
- 6 BSA permettent de souscrire une action nouvelle de la société à un prix de souscription de 3,25 € par action (comprenant une valeur nominale de 2 € et une prime d'émission de 1,25 €) soit un total de 590.028 actions ;
  - ces BSA sont exerçables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 et jusqu'au 31 décembre 2008 ;
  - les BSA sont de même nature et donc assimilés aux BSA visés au point 2. ci-dessous

b) une augmentation de capital réservée par l'émission de 6.250.002 ABSA :

- ces ABSA au prix unitaire de 3,25 € (correspondant à 2 € de valeur nominale et 1,25 € de prime d'émission) ont été souscrites par le consortium d'investisseurs par conversion de 20.312.506,50 € de créances ;
- à chacune de ces actions, est attaché 1 BSA. Les BSA permettent de souscrire à un nombre total de 1.041.667 actions au prix de 3,25 € par action, à raison d'une parité d'exercice de 6 BSA pour 1 action nouvelle ;
- ces BSA sont exerçables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 et jusqu'au 31 décembre 2008.

105 618 BSA ont été exercés au cours de l'exercice 2007-08, donnant lieu à la création de 17 603 actions nouvelles soit une augmentation du capital à hauteur de 35k€ et des fonds propres (nominal + prime d'émission) à hauteur 57 de k€. Les frais d'augmentation de capital de 5 k€ ont été imputés sur la prime d'émission.

## 6.13 Plans d'option d'achat d'actions et de souscription d'actions

	Plan 2003-1
Date d'Assemblée	17/09/2002
Date du Conseil d'Administration	27/01/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	50 000
<i>Dont part des membres des Comités de Direction et les mandataires sociaux</i>	<i>21 700</i>
Point de départ d'exercice des options (*)	27/01/2006
Date d'expiration	27/01/2009
Prix de souscription	13,17 €
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2008	0
Nombre d'options pouvant être exercées au 31/03/2008	23 600
<i>Dont part des membres des Comités de Direction et les mandataires sociaux au 31/03/2008</i>	<i>10 000</i>

(\*) Le plan octroyé par le Conseil d'Administration du 27 janvier 2003 a été évalué et comptabilisé dans le cadre de la norme IFRS2. Le résultat de la valorisation selon le modèle Black & Scholes aboutit à une juste valeur de 8,60 euros pour une option. La charge a été étalée sur la période d'acquisition des droits (3 ans sous condition de présence).

## 6.14 Dividende proposé à l'Assemblée Générale Annuelle

	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Montant des dividendes proposés à l'Assemblée Générale des actionnaires	0	0	0
- Valeur unitaire par action ordinaire	0	0	0
- Montant total des dividendes	0	0	0

Compte tenu de l'importance du report à nouveau déficitaire impactant lourdement les capitaux propres et de la nécessité de les reconstituer rapidement, il ne sera proposé aucune distribution de dividende à l'assemblée des actionnaires approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2008.

## 6.15 Engagement hors bilan

	par	Bénéficiaire	Montant 31/03/2006	Montant 31/03/2007	Montant 31/03/2008	Objet de l'engagement
<b>Engagements donnés</b>						
Nantissement de titres BBI UK Ltd	BBI SA	Crédit Agricole	1.113	1.113	1.113	Emission de caution bancaire
Nantissement de titres Espace 3	BBI SA	Deutsche Bank AG	2.767	5.267	4.067	New Money 1+2 pour BBI SA
Nantissement de titres AtollSoft et BBI GmbH	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	2.500	1.300	New Money 2 pour BBI SA
Nantissement de marques Bigben	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	6.500	1.300	New Money 2+3 pour BBI SA
Nantissement de titres King Games Video	Espace 3	Crédit Agricole	497	255	0	Crédit acquisition pour Espace 3
Caution bancaire	BBI SA	Commerzbank AG	0	107	0	Concours CT à BBI GmbH
Hypothèque	Atoll Soft	CBC Banque	249	1.520	237	Financement du Site de Tubize et crédit d'exploitation
Cession Dailly du carry back fiscal	BBI SA	Deutsche Bank AG	3.931	3.931	3.931	New Money 1+2 pour BBI SA
Caution fiscale	BBI SA	Trésor Public	0	0	150	Redressement IS de Vox Diffusion (absorbée sept. 2002)
Caution fiscale	BBI SA	Trésor Public	106	106	106	Redressement TVA de Vox Diffusion (absorbée sept. 2002)

Les marques Bigben, Bigben Interactive, Bigben Télécom et Bigben Sports ont fait l'objet d'un nantissement en faveur de Deutsche Bank AG en garantie d'une ligne de crédit de 3 M€ à 3 ans remboursable en 30 mensualités après un différé d'amortissement de 6 mois conformément aux termes de la convention de crédit conclue le 6 avril 2006. Ce nantissement a été ratifié par l'assemblée générale extraordinaire du 03 juillet 2006.

### Autres engagements :

Déclaration de subordination : Compte tenu de la situation nette négative de BBI GmbH, la maison mère BBI SA avait signé le 06 juin 2006 une déclaration de subordination de ses créances sur la filiale à concurrence d'un montant de 4.800 k€, celle-ci a été réduite le 06 mai 2008 à 3.200 k€

Engagement de reprise de crédit-bail : L'actionnaire institutionnel MI29 a souscrit le 05 avril 2007 un engagement de reprise du crédit bail consenti par Bail Actéa afin de financer la ligne de préparation automatique des colis sur le site logistique de Libercourt, l'investissement étant de 500 k€

Engagement d'investissement : un bon de commande d'un montant de 100 k€ a été signé en mars 2008 en faveur de Deduco NV pour la fourniture « clé en mains » d'un système de prise de commande nomade et d'administration des ventes pour la force de vente de BBI SA.

	par	Bénéficiaire	Montant	Montant	Montant	Objet de l'engagement
Engagements reçus			31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008	
Cautions bancaires	Crédit Agricole	BBI SA	1.113	1.113	1.113	Acquisition BBI UK Holdings
Cautions personnelles	Alain Falc	DGI	2.852	0	0	Apurement moratoire TVA
Cautions personnelles	Alain Falc	Deutsche Bank	0	500	0	Crédit de campagne
Cautions	MI 29	Bail Actéa	0	0	500	Ligne de colisage automatique

Date de clôture	31/03/2006			31/03/2007			31/03/2008		
Echéance	Échéance < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Échéance < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Échéance < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Loyers annulables non	705	812	263	418	478	183	368	878	616

Crédits documentaires import : Au 31 mars 2008 étaient en place pour BBI SA 2 opérations, échéance mai et juin 2008 pour un montant total de 1.043 kUSD soit 660 k€

Couverture de change (achat à terme) : Les opérations en cours pour BBI SA et Atoll au 31 mars 2008 totalisent 1.245 kUSD soit 793 k€ avec des échéances allant d'avril 2008 à mars 2009.

## 6.16 Instruments financiers (Compléments sur l'application de IFRS 7)

31 mars 2008	Actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du cpte de résultat	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Actifs financiers destinés à la vente
Autres participations				
Autres actifs non courants			103	
Créances clients			15 153	
Autres créances			6 238	
Actifs financiers à court terme	717			
Equivalents de Trésorerie				
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>717</b>	<b>0</b>	<b>21 494</b>	<b>0</b>
Dettes financières à long terme		10 575		
Dettes financières à court terme		10 260		
Dettes sur immobilisations			1 906	
Fournisseurs			6 914	
Autres dettes			9 852	
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>20 835</b>	<b>18 672</b>	<b>0</b>

31 mars 2007	Actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du cpte de résultat	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Actifs financiers destinés à la vente
Autres participations				
Autres actifs non courants			111	
Créances clients			13 845	
Autres créances			5 661	
Actifs financiers à court terme				
Equivalents de Trésorerie	451			
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>451</b>	<b>0</b>	<b>19 617</b>	<b>0</b>
Dettes financières à long terme		16 537		
Dettes financières à court terme		10 609		
Dettes sur immobilisations			2 230	
Fournisseurs			7 545	
Autres dettes			7 669	
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>27 146</b>	<b>17 444</b>	<b>0</b>

31 mars 2006	Actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du cpte de résultat	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Actifs financiers destinés à la vente
Autres participations				
Autres actifs non courants			109	
Créances clients			8 006	
Autres créances			5 111	
Actifs financiers à court terme			0	
Equivalents de Trésorerie	500			
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>500</b>	<b>0</b>	<b>13 226</b>	<b>0</b>
Dettes financières à long terme		15 794		
Dettes financières à court terme		1 689		
Dettes sur immobilisations			1 328	
Fournisseurs			9 607	
Autres dettes			11 702	
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>17 483</b>	<b>22 637</b>	<b>0</b>

## 6.17 Informations relatives aux parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent les opérations commerciales ou financières réalisées entre la société mère et ses filiales, et principalement les opérations suivantes :

- Achats et ventes de marchandises,
- Locations immobilières,
- Avance de trésorerie en compte courant,

Toutes les conventions ci-dessus sont conclues à des conditions normales de marché.

Les transactions réalisées avec les mandataires sociaux concernent leur rémunération qui s'est élevée au cours des deux derniers exercices aux montants suivants en k€:

	Rémunération fixe perçue	Rémunération variable perçue	Charge relative aux stocks options	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Prime d'arrivée et/ou de départ	Régime spécifique de retraites complémentaires
2007-08	199	0	0	2	0	0	0
2006-07	249	0	0	6	0	0	0
2005-06	366	0	0	6	0	19	17

La rémunération de l'ensemble des membres du comité de direction Groupe (dont certains sont mandataires sociaux) au cours des deux derniers exercices s'est élevée aux montants suivants en k€:

	Rémunération fixe perçue	Rémunération variable perçue	Charge relative aux stocks options	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Prime d'arrivée et/ou de départ	Régime spécifique de retraites complémentaires
2007-08	591	0	0	1	0	0	10
2006-07	576	0	0	1	0	0	10
2005-06	677	0	0	1	0	0	0

### MI29 :

Monsieur Maxence Hecquard, Administrateur et directeur général délégué de la Société, n'est pas salarié du Groupe mais est détaché auprès de la Société dans le cadre d'un contrat de mise à disposition de personnel par son employeur MI 29. Les honoraires facturés par MI 29 à ce titre s'étaient élevés à 100k€ au 31 mars 2007. Le contrat de service a été renouvelé pour l'exercice 2007-08, la mise à disposition de personnel étant élargie à Monsieur Nicolas Hoang, lui-même Administrateur et salarié de MI29. Les honoraires provisionnés au 31 mars 2008 s'élèvent à 204 k€

### Monsieur Falc et Madame De Vrieze :

Par ailleurs le Groupe réalise des transactions avec la SCI Falc (détenu à 90% par Monsieur Alain Falc) exploitant d'un magasin de la filiale Espace 3 sur Paris, ainsi qu'avec la SCI Jafa (détenue à 25% par Monsieur Alain Falc, Président du conseil d'administration, et à 25% par Madame Jacqueline De Vrieze, Administrateur), qui exploite le magasin de la filiale Espace 3 situé à Valenciennes. Les montants respectifs des loyers facturés est de :

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
SCI Falc	38	41	29
SCI Jafa	37	37	41

### Deutsche Bank :

En janvier 2006, par la signature du protocole et sa substitution aux prêteurs initiaux, Deutsche Bank avait renoncé au règlement en cash d'une quote-part de la dette, cette dernière devant être éteinte par la remise d'actions nouvelles. Par conséquent, en application des dispositions d'IAS 32.16, une quote-part de la dette d'origine avait été reclassée en capitaux propres au 31 mars 2006 pour 20.3 M€ alors même que la livraison des actions est intervenue le 29 décembre 2006. Le solde de la dette soit 8.528 k€ devient de la dette long terme à l'issue de l'opération.

Deutsche Bank a ensuite mis en place, en sus des 3 M€ à 3 ans prévu par le protocole du 14 janvier 2006 (New Money 1), des concours supplémentaires à compter du 01 avril 2006 soit :

- le 06 avril 2006 une ligne supplémentaire de crédit (New Money 2) de 3 M€ à 3 ans, remboursable en 30 mensualités après un différé de 6 mois.
- le 21 août 2006 un crédit de campagne (New Money 3) de 6 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 4,5 M€ ont été tirés avant le 30 septembre 2006 et le solde en novembre 2006.

Au cours de l'exercice 2007-08, Deutsche Bank a mis en place des concours d'exploitation supplémentaires inscrits en « Dettes financières / New Money » comme suit :

- le 03 juillet 2007 le renouvellement pour 4 M€ du crédit de campagne de 2006 (New Money 3) au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007 ;
- le 03 juillet 2007 un crédit de campagne additionnel (New Money 4) pour 3 M€ supplémentaires au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 1,5 M€ sont tirés à la signature et le solde au début d'août 2007.

Au 31 mars 2008, la ligne de crédit octroyée le 06 avril 2006 a fait l'objet de remboursements mensuels à hauteur de 1,2 M€ (soit 1,7 M€ cumulés) et celles octroyées le 03 juillet 2007 d'un remboursement intégral de 7,0 M€

Post clôture, la ligne de crédit « new money » de 3 M€ à 3 ans accordée le 06 avril 2006 a été remboursée par anticipation le 09 mai 2008 à concurrence de 2.767 k€ en faveur de Deutsche Bank, l'escompte de la créance de carry-back fiscal inscrite au bilan pour 3.931 k€ ayant permis d'obtenir les fonds nécessaires à ce remboursement anticipé.

Aucun de ces crédits ne fait l'objet de covenant. Ils font en revanche l'objet de garanties détaillées au **paragraphe 6.14 Engagement hors bilan.**

Les frais financiers comptabilisés en faveur de Deutsche Bank au 31 mars 2008 sont détaillés ci-dessous :

<i>En k€</i>	Montant tiré	Intérêts 2007/08	Encours au 31 mars 2008
New Money 1	2.767	233	2.767
New Money 2	3.000	157	1.300
Crédit de campagne	7.000	503	-
Dette bancaire LT *	8.528	480	8.528
Total	21.295	1.373	12.595

## C. – Résultat des 5 derniers exercices

Nature des Indications ( en euros )	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
<u>1- Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	7 072 542	7 080 342	7 080 342	19 580 346	19 615 552
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 536 271	3 540 171	3 540 171	9 790 173	9 807 776
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Par exercice de droit de souscription	98 866	78 516	60 316	43 250	23 600
- Par exercice de bons de souscriptions ( BSA ) *	-	-	-	1 631 695	1 601 092
<u>2- Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	96 563 043	58 970 273	32 042 771	39 739 855	52 442 800
			(13 631		
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(3 999 010)	(3 280 909)	198)	(4 187 613)	5 202 538
Impôts sur les bénéfiques	(76 436)	(3 930 919)	89 250	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice			(23 106		
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(5 774 012)	(24 858 019)	308)	274 295	7 775 252
Montant des bénéfiques distribués	-	-	-	-	-
<u>3- Résultats par action</u>					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	(1.11)	0.18	(3.88)	(0.43)	0.67
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1.63)	(7.02)	(6.53)	0.03	0.79
Dividende versé à chaque action					
<u>4-Personnel</u>					
Nombre de salariés	150	140	126	94	99
Montant de la masse salariale	3 925 352	3 789 998	3 337 088	2 884 699	3 004 674
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1 593 354	1 561 657	1 430 557	1 232 933	1 247 527

(\*) 1 action pour 6 BSA

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bigben Interactive S.A., relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 4.3.7. aux états financiers.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 4.3.7 donne une information appropriée.

- Les notes 4.3.11 et 5.7. de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière de suivi de valorisation des impôts différés, approche qui implique des estimations.

Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises, tel que décrit en note 4.3.9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### Les commissaires aux comptes

Marcq en Baroeul, le 11 juillet 2008

Roubaix, le 11 juillet 2008

***KPMG Audit***

Département de KPMG S.A.

***Fiduciaire Métropole Audit***

*Christian de Brianson*

*Jean-François Pansard*

Associé

Associé

# Comptes sociaux

## I - Bilan au 31 mars 2008

### I.1 - Actif

ACTIF	Valeurs Brutes 31/03/08	Amort. Et Prov. 31/03/08	Valeurs Nettes 31/03/08	Valeurs Nettes 31/03/07	Valeurs Nettes 31/03/06
	k€	k€	k€	k€	k€
<b>Actif immobilisé</b>					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Concessions, brevets	212	155	57	61	74
Avances et acomptes	19	-	19	11	-
	231	155	76	72	74
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1 687	300	1 387	1 453	1 525
Installations techniques	95	83	12	7	12
Autres immobilisations corporelles	1 063	751	312	253	266
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	2 845	1 134	1 711	1 713	1 803
<i>Immobilisations financières</i>					
Titres de participation	19 253	16 041	3 212	3 212	3 212
Créances rattachées à des participat.	11 218	9 218	2 000	-	1 200
Autres titres immobilisés	3	-	3	3	3
Prêts	1 188	-	1 188	1 188	1 188
Autres immobilisations financières	5	-	5	5	1
	31 667	25 259	6 408	4 408	5 604
<b>TOTAL</b>	<b>34 743</b>	<b>26 548</b>	<b>8 195</b>	<b>6 193</b>	<b>7 481</b>
<b>Actif circulant</b>					
Stocks et en-cours	17 744	9 261	8 483	7 132	6 767
Avances et acomptes	756	-	756	1 102	113
Créances					
Clients et comptes rattachés	16 546	3 927	12 619	12 382	5 003
Autres créances	8 085	371	7 714	8 803	7 789
				21 185	12 792
Valeurs mobilières de placement	1 286	387	899	593	597
Disponibilités	709	-	709	314	381
<b>TOTAL</b>	<b>45 126</b>	<b>13 946</b>	<b>31 180</b>	<b>30 326</b>	<b>20 650</b>
Charges constatées d'avance	228	-	228	198	703
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	-	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>80 097</b>	<b>40 494</b>	<b>39 603</b>	<b>36 717</b>	<b>28 834</b>

## I.2 - Passif

<b>PASSIF</b>	<b>Valeurs Nettes 31/03/2008</b>	<b>Valeurs Nettes 31/03/2007</b>	<b>Valeurs Nettes 31/03/2006</b>
	<b>k€</b>	<b>k€</b>	<b>k€</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	19 616	19 580	7 080
Primes	23 055	23 038	15 440
Réserve légale	707	707	707
Réserves réglementées	-	-	-
Autres réserves	(42 899)	(43 172)	(20 066)
Résultat de l'exercice	7 775	274	(23 106)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 254</b>	<b>427</b>	<b>(19 945)</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	663	701	670
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	12 722	18 494	30 510
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 707	5 238	5 470
Dettes fiscales et sociales	1 312	1 182	4 859
Dettes sur immobilisations	1 407	1 362	1 328
Autres dettes	9 391	9 203	5 852
Produits constatés d'avance	131	110	87
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>30 670</b>	<b>35 589</b>	<b>48 106</b>
Ecart de conversion passif	16	-	3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>39 603</b>	<b>36 717</b>	<b>28 834</b>

## II - Compte de résultat au 31 mars 2008

	Valeurs Nettes 31/03/08	Valeurs Nettes 31/03/07	Valeurs Nettes 31/03/06
	k€	k€	k€
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises	52 424	39 692	31 945
Ventes de services	19	48	98
Chiffre d'affaires net	<b>52 443</b>	<b>39 740</b>	<b>32 043</b>
Reprises sur amort., provisions et transferts de charges	4 378	8 175	11 727
Autres produits d'exploitation	108	66	145
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>56 929</b>	<b>47 981</b>	<b>43 915</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises	35 045	28 290	23 009
Variation de stocks de marchandises	545	4 106	8 136
Autres achats et charges externes	5 060	4 850	5 163
Impôts, taxes et versements assimilés	254	243	406
Salaires et traitements	3 005	2 885	3 337
Charges sociales	1 248	1 233	1 430
Dotations aux amort. des immobilisations	198	194	218
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 291	1 648	16 876
Dotations aux provisions pour risques et charges	329	417	435
Autres charges d'exploitation	718	2 231	473
	<b>49 693</b>	<b>46 097</b>	<b>59 483</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7 236</b>	<b>1 884</b>	<b>(15 568)</b>
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participation	250	111	1 489
Produits des autres immobilisations financières	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	188	71	58
Reprises sur provisions financières	2 040	44	14
Gains de change	138	50	139
	2 616	276	1 700
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux provisions financières	-	1 200	6 673
Intérêts et charges financières	1 904	1 381	1 111
Pertes de change	179	113	195
	2 083	2 694	7 979
<b>Résultat financier</b>	<b>533</b>	<b>(2 418)</b>	<b>(6 279)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>7 769</b>	<b>(534)</b>	<b>(21 847)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion	4	948	-
Sur opérations en capital	2	6	323
Reprise sur provisions	-	-	3 000
	6	954	3 323
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion	-	146	340
Sur opérations en capital	-	-	4 242
Dotations aux provisions	-	-	-
	-	146	4 582
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6</b>	<b>808</b>	<b>(1 259)</b>
Participation	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>7 775</b>	<b>274</b>	<b>(23 106)</b>

### III – Affectation du résultat

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008 d'affecter le résultat de la façon suivante :

<b>Origine</b>		
Résultat de l'exercice : bénéfice de	7 775 251,84 EUR)	
Report à nouveau débiteur (au titre de l'exercice antérieur)	(55 515 761,19 EUR)	
Report à nouveau rectifié	(47 740 509,35 EUR)	
<b>Affectation</b>		
Report à nouveau débiteur		(47 740 509,35 EUR)
<b>TOTAUX :</b>	<b>(47 740 509,35 EUR)</b>	<b>(47 740 509,35 EUR)</b>

Au titre des trois précédents exercices, les dividendes distribués à chaque action et l'avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
31-03-2005	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31-03-2006	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31-03-2007	0,00 €	0,00 €	0,00€

# Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2008

## Comptes sociaux

Ce document constitue l'annexe des comptes sociaux de Bigben Interactive au 31 mars 2008. Ils présentent un total actif de 39.603 k€ et un bénéfice de 7 775 k€. Les chiffres indiqués dans cette annexe sont en milliers d'euros, sauf mention particulière.

### 1. FAITS MAJEURS

#### 1.1 Durant l'exercice clos au 31 mars 2008

##### a) Développement commercial

Croissance du secteur du jeu vidéo qui est entré de plein pied dans le domaine des loisirs privilégiés; Ventes record de consoles pendant la période de Noël 2007 entraînant un accroissement des ventes d'accessoires, largement profitable à Bigben Interactive ;  
Forte croissance du chiffre d'affaires dès le premier semestre de l'exercice (25,0%), la progression annuelle s'établissant à 33,0% ;

- progression du métier de l'Accessoire de 41% par rapport à l'exercice 2006/07, cette prééminence du cœur de métier (part relative 64,7%) impactant favorablement la marge brute ;
- poursuite du redressement amorcé au deuxième semestre de l'exercice précédent pour la distribution non exclusive (+34%) et l'audio (+16%) ;
- léger recul attendu de la distribution exclusive (-4%) du fait d'une relative faiblesse de l'actualité éditoriale

##### b) Moyens

Reconfiguration de la plate forme logistique de Libercourt pour traiter l'augmentation sans précédent des volumes liée à la croissance de l'activité en France et la centralisation de la logistique de l'Allemagne avec :

- Mise en service de la ligne automatisée de préparation de colis début juin 2007 ;
- Transfert de la logistique de la filiale BBI GmbH fin mars 2008 ;

##### c) Actionnariat

- Franchissement à la baisse par Deutsche Bank AG London du seuil de 1/4 des actions et droits de vote puisque détenant désormais 24,20 % du capital et 24,12 % des droits de vote.  
Deutsche Bank et MI 29 Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert, détiennent toujours la majorité absolue du capital et des droits de vote.
- Exercice de 105.618 BSA du 01 avril 2007 au 31 mars 2008 donnant lieu à la création de 17.603 actions nouvelles

##### d) Liquidation de l'ancienne filiale Bigben Interactive UK Ltd

- Quitus de gestion donné aux Joint Administrators le 03 avril 2007 ;
  - Achèvement de ses diligences par le Liquidateur fin mars 2008 avec la production de leurs créances par les créanciers fin mars 2008.
- Le processus de liquidation devrait pouvoir être achevé au cours du 1<sup>er</sup> semestre du nouvel exercice 2008-09.

##### e) Contrôle fiscal

Mise en recouvrement le 09 octobre 2007 du redressement de 146 k€ pénalités incluses, résultant du contrôle fiscal pour les exercices ouverts à compter du 01 avril 2002 et jusqu'au 31 mars 2006.

##### f) Finances

Renouvellement par DEUTSCHE BANK du crédit de campagne à hauteur de 7 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007, ce crédit étant intégralement remboursé au 31 mars 2008.

## 1.2 Evènements post clôture

### a) Carry-back fiscal

Escompte par RBS Factor le 07 mai 2008 de la créance de carry-back fiscal inscrite au bilan pour 3 921k€  
Remboursement anticipé du New Money 1 le 09 mai 2008 grâce aux fonds dégagés par cet escompte.

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

*En application du code de commerce - art. 9, 11 et 7, 21, 24.*

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. En vue de l'établissement des états financiers, la direction de la Société peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes annexes.

Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêt des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité. Ces hypothèses concernent notamment la valorisation des titres de participation et des prêts associés, les engagements envers les salariés et les provisions.

### **2.1 - Changements de méthodes comptables**

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.

Pour mémoire :

La société a appliqué à compter du 1er avril 2005 les règlements CRC 2003 – 07 et 2004 – 06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Conformément au règlement CRC 02-10, les actifs immobiliers (site de Lesquin) ont fait l'objet en 2005/2006, de façon rétrospective, d'une analyse par composants (gros œuvre, toitures, installations générales et électriques, menuiseries extérieures, agencements intérieurs lourds (sols, etc), agencements intérieurs légers (serrurerie, etc), voierie et réseaux divers).

### **2.2 - Changement d'estimation**

Compte tenu de l'évolution de la gestion des produits défectueux par les clients allant vers une pratique de retours plus systématiques et celle de la relation commerciale d'une manière générale, il a été constitué, pour la première fois sur l'exercice clos le 31 mars 2006 une provision cohérente au regard des retours mensuels moyens constatés et de l'analyse statistique des ventes et retours de défectueux par nature de produits. Ce changement d'estimation a impacté le résultat au 31 mars 2006 pour -300 k€

### **2.3 - Changement de méthode de présentation**

Les méthodes de présentation adoptées dans les comptes annuels au 31 mars 2008 sont identiques à celles utilisées dans les comptes clos au 31 mars 2007 hormis les aspects suivants :

- l'encours de créances clients remises en affacturage classées en totalité en « Autres dettes » au 31 mars 2007 a fait l'objet en mars 2008 d'une ventilation entre la partie correspondant au financement réel du factor qui reste classée en « Autres dettes » et la partie non financée qui est compensée par les comptes de réserves figurant à l'actif (retenue de garantie, retenue pour ristournes clients à payer), le solde de tous ces comptes étant positionnés en « Autres créances » ou « Autres dettes.

Compte tenu de ce changement de présentation, le poste Affacturage compris dans les « Autres Créances » serait de 918 k€ au 31 mars 2006 et de 107 k€ au 31 mars 2007.

Le poste Affacturage compris dans les « Autres dettes » serait de 405 k€ au 31 mars 2006 et de 2 517 k€ au 31 mars 2007.

- les « Charges constatées d'avance » sur Droits de Licences ont été reclassées en « Autres créances » dans le bilan au 31 mars 2007 afin d'obtenir un suivi individualisé des contrats. Le montant des avances consommées sur Droits de Licence, reclassées en Autres créances, s'élèvent à 319 k€ en brut provisionnées pour 50 k€
- à compter de l'exercice clos le 31 mars 2007, les provisions constituées antérieurement sur les produits vendus dans l'exercice font l'objet d'une reprise de provisions au compte de résultat. Les articles en stock, pour lesquels la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, font l'objet d'une dotation. La méthode antérieure consistait à reprendre en résultat la totalité de la provision de début d'exercice et de constituer une nouvelle provision reprenant éventuellement les articles provisionnés l'année précédente.



#### **2.4 - Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties selon le plan d'amortissement suivant :

- Logiciels 12 mois, prorata temporis

#### **2.5 - Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation, selon les plans d'amortissement suivants :

Constructions	15 à 20 ans
Agencements constructions	10 ans
Agencements installations	4 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 8 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

#### **2.6 - Immobilisations financières**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. Des provisions pour dépréciation sont éventuellement constatées à la clôture de l'exercice, soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'usage de la participation telle qu'évaluée par la direction dans la stratégie d'ensemble du Groupe sur la base d'une approche multicritères, approche en particulier basée sur les cash flows prévisionnels actualisés de la filiale.

Les créances rattachées à des participations correspondent à la conversion d'une partie des créances clients envers les filiales Bigben Interactive UK et Bigben Interactive GmbH.

Le poste prêts correspond au versement effectué auprès d'une société de crédit bail immobilier et représente 50% du coût d'un bâtiment de stockage, dont le premier loyer a été versé en avril 2001.

Les autres immobilisations financières sont composées de cautions versées sur des loyers et de titres immobilisés. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

#### **2.7 - Stocks et encours**

Les stocks sont composés de marchandises évaluées au prix moyen pondéré. Le prix d'achat inclut les frais annexes. Une provision pour dépréciation est constituée sur les articles en stock en fonction de leur ancienneté et de leur valeur de réalisation.

#### **2.8 - Créances**

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an. Une provision est constituée sur les créances douteuses ou litigieuses ou présentant un risque de recouvrement, après étude individuelle des dossiers.

#### **2.9 - Engagement en matière de retraite**

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés ont droit à une allocation prévue par la Convention Collective du Commerce de Gros.

Cet engagement est calculé tenant compte d'un départ en retraite des salariés à l'âge de 65 ans et d'une loi de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

#### **2.10 - Sensibilité au risque de taux**

Concernant le risque de taux, la société possède des lignes de financement à taux variable (Euribor principalement) qui représentent, à la clôture, la totalité des emprunts et dettes financières. Aucun instrument de couverture n'est utilisé.

### ***2.11 – Degré d'exposition au risque de change***

Les créances en devises sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Concernant le risque de change, certains achats, principalement les achats d'accessoires, sont effectués en devises (USD, HKD et GBP). L'engagement d'achat à terme de devises est de 435 kUSD soit 281 k€ au 31 mars 2008.

Les dettes en devises non couvertes sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1 - Immobilisations incorporelles

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>31 mars 2008</b>
Logiciels	194	200	12	-	212
Avances	-	11	19	11	19
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>211</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>231</b>

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31 mars 2008</b>
Logiciels	120	139	16	-	155

#### 3.2 - Immobilisations corporelles

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>31 mars 2008</b>
Terrains	1	1	-	-	1
Bâtiments	1.342	1.346	-	-	1.346
Agencements des Constructions	330	330	10	-	340
Matériel et Outillage	83	84	11	-	95
Agencements des Installations	505	518	93	-	611
Matériel de transport	16	16	1	-	17
Mobilier et Matériel. de bureau	450	457	64	86	435
Immo. corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2.727</b>	<b>2.752</b>	<b>179</b>	<b>86</b>	<b>2.845</b>

Les ensembles immobiliers des sites de Lesquin et Libercourt sont financés par crédit bail. Le coût de revient de la construction du site de Lesquin étant à la clôture supérieur de 1.300 k€ par rapport au financement initialement accordé, ce montant a été immobilisé dans le poste Bâtiments et amorti en fonction des durées d'utilisation des composants identifiés.

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>CRC 2002-10</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31 mars 2008</b>
Bâtiments	121	180	(8)	67	-	239
Agencements des Constructions	27	44	-	17	-	61
Matériel et Outillage	71	77	-	7	-	84
Agencements des Installations	309	352	-	46	-	398
Matériel de transport	5	9	-	3	-	12
Mobilier et Matériel. De bureau	391	377	-	49	86	340
<b>Total</b>	<b>924</b>	<b>1.039</b>	<b>(8)</b>	<b>189</b>	<b>86</b>	<b>1.134</b>

### 3.3 – Titres de participation

Sociétés	Valeur nette 31 mars 2006	Valeur nette 31 mars 2007	Valeur brute 31 mars 2008	Provisions	Valeur nette 31 mars 2008
Cadonor sarl	46	46	46	-	46
Espace 3 Game's S.A.S.	-	-	2.849	2.849	-
Atoll Soft S.A.	2.897	2.897	2.897	-	2.897
Bigben Interactive Holdings UK Ltd (ex Planet Holdings Ltd)	-	-	12.692	12.692	-
Bigben Interactive (HK) Ltd	269	269	269	-	269
Bigben Interactive GmbH	-	-	500	500	-
<b>Total</b>	<b>3.212</b>	<b>3.212</b>	<b>19.253</b>	<b>16.041</b>	<b>3.212</b>

### 3.4 – Provisions sur titres de participation

#### Rappel de l'historique

Provisionnement intégral :

- des titres de la filiale anglaise Bigben Interactive Holdings UK Ltd (qui détient 100% des titres de Bigben Interactive UK) soit 12.692 k€ au 31 mars 2005 pour tenir compte de l'arrêt de l'activité en Angleterre et de la mise sous Administration de cette filiale.
- des titres de la filiale allemande Bigben Interactive GmbH soit 500 k€ au 31 mars 2004 pour tenir compte des pertes enregistrées par cette dernière.
- des titres de la filiale française Espace 3 Game's SAS soit 2.849 k€ au 31 mars 2006 compte tenu de la situation nette de l'entité et des prévisions d'activité sur l'exercice en cours.

#### Dotation de la période :

- Aucune provision n'a été constituée sur l'exercice.

### 3.5 – Créances rattachées à des participations

<u>En k€, valeur brute hors intérêts</u>	31 mars 2006	31 mars 2007	31 mars 2008	Durée
Bigben Interactive UK	6.000	6.000	6.000	4 ans
Bigben Interactive GmbH	5.000	5.000	5.000	8 ans
Provision	(9.800)	(11.000)	(9.000)	
<b>Total en valeur nette hors intérêts</b>	<b>1 200</b>	<b>-</b>	<b>2.000</b>	

#### Rappel de l'historique

La créance relative à la filiale Bigben Interactive U.K. a été totalement provisionnée au cours de l'exercice 2004/2005.

La créance de 8 M€ vis à vis de la filiale allemande à la filiale Bigben Interactive GmbH a été dépréciée pour 3 M€ au 31 mars 2005 et a ensuite fait l'objet d'un abandon de créance de même montant au 30 septembre 2005. Cet abandon a été accordé par la société mère avec clause de retour à meilleure fortune résultant d'un retour à une situation nette positive.

Afin de tenir compte du différé de paiement accordé et des facultés de remboursement attendues de la filiale à moyen terme, la créance résiduelle de 5 M€ a été provisionnée au 31 mars 2006 à hauteur de 3,8 M€ puis intégralement provisionnée au 31 mars 2007 soit une provision complémentaire de 1,2 M.

### Mouvements de la période :

Du fait de l'amélioration de l'exploitation de la filiale allemande, de son retour confirmé à la rentabilité au 31 mars 2008 et des perspectives d'activité et rentabilité sur les 2 ans à venir, la provision susvisée de 5,0M€ a été réduite à 3,0M€ par réintégration de 2,0M€

### **3.6 – Autres immobilisations financières**

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2008</b>
Titres immobilisés	3	3	3
Prêt sur crédit bail immobilier	1.188	1.188	1.188
Dépôts et cautionnements	1	5	5
<b>Total</b>	<b>1.192</b>	<b>1.196</b>	<b>1.196</b>

Le prêt en faveur de Batinorest de 1.188 k€ correspond au financement partiel des travaux sur le site logistique de Libercourt. Il s'agit d'une avance non rémunérée, à échéance en 2012.

### **3.7 – Stocks et en-cours**

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2008</b>
Stocks en valeur brute	22.396	18.289	17.744
Dépréciation	(15.629)	(11.157)	(9.261)
<b>Stocks en valeur nette</b>	<b>6.767</b>	<b>7.132</b>	<b>8.483</b>

Depuis le 31 mars 2005, le Groupe a décidé de procéder à un déstockage accéléré afin d'alléger la structure financière. De ce fait il est tenu compte dans la détermination de la valeur de réalisation des stocks concernés non plus seulement des derniers prix de vente constatés en date d'arrêté, mais également des prix estimés pour permettre un déstockage rapide..

Provision à l'ouverture – 01/04/2007	11.157
Dotation de l'exercice	1.607
Provision consommée sur déstockage.	3.503
Provision à la clôture – 31/03/2008	9.261

Un changement de présentation des comptes a été opéré au cours de l'exercice 2006-07.

### **3.8 – Créances clients et comptes rattachés**

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2008</b>
Clients et comptes rattachés	5.316	13.426	15.322
Clients douteux	2.079	1.628	1.224
Provision pour Dépréciation	(2.392)	(2.672)	(3.927)
<b>Total Clients</b>	<b>5.003</b>	<b>12.382</b>	<b>12.619</b>

L'encours de créances clients remises en affacturage est de 5.024 k€ au 31 mars 2008 contre 4.285 k€ au 31 mars 2007. Depuis l'exercice clos le 31 mars 2007, l'encours de créances clients remises en affacturage est classé en « autres dettes » et n'est plus compensé directement dans les créances clients. A présentation identique, le poste « Clients et comptes rattachés » serait de 6 536 k€ et le poste « autres dettes » serait de 8 713 k€ pour l'exercice clos le 31 mars 2006. La créance commerciale sur Espace 3 Game's, provisionnée pour 930 k€ au 31 mars 2007, a fait l'objet d'un complément de provision de 1 600 k€ sur l'exercice 2007-2008 compte tenu des ses perspectives d'activité. Celle ci est donc de 2 530 k€ au 31 mars 2008.

### 3.9 – Autres créances

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2008</b>
Avoirs et ristournes à recevoir des fournisseurs	1.045	1.481	1.090
Fournisseurs débiteurs	116	7	37
Diverses créances	23	49	70
Editeurs Jeux exclusifs	1.864	319	823
Comptes courants filiales	371	371	371
Etat, TVA	970	1.129	1.486
Provision pour Dépréciation	(2.118)	(421)	(371)
<b>Sous total Créances Exploitation</b>	<b>2.271</b>	<b>2.935</b>	<b>3.506</b>
Report en arrière des déficits	3.931	3.931	3.931
Créances sur Immob cédées	313	-	-
Affacturage	1.274	1.937	277
<b>Total Autres créances</b>	<b>7.789</b>	<b>8.803</b>	<b>7.714</b>

Ces créances sont à échéance à moins d'un an sauf le report en arrière des déficits (mars 2010).

La provision pour dépréciation correspond à la provision à 100% du compte courant de Bigben Interactive UK (371 k€).

Un changement de présentation des comptes a été opéré au cours de l'exercice 2007-08 (voir note 2.3).

### 3.10 – Valeurs mobilières de placement

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2008</b>
Actions propres (valeur brute)	568	569	569
Dépréciation	(471)	(427)	(387)
Actions propres (valeur nette)	97	142	182
OPCVM monétaires	500	451	717
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>597</b>	<b>593</b>	<b>899</b>

Ce poste comprend :

- les actions propres détenues au 31 mars 2008 soit 37.138 titres. Leur valeur de marché à cette date étant de 182 k€ une provision a été constatée dans les comptes à hauteur de 387 k€
- un placement en OPCVM monétaire (SICAV « CIC TRESORERICIC » de Banque Scalbert Dupont BSD-CIC) au 31 mars 2008 de 567 k€ L'évaluation a été réalisée à partir de la valeur liquidative au 31 mars 2008, dégageant une plus value latente quasi nulle, ce placement ayant été réalisé le 01/02/2008 et le 20/03/2008.
- un placement en OPCVM monétaire ( FCP « SEPTENTRION CT » de la BPN au 31 mars 2008 de 150 k€ dégageant une plus valente de 5 k€ Ce placement a été effectué à la demande de la BPN pour garantir une caution délivrée par elle même concernant le litige fiscal de la Société Vox Diffusion depuis fusionnée chez Bigben Interactive actuellement en instruction au Tribunal Administratif de Lille.

### 3.11 – Détail des charges constatées d'avance

<b>En k€</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2008</b>
Achats de marchandises	8	1	1
Charges d'exploitation	172	197	227
Droits de licences	523	-	-
Frais financiers	-	-	-
<b>Total</b>	<b>703</b>	<b>198</b>	<b>228</b>

Les « Charges constatées d'avance » sur Droits de Licences ont été reclassées dans le bilan au 31 mars 2007 en « Autres créances » pour obtenir un suivi individualisé des contrats. Le montant restant au bilan du 31 mars 2008 est de 823 k€ net de provisions contre 269 k€ au 31 mars 2007.

### **3.12 – Capitaux propres**

#### **3.12.1 – Capital social**

Le capital social est composé de 9 807 776 actions d'une valeur nominale de 2 € Lors de l'exercice, nous avons enregistré la conversion de 105 638 BSA soit 17 603 actions.

#### **3.12.2 – Prime d'émission**

Lors de la conversion des BSA en actions, il a été constaté une prime d'émission de 1.25 € par action sur 17 603 actions nouvelles soit une prime totale de 22 K€

Les frais relatifs à cette augmentation de capital ont été imputés sur cette prime à hauteur de 5 k€

#### **3.12.3 – Réserves**

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2007, soit 274.295 €, a été affecté conformément à l'Assemblée générale mixte du 20 juillet 2007, en report à nouveau débiteur soit :

- Report à nouveau débiteur existant	(55.790.056) €
- Affectation du résultat en report à nouveau	274.295 €
<b>Report à nouveau débiteur</b>	<b>(55.515.761) €</b>

### 3.13. – Capitaux propres

<b>Capitaux propres au 31 mars 2004</b>	<b>28.004</b>
Résultat net de l'exercice	(24.858)
Augmentation de capital	7
<b>Capitaux propres au 31 mars 2005</b>	<b>3.153</b>
Résultat net de l'exercice	(23.106)
Application Méthode par Composants	8
<b>Capitaux propres 31 mars 2006</b>	<b>(19.945)</b>
Augmentation de capital	12.500
Prime d'émission nette de frais	7.598
Résultat net de l'exercice	274
<b>Capitaux propres 31 mars 2007</b>	<b>427</b>
Résultat net de l'exercice	7 775
Augmentation de capital net de frais	52
<b>Capitaux propres 31 mars 2008</b>	<b>8 254</b>

### 3.14 – Provisions pour risques et charges

<u>En k€</u>	31 mars 2006	31 mars 2007	Dotatio ns	Provisio ns utilisées	Provisio ns devenues sans objet	31 mars 2008
Provision pour perte de change	-	-	-	-	-	-
Provision pour Indemnité retraite	174	191	17	-	-	208
Provision pour coûts de liquidation de BBI UK	71	46	-	18	-	28
Provision sur retour produits défectueux	300	359	230	-	259	330
Provision pour risque sur créances clients et fournisseurs	125	105	82	90	-	97
<b>Total</b>	<b>670</b>	<b>701</b>	<b>329</b>	<b>108</b>	<b>259</b>	<b>663</b>

### 3.15– Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

<u>En k€</u>	03/2006	03/2007	03/2008	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts bancaires	-	-	-	-	-	-
<i>dont emprunts protocolés</i>	-	-	-	-	-	-
Deutsche Bank – Investisseur	27.260	8.528	8.528	2.132	6.396	-
New Money	2.767	9.267	4.067	3.967	100	-
Concours bancaires courants	304	63	3	3	-	-
Interets courus Deutsche Bank	147	582	80	80	-	-
Intérêts courus New Money	32	54	44	44	-	-
<b>Total</b>	<b>30.510</b>	<b>18.494</b>	<b>12.722</b>	<b>6.226</b>	<b>6.496</b>	<b>-</b>



Le 14 janvier 2006, la société s'est vue accorder par un consortium d'investisseurs (constitué de Deutsche Bank, d'un investisseur privé et d'un actionnaire actuel) un schéma de recapitalisation et de restructuration de son passif bancaire s'élevant à 29,5 millions d'euros selon les modalités suivantes :

- cession au consortium par les 10 banques parties à l'accord de restructuration du 15 septembre 2003 de l'intégralité de leurs créances à court, moyen et long terme en date du 31 octobre 2005 ;
- conversion en capital de 20 313 k€ de dette bancaire (2/3) par une émission d'ABSA ;
- rééchelonnement de la dette résiduelle soit 9 222 k€ sur 5 ans à compter du 31 mars 2008.

Dans l'attente de l'opération de conversion en capital réalisée le 29 décembre 2006, la totalité de la dette rachetée par Deutsche Bank (soit 27.260 K€) a figuré en « Emprunts auprès des Ets de crédit », celle rachetée par les investisseurs privés en « Autres dettes » (Compte courant d'associé et Investisseur privé, pour un total de 2.275 k€). Depuis cette date, la dette résiduelle de 9 222 k€ conserve cette ventilation.

Le même protocole prévoyait l'ouverture par le consortium d'investisseurs d'une nouvelle ligne de crédit « new money » de 3 M€ à 3 ans remboursable *in fine* qui a été intégralement tirée fin janvier 2006. La part octroyée par Deutsche Bank soit 2.767 k€ est inscrite en « Dettes financières/ New Money » au 31 mars 2006.

Au cours de l'exercice 2006-07, Deutsche Bank a mis en place des concours d'exploitation supplémentaires inscrits en « Dettes financières / New Money » soit :

- le 06 avril 2006 une ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ à 3 ans, remboursable en 30 mensualités après un différé de 6 mois ;
- le 21 août 2006 un crédit de campagne de 6 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 4,5 M€ sont tirés avant le 30 septembre 2006 et le solde en novembre 2006.

Au 31 mars 2007, la ligne de crédit octroyée le 06 avril 2006 a fait l'objet de remboursements mensuels à hauteur de 0,5 M€ et celle octroyée le 21 août 2006 d'un remboursement de 2,0 M€

Au cours de l'exercice 2007-08, Deutsche Bank a mis en place des concours d'exploitation supplémentaires inscrits en « Dettes financières / New Money » comme suit :

- le 03 juillet 2007 le renouvellement pour 4 M€ du crédit de campagne de 2006 (New Money 3) au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007 ;
- le 03 juillet 2007 un crédit de campagne additionnel (New Money 4) pour 3 M€ supplémentaires au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 1,5 M€ sont tirés à la signature et le solde au début d'août 2007.

Au 31 mars 2008, la ligne de crédit octroyée le 06 avril 2006 a fait l'objet de remboursements mensuels à hauteur de 1,2 M€ (soit 1,7 M€ cumulés) et celles octroyées le 03 juillet 2007 d'un remboursement intégral de 7,0 M€

Post clôture, la ligne de crédit « new money » de 3 M€ à 3 ans accordée le 06 avril 2006 a été remboursée par anticipation le 09 mai 2008 à concurrence de 2.767 k€ en faveur de Deutsche Bank, l'escompte de la créance de carry-back fiscal inscrite au bilan pour 3.931 k€ ayant permis d'obtenir les fonds nécessaires à ce remboursement anticipé.

Aucun des crédits accordés ne fait l'objet de covenant, qu'il s'agisse de la consolidation de la dette résiduelle après l'augmentation de capital devant être souscrite par les investisseurs, de la ligne de crédit de 3 M€ mise en place le 26 janvier 2006, de la ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ mise en place le 06 avril 2006 ou du crédit de campagne de 7 M€ mis en place le 03 juillet 2007.

Les concours bancaires courants recouvrent des découverts passagers de type « overnight ».

### 3.16 – Dettes d'exploitation

Toutes ces dettes sont à moins d'un an, le détail est le suivant :

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
Dettes fournisseurs	5.470	5.238	<b>5.707</b>
Dettes sociales	773	678	988
Dettes fiscales	4.086	504	324
<b>Total</b>	<b>10.329</b>	<b>6 420</b>	<b>7.019</b>

Les dettes fiscales ont été considérablement réduites du fait du remboursement intégral en décembre 2006 du principal du Moratoire TVA, les pénalités et intérêts provisionnés au titre des moratoires 2003, 2004 et 2005 pour un montant de 1.022 k€ ont fait l'objet de la remise maximum, laissant à la charge de la société la somme de 100 k€ pour solde de tout compte. Le redressement, reçu en date du 20 décembre 2006 à la suite du contrôle fiscal pour les exercices ouverts à compter du 01 avril 2002 et jusqu'au 31 mars 2006, a été mis en recouvrement le 09 octobre 2007 pour 146 k€, pénalités incluses.

### 3.17 – Autres dettes diverses

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
Clients, remises fin d'année à accorder	827	1.305	1.558
Clients créditeurs	2.497	2.630	4.136
Affacturage – Encours Clients	-	4.285	2.756
Compte courant d'Associé	579	225	215
Investisseur privé	1.945	754	722
Dettes sur immobilisations	1.328	1.362	1.407
Autres créditeurs divers	4	4	4
<b>Total</b>	<b>7.180</b>	<b>10.565</b>	<b>10.798</b>

Les dettes sur immobilisations correspondent essentiellement à la dette sur acquisition des titres Bigben Interactive Holdings UK Ltd.

L'évolution de la provision pour RFA à accorder est à mettre en lien avec la hausse de l'activité au cours de l'exercice.

Les positions créditrices en comptes clients s'expliquent essentiellement, comme à l'exercice précédent, par l'émission au cours du premier trimestre civil de l'année (2008) des RFA relatives à l'année passée (2007).

Le Compte courant d'associé, après conversion en capital d'une partie de la dette soit 362 k€, s'élève hors intérêts à 213 k€, se détaillant comme suit :

- 53 k€ de New Money reçu en janvier 2006 et remboursable in fine dans 3 ans.
- 160 k€ remboursable sur 5 ans à compter du 31 mars 2008, soit la partie à moins de 1 an de 8 k€, la partie de 1 an à 5 ans de 128 k€ et celle à plus de 5 ans de 24 k€

Le Compte Investisseur privé, après conversion en capital d'une partie de la dette soit 1.219 k€, s'élève hors intérêts à 714 k€, se détaillant comme suit :

- 180 k€ de New Money, reçu en janvier 2006 et remboursable in fine dans 3 ans.
- 534 k€ remboursable sur 5 ans à compter du 31 mars 2008, soit la partie à moins d'1 an de 27 k€, la partie de 1 an à 5 ans de 427 k€ et celle à plus de 5 ans de 80 k€

Post clôture, les parts de la ligne de crédit « new money » de 3 M€ à 3 ans accordée le 06 avril 2006 et inscrites pour 53 k€ en Compte courant d'associé et 180 k€ en compte Investisseur privé ont été remboursées par anticipation le 09 mai 2008, l'escompte de la créance de carry-back fiscal inscrite au bilan pour 3.931 k€ ayant permis d'obtenir les fonds nécessaires à ce remboursement anticipé.

Un changement de présentation des comptes a été opéré au cours de l'exercice 2007-08 (voir note 2.3).

### 3.18 – Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

Rubriques	Entreprises liées	Participations
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations	19.207	46
Créances rattachées à des participations	11.218	-
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients et comptes rattachés	6.195	-
<b>Dettes</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	1.333	-
<b>Résultat financier</b>		
Produits financiers	250	-

Les valeurs indiquées dans ce tableau sont les valeurs brutes, des provisions ayant été constituées à 100 % sur le sous-groupe anglais BBI UK , la filiale allemande BBI GmbH et la filiale française Espace 3 Game's (voir 3.4 « Provisions sur titres de participation »).

### 3.19 – Détail des charges à payer

En k€	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Intérêts courus auprès des Banques	48	54	43
Fournisseurs, factures non parvenues	501	513	392
Dettes sociales	462	421	710
Taxes assises sur salaires	40	33	33
Dettes fiscales	1.306	502	320
Clients, remises fin d'année à accorder	826	1.305	1.558
Intérêts Dette Investisseurs	160	634	90
<b>Total</b>	<b>3.343</b>	<b>3.462</b>	<b>3.146</b>

Les « Autres charges fiscales » au 31 mars 2006 comprennent 1.022 k€ d'intérêts et pénalités au titre des moratoires 2003, 2004 et 2005.

Les « Intérêts dette investisseurs » au 31 mars 2006 concernent 160 k€ d'intérêts sur 16 417 k€ de concours moyen terme pour la période du 01 novembre 2005 au 31 janvier 2006, date de règlement aux banques de leurs créances, conformément aux dispositions du protocole du 14 janvier 2006.

Les « Clients, remises de fin d'année à accorder » progressent au 31 mars 2007 et 31 mars 2008 en fonction de l'activité.

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 – Ventilation du chiffre d'affaires

#### 4.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
France	29.688	36.766	44.362
Exportation et livraisons C.E.	2.355	2.974	8.081
<b>Total</b>	<b>32.043</b>	<b>39.740</b>	<b>52.443</b>

#### 4.1.2 Répartition du chiffre d'affaires sectoriel

<b>En %</b>	<b>31 mars 2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
Accessoires	48%	56%	62%
Audio – Cadeaux	15%	10%	9%
Distribution exclusive	14%	8%	7%
Distribution classique	22%	26%	22%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 4.2 – Autres produits d'exploitation et reprises de provisions

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
Reprise sur provisions d'exploitation			
- Stocks	10.537	5.041	3.503
- Actifs circulants	1.096	(*) 2.495	480
- Risques et charges	79	385	368
Sous-total	11.712	7.921	4.351
Produits divers d'exploitation			
- Transferts de charges	15	254	27
- Autres produits d'exploitation	145	66	108
Sous-total	160	320	135
<b>Total</b>	<b>11.872</b>	<b>8.241</b>	<b>4.486</b>

(\*) Ce poste concerne essentiellement la reprise de provision sur les contrats de royauté provisionnés à 100%. Les avances versées sur ces contrats n'ont pu être amorties du fait d'une production insuffisante par rapport au minimum garanti et il a été décidé de les passer en charges. La reprise de provision constatée s'élève à 1.782 k€

### 4.3 – Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
Immobilisations	218	194	198
Stocks	15.629	569	1.607
Autres actifs circulants	1.247	1.079	1.684
Risques et charges	435	417	329
<b>Total</b>	<b>17.529</b>	<b>2.259</b>	<b>3.818</b>

#### 4.4 – Résultat financier

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
Dividendes reçus	1.300	-	-
Gains/Pertes de Change	(42)	(63)	(41)
Intérêts prêts Filiales	189	111	250
Intérêts reçus	58	71	28
Provisions sur titres	(2.848)	-	-
Provisions ou Reprises sur prêts Filiales	(3.800)	(1.200)	2.000
Provisions sur actions propres	(25)	44	40
Intérêts versés	(1.111)	(1.381)	(1.744)
<b>Total</b>	<b>(6.279)</b>	<b>(2.418)</b>	<b>533</b>

#### 4.5 – Résultat exceptionnel

##### 4.5.1 Détail des produits et charges exceptionnels

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
<b>Détail des charges exceptionnelles</b>			
Valeur comptables des éléments d'actifs cédés	1.231	-	-
Régularisation Comptes de Tiers et Divers	11	-	-
Amendes et Pénalités	340	146	-
Abandon de créance BBI GmbH	3.000	-	-
<b>Total</b>	<b>4.582</b>	<b>146</b>	<b>-</b>
<b>Détail des produits exceptionnels</b>			
Produits de cession des éléments d'actif immobilisé cédés	323	6	2
Produits fiscaux	-	948	4
Reprise Provision Créance BBI GmbH	3.000	-	-
Produits divers	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3.323</b>	<b>954</b>	<b>6</b>

La Valeur comptable des éléments d'actifs financiers cédés au 31 mars 2006 comprend essentiellement la valeur des titres de la filiale Yves Bertelin cédée le 30 mars 2006 soit 1.219 k€

Les Amendes et pénalités concernent au 31 mars 2006 le moratoire de TVA (Pénalités pour 2005 et intérêts des moratoires 2004 et 2005) et au 31 mars 2007 le redressement de 146 k€ notifié par la DVNI le 20 décembre 2006 (voir 3.6 « Dettes d'exploitation »).

Le poste « Produits fiscaux » en Mars 2007 correspond essentiellement à la remise gracieuse des pénalités et intérêts sur le moratoire TVA.

##### 4.5.2 Résultat exceptionnel par nature

<b>En k€</b>	<b>31/03/2006</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2008</b>
Plus value cession actions propres	-	-	-
Plus value cession immobilisation	(908)	6	2
Amendes et pénalités	(340)	802	-
Dotation exceptionnelle sur immobilisations	-	-	-
Divers	11	-	4
<b>Total</b>	<b>(1.259)</b>	<b>808</b>	<b>6</b>

## 4.6 – Impôt sur les bénéfices

### 4.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<u>En k€</u>	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation	Divers	Total
Résultat avant impôt	7.769	6	-	7.775
Taux de droit commun 33.33 %	-	-	-	-
Contribution sociale de 3.30 %	-	-	-	-
IFA 2005 et 2006	-	-	-	-
Report en arrière des déficits	-	-	-	-
Economie d'intégration fiscale	-	-	-	-
<i>Sous total Impôt</i>	-	-	-	-
<b>Résultat après impôt</b>	<b>7.769</b>	<b>6</b>	-	<b>7.775</b>

### 4.6.2 – Situation fiscale différée et latente

#### Impôt dû sur :

Provisions réglementées

Subventions d'investissement

Charges déduites fiscalement non encore comptabilisées

-

*Total accroissements*

-

#### Impôt payé d'avance sur :

Charges non déductibles temporairement (année suivante) :

- Participation des salariés

-

- Contribution sociale de solidarité

2

A déduire ultérieurement :

- Provision écart de conversion actif

-

- Ecart de conversion passif

5

- Provision pour retraite

69

- Provision Service Après Vente Défectueux

110

- Provision Liquidation Angleterre

9

- Plus value latente OPCVM

3

- Produits imposés fiscalement non encore comptabilisés

19

*Total allègements*

217

**Situation fiscale différée nette**

**(217)**

*(au taux de droit commun 33,33 %)*

**Impôt dû sur plus-values différées**

néant

**Économie d'impôt à imputer sur :**

*Déficits reportables en avant*

(10.095)

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 – Engagements hors bilan

	par	Bénéficiaire	Montan t	Montan t	Montan t	Objet de l'engagement
Engagements donnés			31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008	
Effets escomptés non échus	BBI SA	Banques d'exploitation	241	262	824	
Cession Dailly du carry back fiscal	BBI SA	Deutsche Bank AG	3.931	3.931	3.931	New Money 1+2 pour BBI SA
Nantissement de titres BBI UK Ltd	BBI SA	Crédit Agricole	1.113	1.113	1.113	Emission de caution bancaire
Nantissement de titres Espace 3	BBI SA	Deutsche Bank AG	2.767	5.267	4.067	New Money 1+2 pour BBI SA
Nantissement de titres AtollSoft et BBI GmbH	BBI SA	Deutsche Bank AG	-	2.500	1.300	New Money 2 pour BBI SA
Nantissement de marques Bigben	BBI SA	Deutsche Bank AG	-	6.500	1.300	New Money 2+3 pour BBI SA
Caution bancaire	BBI SA	Commerzbank AG	0	107	0	Concours CT à BBI GmbH
Caution fiscale	BBI SA	Trésor Public	0	0	150	Redressement IS de Vox Diffusion (absorbée sept 2002)
Caution fiscale	BBI SA	Trésor Public	106	106	106	Redressement TVA de Vox Diffusion (absorbée sept. 2002)

Les marques Bigben, Bigben Interactive, Bigben Télécom et Bigben Sports ont fait l'objet d'un nantissement en faveur de Deutsche Bank AG en garantie d'une ligne de crédit de 3 M€ à 3 ans remboursable en 30 mensualités après un différé d'amortissement de 6 mois conformément aux termes de la convention de crédit conclue le 6 avril 2006. Ce nantissement a été ratifié par l'assemblée générale extraordinaire du 03 juillet 2006.

Post clôture, la cession de carry back fiscal à Deutsche Bank a fait l'objet d'une mainlevée préalable à l'escompte par un établissement financier tiers, cette opération permettant d'obtenir les fonds nécessaires au remboursement du New Money 1.

#### Autres engagements :

Déclaration de subordination : Compte tenu de la situation nette négative de BBI GmbH, la maison mère BBI SA a signé le 06 juin 2006 une déclaration de subordination de ses créances sur la filiale à concurrence d'un montant de 4.757 k€ Les abandons de créance par BBI SA en faveur de la filiale allemande BBI GmbH sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune pour un total de 3.127 k€ (3.000 k€ de principal et 127 k€ d'intérêts).

	par	Bénéficiaire	Montan t	Montan t	Montan t	Objet de l'engagement
Engagements reçus			31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008	
Caution bancaire	Crédit Agricole	BBI SA	1.113	1.113	1.113	Acquisition BBI UK Holdings
Caution personnelle	Alain Falc	DGI	2.852	-	-	Apurement moratoire TVA
Caution personnelle	Alain Falc	Deutsche Bank	0	500	-	Crédit de campagne

Engagement de reprise du crédit bail : L'actionnaire institutionnel MI29 a souscrit le 05 avril 2007 un engagement de reprise du crédit bail consenti par Bail Actéa afin de financer la ligne automatique de préparation automatique des colis pour le site logistique de Libercourt soit un investissement de 500 k€

Engagement d'investissement : un bon de commande d'un montant de 100 k€ a été signé en mars 2008 en faveur de Deduco NV pour la fourniture « clé en mains » d'un système de prise de commande nomade et d'administration des ventes pour la force de vente de BBI SA.

Crédits documentaires import : Au 31 mars 2008 étaient en place 2 opérations, échéance mai et juin 2008 pour un montant total de 1 043 kUSD soit 660 k€

Couverture de change : Au 31 mars 2008 était en place une couverture de change (achat à terme) de 435 kUSD échéance mars 2009 soit 281 k€

## 5.2 – Engagements de crédit-bail au 31 mars 2008

<b>En k€</b>	<b>Constructions</b>	<b>Installations Matériel Outillage</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR ORIGINE</b>	4.949	589	37	<b>5.575</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Cumuls antérieurs	1.016	-	-	<b>1.016</b>
Exercice en cours	252	77	6	<b>335</b>
Valeur nette	3.681	512	31	<b>3.808</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>				
Cumuls antérieurs	2.296	-	1	<b>2.297</b>
Exercice en cours	618	117	10	<b>745</b>
<b>REDEVANCES A PAYER</b>				
A un an au plus	618	132	13	<b>763</b>
A plus d'un an et à moins de 5 ans	2.048	412	16	<b>2.476</b>
A plus de 5 ans	544	-	-	<b>544</b>
Total	3.210	544	29	<b>3.783</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	-	6	-	<b>6</b>
<b>MONTANT CHARGES</b>	618	111	8	<b>737</b>

## 5.3 - Stocks-options

En vertu de l'autorisation donnée par l'AGM du 17/09/2002, le Conseil d'Administration du 27 janvier 2003 a consenti un plan d'options à des salariés. Le nombre maximal d'actions de ce plan pouvant être créé sera de 50 000. Le prix de souscription est de 13.17 € l'action. Les options ne pourront être levées qu'à compter du 27 janvier 2006 jusqu'au 26 janvier 2009.



## Mouvements sur les options au 31 mars 2008

Date de l'Assemblée Générale	AGE du
	17/09/02
Nombre d'options initialement attribuées	21.100
Nombre d'options exercées	-
Nombre d'options actuellement en vigueur	11.700
Point de départ du délai des options	27/01/03
Date d'expiration des options	26/01/09
Prix de souscription par action	13,17 €

### **5.4 – Bons de souscription d'actions**

Le 29 décembre 2006 il a été procédé par la Société à :

- a) une attribution gratuite de 3.540.171 BSA à raison de 1 BSA par action existante :
- 6 BSA permettront de souscrire une action nouvelle de la société à un prix de souscription de 3,25 € par action (comprenant une valeur nominale de 2 € et une prime d'émission de 1,25 €) soit un total de 590.028 actions ;
  - ces BSA seront exerçables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 et jusqu'au 31 décembre 2008 ;
  - les BSA seront de même nature et donc assimilés aux BSA visés au point b) ci-dessous.
- b) une augmentation de capital réservée par l'émission de 6.250.002 ABSA :
- ces ABSA au prix unitaire de 3,25 € (correspondant à 2 € de valeur nominale et 1,25 € de prime d'émission) ont été souscrites par le consortium d'investisseurs par conversion de 20.312.506,50 € de créances ;
  - à chacune de ces actions, est attaché 1 BSA. Les BSA permettront de souscrire à un nombre total de 1.041.667 actions au prix de 3,25 € par action, à raison d'une parité d'exercice de 6 BSA pour 1 action nouvelle ;
  - ces BSA seront exerçables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 et jusqu'au 31 décembre 2008.

105 618 BSA ont été exercés au cours de l'exercice 2007-08, donnant lieu à la création de 17 603 actions nouvelles soit une augmentation du capital à hauteur de 35k€ et des fonds propres (nominal + prime d'émission) à hauteur 57 de k€. Les frais d'augmentation de capital de 5 k€ ont été imputés sur la prime d'émission.

Ces BSA ont un effet dilutif négligeable au 31 mars 2008.

### **5.5 - Rémunérations des dirigeants**

Les rémunérations totales brutes versées à l'ensemble des membres du Comité de Direction de la société se sont élevées au titre de l'exercice 2007/2008 à 237 k€ contre 250 k€ en 2006/2007. Les engagements de retraite au profit des membres du Comité de Direction de la société s'élève à 13 k€ au 31 mars 2008 contre 11k€ au 31 mars 2007.

### **5.6 - Effectif fin de période**

Personnel salarié	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008
Cadres	29	31	31
Agents de Maîtrise	17	19	23
Employés	61	42	45
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>92</b>	<b>99</b>

## 5.7 – Droit individuel à la formation (DIF)

Conformément à la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élèvent au 31 mars 2008 à 5.595 heures.

Au cours de l'année 2007, le nombre d'heures de formation consommées au titre du DIF s'élève à 21 heures.

Compte tenu du peu de demandes de DIF, aucune charge n'a été constatée sur l'exercice.

Le nombre d'heures de DIF restantes au 31 mars 2008 ne comprend pas le prorata du premier trimestre 2008 mais il a été retraité des personnes ayant quitté la société entre le 01/01 et le 31/03/2008 et celles encore présentes au 31 mars 2008 ayant consommées des heures de DIF au cours du 1er trimestre 2008.

## 5.8 - Convention d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été conclue avec une première prise d'effet pour l'exercice clos le 31 mars 2000.

Les sociétés intégrées sont les suivantes :

<b>Sociétés</b>	<b>% détenu par la mère</b>	<b>Date d'entrée dans le Groupe</b>	
Bigben Interactive S.A.	N/A	01/04/1999	Mère
Espace 3 Game's S.A.S.	100%	01/04/1999	Fille

La méthode d'intégration fiscale retenue prévoit que toute économie d'impôt est acquise à la société mère et constitue pour elle-même un profit exceptionnel d'impôt non taxable. Aucun profit d'impôt n'a été constaté dans les comptes au 31 mars 2008, le bénéfice fiscal de l'intégration venant en déduction du déficit reportable du groupe fiscal.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

## 5.9 – Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés pour la société	Montant du CA hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>Filiales (détenues à + de 50 %) en K€</b>										
Espace 3 Game's S.A.S.	2 000	(4.367)	100%	2 849	-	-	-	4.904	(1.506)	-
Atoll Soft SA, Belgique	300	1.379	100%	2 896	2 896	-	-	13.532	208	-
Bigben Interactive Holdings UK Ltd – Royaume Uni	124	(124)	100%	12.692	-	-	-	-	-	-
Bigben Interactive HK Ltd – Hong-kong	165	1.636	100%	269	269	-	-	19.983	1.158	-
Bigben Interactive GmbH Allemagne	500	(3.693)	100%	500	-	5.000	0	14.497	1.554	-
<b>Participations (détenues entre 10 et 25 %)</b>										
Cadonor Sarl (*)	13	190	25%	46	46	-	-	599	33	-

(\*) états financiers disponibles au 31 mars 2007.

# Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 mars 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2008, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société Bigben Interactive S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;  
la justification de nos appréciations ;  
les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les autres éléments suivants :

- Les notes 2.6 et 3.4 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations financières, valorisation réalisée sur la base d'une approche impliquant des estimations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la Direction.

- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises, tel que décrit en notes 2.7 et 3.7 de l'annexe

Nos travaux ont consistés à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous vous signalons que les capitaux propres de votre société n'ont pas été reconstitués à l'issue du délai expirant le 31 mars 2008, et que celle-ci n'a pas procédé à la réduction de son capital, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul, le 11 juillet 2008

Roubaix, le 11 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

***KPMG Audit***  
Département de KPMG S.A.

*Christian de Brianson*

Associé

***Fiduciaire Métropole Audit***

*Jean-François Pansard*

Associé

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 mars 2008

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions ou engagements réglementés dont nous avons été avisés.

## 1 Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

## 2 Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### Conventions conclues avec la Société Espace 3 Game's S.A.S.

#### *Convention de soutien de l'activité*

- Nature et objet :  
Soutien de l'activité de la société Espace 3 Game's S.A.S. par octroi de délais de règlement plus importants que pour les autres clients, sans rémunération financière, et en contrepartie d'informations commerciales détenues dans la société.
- Modalités :  
Le solde du compte Espace 3 Game's S.A.S. dans les livres de la société Bigben Interactive S.A. s'élève à €5 877 305 au 31 mars 2008, correspondant environ aux treize derniers mois de chiffre d'affaires.

#### *Bail de sous-location*

- Nature et objet :  
Sous-location par la société. Espace 3 Game's S.A.S d'une partie des immeubles sociaux, situés rue de la Voyette à Lesquin.
- Modalité :  
Les loyers perçus par la société Bigben Interactive S.A. s'élèvent à €10 284 au titre de l'exercice clos au 31 mars 2008.

#### *Convention d'intégration fiscale*

- Nature et objet :  
Convention d'intégration fiscale entre la société Bigben Interactive S.A., en tant que société mère, et la société Espace 3 Game's S.A.S.
- Modalités :

La méthode d'intégration fiscale retenue prévoit que toute économie d'impôt est acquise à la société mère et constitue pour elle-même un profit exceptionnel d'impôt non taxable. En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

Cette convention est sans effet sur l'exercice clos le 31 mars 2008 du fait de résultats fiscaux après imputation des déficits reportables qui sont déficitaires pour chacune des sociétés du groupe fiscal.

## **Convention conclues avec la société Bigben Interactive UK Ltd**

### *Conventions de prêt à moyen terme*

- Nature et objet :  
Au 31 mars 2004, conversion en prêt moyen terme de certaines créances court terme détenues par la société Bigben Interactive S.A envers sa filiale Bigben Interactive UK Ltd.
- Modalités :  
Le montant ainsi converti était de €6 000 000, remboursable sur 48 mois après un différé d'un an. Le taux d'intérêt annuel retenu en rémunération de cette créance était fixé à Euribor 1 mois + 1,5%  
Compte tenu de la liquidation en cours de la filiale, le montant des intérêts calculés au titre de l'exercice clos au 31 mars 2005 est demeuré impayé et aucun intérêt n'a été calculé pour l'exercice clos au 31 mars 2006 et au 31 mars 2007 et au 31 mars 2008. Le solde de la créance dans les comptes de votre société est ainsi de €6 218 204 au 31 mars 2008.

## **3 Conventions et engagements conclus au cours de l'exercice et non autorisés préalablement**

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L.823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

## **Convention conclue avec la Compagnie Financière MI 29**

### *Convention de prestations de services*

- Personne concernée :  
Monsieur Maxence Hecquard, Directeur Général Délégué de Bigben Interactive S.A. ; Monsieur Nicolas Hoang, Administrateur de Bigben Interactive S.A ; et la Compagnie Financière MI 29, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%.
- Nature et objet :  
Contrat de service (conseil en gestion) conclu le 09 mai 2007, avec effet rétroactif au 01 avril 2007 entre Bigben Interactive S.A. et son actionnaire MI 29 SA, détachant Monsieur Maxence Hecquard en tant que Directeur Général Délégué, et Monsieur Nicolas Hoang en tant que Conseiller auprès de la Direction Générale, pour effectuer une mission d'assistance à la décision en matière de stratégie industrielle, commerciale et financière.
- Modalités :  
Le contrat est un contrat global couvrant l'intervention de Monsieur Hecquard et de Monsieur Hoang pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.  
Les prestations facturées au cours de l'exercice se sont élevés à 204 000 €

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 9 mai 2007, votre conseil d'administration a décidé d'approuver a posteriori cette convention.

## **Conventions conclues avec la Société Espace 3 Game's S.A.S.**

### ***Convention de services***

- Personne concernée :

Madame Jacqueline De Vrieze, Administrateur de Bigben Interactive S.A et Directeur Général de Espace 3 Game's SAS.

- Nature et objet :

Contrat de service (conseil en gestion) du 27 août 2007, avec effet rétroactif au 01 avril 2007 entre Bigben Interactive S.A. et sa filiale Espace3 Game's SAS, détachant Madame Jacqueline De Vrieze en tant que Responsable des achats auprès des Editeurs tiers de Jeux vidéo, cela sous l'autorité du Directeur Commercial Jeux de Bigben Interactive S.A. pour effectuer une mission de gestion des relations avec les Editeurs tiers de Jeux.

- Modalités :

Le contrat couvre son intervention pour une durée d'un an, avec un renouvellement, par tacite reconduction.

Les prestations facturées au cours de l'exercice au titre de ce contrat se sont élevées à 37.123€

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 27 août 2007, votre conseil d'administration a décidé d'approuver a posteriori cette convention.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Marcq en Baroeul, le 11 juillet 2008      Roubaix, le 11 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

***KPMG Audit***

Département de KPMG S.A.

*Christian de Brianson*

Associé

***Fiduciaire Métropole Audit***

*Jean-François Pansard*

Associé



## Honoraires des Commissaires aux comptes

Nous rappelons que le contrôle de la société est exercé par les commissaires aux comptes suivants : KPMG Audit, 159 avenue de la Marne, 59705 Marcq en Baroeul représenté par Monsieur Christian de Brianson et Fiduciaire Métropole Audit (FMA), 22 rue du Château, 59100 Roubaix, représentée par Monsieur Jean-François Pansard.

Les honoraires suivants leur ont été versés par votre Société pour les deux derniers exercices :

	31 mars 2007		31 mars 2008	
	KPMG	FMA	KPMG	FMA
<b>Honoraires des CAC</b>				
Commissariat aux Comptes				
Emetteur	263 164	81 530	149 400	88 816
Sociétés intégrées globalement (*)	23 416	14 000	12 000	12 000
Autres diligences liées à la mission				
Emetteur (**)	17 000	1 100	2 000	0
Sociétés intégrées globalement	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>303 580</i>	<i>96 360</i>	<i>163 400</i>	<i>101 816</i>
Autres prestations	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Total</b>	<b>303 580</b>	<b>96 360</b>	<b>163 400</b>	<b>100 816</b>

(\*) il s'agit des honoraires pour Espace 3 sur les deux exercices.

(\*\*) Les honoraires de KPMG comprennent entre autre choses la revue de Document de référence pour l'augmentation de capital du 29 décembre 2006

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DU 28 JUILLET 2008**

Chers Actionnaires,

- Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008.
- Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.
- Ces documents ont été transmis au Comité d'Entreprise. (Code du travail L 432-4 al 5)  
Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (233-26 et 232-1).

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2008 ont été établis suivant les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent. Seuls des changements de présentation ont été effectués pour la ventilation de l'encours de créances clients remises en affacturage entre la partie correspondant au financement réel du factor qui reste classée en « Autres dettes » et la partie non financée qui est compensée par les comptes de réserves figurant à l'actif (retenue de garantie, retenue pour ristournes clients à payer), le solde de tous ces comptes étant positionné en « Autres créances » ou « Autres dettes ».

Les comptes consolidés du Groupe Bigben Interactive de l'exercice clos le 31 mars 2008 sont comme à l'exercice précédent des états financiers présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

**1. L'ACTIVITE**

**1.1 L'ACTIVITE DE L'ENSEMBLE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE (L 233-26, D. 148)**

- Nous vous rappelons que les comptes consolidés de l'exercice 2007-08 intègrent l'activité les sociétés suivantes du groupe :

Société	% de contrôle sur l'exercice
BIGBEN INTERACTIVE SA	Société mère
ESPACE 3 GAMES (SAS)	100%
ATOLL SOFT SA (Belgique)	100%
ATOLL SOFT Nederland (Pays Bas)	100%
BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd (Hong Kong)	100%
BIGBEN INTERACTIVE GmbH (Allemagne)	100%

Les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2008 en normes IFRS font apparaître :

- un chiffre d'affaires de 84,2 M€(en progression de 23,0% à périmètre comparable)
  - et un résultat Groupe bénéficiaire de 11,6 M€contre 2,2 M€pour l'exercice précédent. (L. 233-16, D. 148)
- Nous vous demanderons d'approuver ces comptes. (L225-100)
- **1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE GLOBALE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :**

## **Faits marquants de l'exercice**

### **La croissance sans précédent du marché**

L'exercice 2007/08 a été caractérisé par la croissance sans précédent (+57%) du marché des consoles de jeu vidéo:

- le Jeu vidéo, qui est entré de plein pied dans le domaine des loisirs privilégiés, s'est largement ouvert à de nouveaux publics, les parents, les seniors et les femmes ;
- les anticipations ont été confirmées sur l'ensemble des marchés européens sur lesquels le Groupe opère avec deux tiers des nouveaux joueurs qui ont plus de 35 ans et/ou sont des femmes ;
- l'utilisation des consoles portables touche tous les aspects de la vie quotidienne, ce dont témoigne la progression du ludo-éducatif (fitness, vie pratique etc) ;
- la génération actuelle de consoles (au premier chef la console Wii de Nintendo) induit un nouveau mode de jeu, favorisant une utilisation instinctive grâce à une forte ergonomie ;
- l'immersion totale dans le jeu est facilitée par les accessoires les plus divers permettant de reconstituer les mouvements ou actions nécessaires au déroulé du jeu, l'accessoire n'étant plus un simple consommable mais une partie intégrante du jeu.

### **Une exploitation commerciale revigorée**

La position de N°1 Européen en Accessoires du Groupe Bigben Interactive a été confortée avec une nouvelle progression en France, une forte croissance au Benelux et en Allemagne et l'accélération de la croissance à l'export.

Les activités complémentaires spécifiques à la France que sont la distribution non exclusive (Grossiste) et le métier Audio-cadeaux poursuivent leur redressement.

Le métier de Distribution exclusive a fait l'objet d'une reconfiguration visant à optimiser le couple risque-rentabilité avec une baisse de la Distribution exclusive classique au Benelux et la progression des activités d'Edition de jeu.

### **La réduction de l'endettement**

La recapitalisation et la restructuration du passif bancaire de la Société (environ 30,5 M€) par les investisseurs en 2005/06 a permis de ramener la dette protocolée à moins de 10 M€mais l'exploitation de la Société a nécessité la mise en place de nouveaux financements de type New Money pour un total de 6 M€à 3 ans et un crédit de campagne de 6 M€pour Noël 2006, ramené à 4M€en fin d'exercice puis porté à 7 M€pour Noël 2007.

Le crédit de campagne de 7 M€au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007 a été intégralement remboursé au 31 mars 2008 tandis que la ligne de crédit de type NewMoney de 3M€mise en place le 06 avril 2006 présentait un encours résiduel de 1,3 M€à la même date. La dette nette consolidée a été ainsi ramenée de 28,0M€au 31 mars 2007 à 18,9 M€au 31 mars 2008.

Le besoin en fonds de roulement n'a pas progressé malgré la croissance de l'activité concentrée sur le métier de l'Accessoire du fait de la reconstitution du crédit fournisseurs et d'une génération accrue de liquidité liée au développement des marges.

### **La forte progression de la rentabilité**

L'exercice 2007-08 aura permis de jeter les bases solides d'une croissance régulière avec la performance des Accessoires dans tous les marchés du Groupe, la croissance des ventes tirées par l'export et le retour à la rentabilité de toutes les filiales étrangères.

Cette nouvelle santé de l'exploitation s'est traduite par un résultat semestriel au 30 septembre 2007 excédentaire malgré la saisonnalité de l'activité et par la révision (à la hausse) en novembre 2007 et février 2008 de l'objectif de profitabilité (résultat net consolidé) pour l'exercice clos au 31 mars 2008.

La prééminence du cœur de métier générateur de marges significatives de même que des charges d'exploitation contenues ont permis de dégager un résultat net consolidé au niveau des meilleures années du Groupe dans le passé, cela pour un volume d'affaires beaucoup plus réduit.

## **1.3 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS DU GROUPE**

### **1.3.1 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE**

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires consolidé (produit des activités ordinaires) s'est élevé à 84,2 M€ (contre 68,4 M€ en 2006/07), le résultat opérationnel à + 11,7 M€ contre + 3,2 M€ en 2006/07). Compte tenu de l'incidence d'un résultat financier négatif de -2,0 M€ (contre -1,4 M€ en 2006/07), le résultat avant impôt s'élève à + 9,7 M€ (contre + 1,7 M€ en 2006/07), de sorte qu'après un produit d'impôt sur les bénéfices de 1,8 M€ (contre + 0,5 M€ en 2006/07), le résultat part du Groupe s'établit quant à lui à + 11,6 M€ (contre + 2,2 M€ en 2006/07).

Aucun impact n'a été enregistré en 2007/08 au titre des activités abandonnées (BBI UK), les chiffres indiqués ci-dessus s'appliquant également au titre des activités poursuivies.

### **1.3.2 ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES**

L'activité des entités du Groupe en France est en progression avec un chiffre d'affaires passé de 40,48 M€ à 50,85 M€, leur contribution au résultat opérationnel est passée de +2,68 M€ en 2006-07 à + 7,70 M€ cette année, celle au résultat Groupe est passée quant à elle d'un profit de 2,01 M€ à un profit de 8,01 M€

La contribution de la société faitière BIGBEN INTERACTIVE SA au chiffre d'affaires est passée de 34,60 M€ à 45,95 M€, le résultat opérationnel est passé de +3,86 M€ à 9,15 M€ et le résultat comptable de +3,22 M€ en 2006-07 à + 9,46 M€. Ce résultat reflète principalement la vigueur de l'activité Accessoires en France mais aussi la consolidation des activités complémentaires (Audio&cadeaux et Distribution non exclusive).

La filiale française ESPACE 3-GAME'S SAS, contrôlée à 100% par notre société sur l'exercice, a enregistré une réduction de sa contribution au chiffre d'affaires consolidé liée à la cession de 8 magasins au cours de l'exercice et une détérioration de son exploitation. Elle clôture son exercice sur un chiffre d'affaires de 4,91 M€ contre 5,88 M€ en 2006/07, la réduction d'activité faisant passer le résultat opérationnel de - 1,18 M€ à - 1,44 M€ et la perte de - 1,21 M€ en 2006-07 à -1,45 M€

Le sous groupe constitué par la filiale belge ATOLL SOFT ainsi que sa sous-filiale ATOLL SOFT Nederland, contrôlé à 100 %, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 14,11 M€ (contre 17,52 M€ en 2006/07),

La filiale Atoll Soft qui voit son résultat opérationnel s'établir à +0,47 M€ (contre +0,08 M€ en 2005/06) et son résultat avant impôt à +0,42 M€ (contre +0,01 M€ en 2006/07), enregistre le retour à la profitabilité avec un résultat comptable de +0,29 M€ (contre l'équilibre à 0,00 M€ en 2006/07).

La progression d'activité de + 116% enregistrée sur le métier de l'accessoire a permis d'améliorer l'exploitation malgré l'attrition de la distribution exclusive et devrait permettre une nouvelle évolution favorable du résultat en 2008-09.

Le sous groupe constitué par la filiale britannique BIGBEN INTERACTIVE HOLDINGS UK Ltd (ex PLANET HOLDINGS Ltd) ainsi que sa sous-filiale BIGBEN INTERACTIVE UK Ltd, contrôlées à 100 %, n'a enregistré aucune activité au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Les Joint Administrators ont reçu quitus de leur gestion le 03 avril 2007 et le Liquidateur de l'ancienne filiale a achevé ses diligences avec la production de leurs créances par les créanciers. fin mars 2008. Le processus de liquidation devrait pouvoir être achevé au cours du 1<sup>er</sup> semestre du nouvel exercice 2008-09.

Pour mémoire, le Groupe a considéré dès le 31 mars 2006 que la filiale était en substance cédée et avait comptabilisé dans le résultat de l'exercice le résultat de cession de cette filiale pour 3,3 M€  
Seule subsiste aujourd'hui la société BIGBEN INTERACTIVE HOLDINGS UK Ltd.

La filiale allemande BIGBEN INTERACTIVE GmbH a réalisé un chiffre d'affaires de 13,49 M€(contre 8,39 M€ en 2006/07); son résultat opérationnel s'élève à + 2,16 M€(contre +0,14 M€en 2006/07), le résultat avant impôt se montant à + 1,72 M€(contre +0,01 M€en 2006/07) et le résultat comptable s'élevant à +2,05 M€(contre +0,01 M€ en 2006/07).

La « reconstruction commerciale » menée avec l'intervention active du Groupe a donc permis d'exploiter pleinement la part de marché de Bigben Interactive GmbH et la notoriété des gammes d'accessoires Bigben Interactive outre-Rhin. Cet élan commercial en Allemagne et l'amélioration des positions en Autriche et Suisse en 2008/09 devraient permettre de dégager à nouveau un profit significatif à l'issue de l'exercice en cours.

La filiale BIGBEN INTERACTIVE (HK) Ltd, contrôlée à 100 %, a enregistré une activité en progression par rapport à celle de l'exercice précédent tandis que ses prestations de conception – développement d'accessoires et de gestion industrielle continuaient à se développer au profit du groupe.. Ainsi BIGBEN INTERACTIVE (HK) Ltd, a réalisé au 31 mars 2007 un chiffre d'affaires en contre-valeur €UR de 5,70 M€(contre 2,03 M€en 2006/07); son résultat opérationnel s'élève à 1,40 M€(contre 0,26 M€en 2006/07), le résultat avant impôt se montant à 1,41 M€ (contre 0,26 M€en 2006/07) et le résultat comptable s'élevant à 1,20 M€(contre 0,19 M€en 2006/07).

## **La vie du Groupe**

### • Implantations :

La plate forme logistique de Libercourt (62) a été reconfigurée afin de traiter l'augmentation sans précédent des volumes liée à la croissance de l'activité en France et la centralisation de la logistique de l'Allemagne. En pratique, la ligne automatisée de préparation de colis a été mise en service le 04 juin 2007 et la logistique de la filiale BBI GmbH transférée à compter du 17 mars 2008.

### • Finances :

#### Refinancement

Le crédit de campagne a été renouvelé par DEUTSCHE BANK du crédit de campagne à hauteur de 7 M€pour le financement de la période de Noël 2007 et a été intégralement remboursé au 31 mars 2008.

La ligne de crédit de type New Money de 3M€mise en place le 06 avril 2006 a été amortie à concurrence de 1,2 M€-au cours de l'exercice écoulé, l'encours résiduel s'élevant à 1,3 M€au 31 mars 2008.

Aucun des crédits accordés aux diverses entités du Groupe ne fait l'objet de covenant. Ceci s'applique particulièrement à la Société BBI SA, qu'il s'agisse de la consolidation de la dette résiduelle après l'augmentation de capital devant être souscrite par les investisseurs, de la ligne de crédit de 3 M€mise en place le 26 janvier 2006, de la ligne supplémentaire de crédit de 3M€mise en place le 06 avril 2006.

#### Actionnariat

La Deutsche Bank AG London a franchi à la baisse le seuil de 1/4 des actions et droits de vote puisque détenant désormais 24,89 % du capital et 24,86 % des droits de vote.

Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert, détiennent toujours la majorité absolue du capital et des droits de vote.

Une quantité totale de 105.618 BSA a été exercée du 01 avril 2007 au 31 mars 2008 donnant lieu à la création de 17.603 actions nouvelles

• **1.3.3. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE (L. 232-1)**

• **Développement commercial :**

Il était attendu une croissance mesurée du chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2008/09 du fait d'une évolution contrastée des métiers :

- perspectives favorables pour les ventes d'accessoires au 1er semestre du nouvel exercice ;
- poursuite du redressement amorcé à l'exercice précédent pour la distribution non exclusive et l'audio ;
- recul attendu de la distribution exclusive du fait d'un nouveau redimensionnement du catalogue au Benelux.

La tendance très dynamique constatée sur le marché du jeu vidéo et la vigueur des ventes d'accessoires depuis le début de l'exercice en cours laissent penser que la croissance du chiffre d'affaires au premier semestre pourrait être plus forte que celle attendue.

• **Finances :**

La société d'affacturage RBS Factor a escompté le 07 mai 2008 la créance de carry-back fiscal inscrite au bilan de la Société pour 3 921k€ Les fonds reçus ont permis le remboursement intégral des 3M€ du refinancement New Money 1 mis en place le 23 janvier 2006

• **Perspectives d'avenir (D. 148)**

Les principales constatations qui sous-tendent les perspectives de chiffre d'affaires et de résultat pour l'exercice 2008/09 sont les suivantes :

- la croissance du marché du jeu vidéo et l'élargissement de la population des joueurs à toutes catégories d'âge et de sexe avec la disponibilité de consoles induisant un nouveau mode de jeu immédiatement accessible au plus grand nombre ;
- un niveau global de commandes à l'approche de l'été supérieur à l'exercice précédent et des ventes consommateurs des produits achetés par les clients finaux à l'unisson, présageant une saison de Noël 2008 active ;
- la prééminence du cœur de métier dans la structure d'activité du Groupe avec une part croissante de l'Accessoire, aujourd'hui devenu le premier métier du Groupe (64%), avec pour corollaire la progression des ventes et de la marge en valeur absolue sur les deux premiers mois de l'exercice en cours.

Le plan d'action du Groupe pour l'exercice 2008-09 s'articule autour d'une double préoccupation : conforter le leadership en accessoires et conserver une structure d'exploitation la plus souple possible pour pérenniser la croissance dans de bonnes conditions :

- l'export reste le premier axe de développement afin de conforter le leadership atteint sur les principaux marchés d'Europe continentale, l'effort portant à la fois sur le renforcement en Europe du Sud et le développement en Europe du Nord et de l'Est ;
- la poursuite de l'intégration à travers le Groupe pour la commercialisation des accessoires et la gestion optimisée des stocks, s'appuyant sur l'automatisation du site logistique de Libercourt et la centralisation des prestations pour les clientèles françaises et allemandes sur ce site ;
- la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de conception/édition conjointe de jeux vidéo et d'accessoires pour aboutir à des produits innovants comme Nemrod, Shoot Party, Rock Legend, Body Coaching et Dance Floor permettant une immersion totale dans le jeu ;
- le développement conjoint de jeux et d'accessoires dédiés, qui répond à une tendance de fond du marché comme le montre le succès des bundles WiiFit, MarioKart et GuitarHeroes, permet de décliner les savoir-faire existants du Groupe (Edition de jeux et conception d'accessoires) avec l'ambition de devenir un des leaders de ce nouveau segment de marché.

Compte tenu de ce qui précède et en l'état actuel de ses connaissances sur l'évolution à court terme du marché, le Groupe BIGBEN INTERACTIVE se donne comme objectif :

- un chiffre d'affaires annuel en croissance mesurée à plus de 90 M€ avec la poursuite de la croissance du métier de l'Accessoire, la nouvelle donne de la Distribution Exclusive désormais tournée vers l'Edition et la progression des activités Grossiste et Audio&Cadeaux ;
- un résultat opérationnel de 15% pour l'exercice clos le 31 mars 2009, avec une marge et des frais généraux optimisés, des frais financiers contenus et une dette financière nette ramenée à moins de 30 % des fonds propres ;
- un résultat en progression dans tous les territoires.

#### Calendrier prévisionnel des communications financières à venir.

Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> trimestre	29 juillet 2008
Chiffre d'affaires 2 <sup>ème</sup> trimestre	04 novembre 2008
Chiffre d'affaires 3 <sup>ème</sup> trimestre	03 février 2009
Chiffre d'affaires 4 <sup>ème</sup> trimestre	05 mai 2009
Résultats semestriels:	25 novembre 2008
Résultats annuels définitifs :	04 juin 2009

### **1.3.4. L'ACTIVITE DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITE**

#### Résilience des coeurs de métier

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires est réparti entre ses divers métiers comme suit :

- les montres et cadeaux d'entreprise ont réalisé un chiffre d'affaires de 4,7 M€ soit une progression de 17% par rapport à l'exercice précédent ;
- les accessoires ont enregistré une forte progression du chiffre d'affaires à 53,8 M€ (contre 34,2 M€ soit + 57 %) avec des ventes très soutenues en France et en Allemagne, la montée en puissance de la marque au Benelux et le développement vigoureux de l'export en particulier vers l'Europe du Sud et le Royaume Uni ;
- la distribution exclusive de logiciels de jeux vidéo a enregistré un chiffre de 12,7 M€ en recul de - 32 % par rapport à l'exercice précédent, du fait de la politique conservatrice adoptée en matière de catalogue et du redimensionnement de l'activité au Benelux;
- la distribution non exclusive a progressé de 12 % avec 12,9 M€ de ventes à la clôture de l'exercice, cette reprise reflétant le retour à la normale en matière d'approvisionnements du fait de la reconstitution du crédit fournisseurs.

#### Implantation des coeurs de métier dans l'ensemble du groupe

Le Groupe dispose aujourd'hui avec la conception-fabrication d'accessoires pour consoles et la distribution exclusive de logiciels de jeux, de deux coeurs de métier qu'il décline à l'échelle pan-européenne selon les compétences des implantations du groupe dans chaque territoire.

La période écoulée a confirmé l'évolution positive de la structure d'activité du Groupe puisque, sur l'ensemble de l'exercice, les Accessoires, métier le plus rémunérateur du Groupe, constituent près des deux tiers de l'activité (64%). Sur l'exercice écoulé, l'Accessoire a progressé de 57,3% par rapport à l'exercice 2006/07.

Le recul de la part relative de la Distribution exclusive dans la structure d'activité du Groupe est lié à un redimensionnement du catalogue avec un souci d'optimisation du couple risque-rentabilité.

Métiers (chiffres annuels cumulés)	31.03.2007	31.03.2008
Accessoires	49,9 %	64,0 %
Distribution exclusive	27,4 %	15,2 %
<b>Coeur de métier Groupe</b>	<b>77,3 %</b>	<b>79,2 %</b>
Audio & Cadeaux	5,9 %	5,6 %
Non exclusif	16,8 %	15,2 %
Total	100,0 %	100,0 %

(\*) chiffres issus du management reporting, retraités selon normes IFRS

Cette nouvelle progression sur le métier des Accessoires et la stabilité de l'ensemble du coeur de métier valide à nouveau la stratégie adoptée depuis quatre ans par le Groupe BIGBEN INTERACTIVE avec un impact favorable sur la marge brute du Groupe.

### ▪ **1.3.5 PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE**

Nous vous précisons enfin, qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, il n'a été réalisé aucune participation de plus de 5 % en capital ou contrôle. (233-6 al 1, L. 247.1):

### ▪ **1.3.6 FACTEURS DE RISQUE CONCERNANT L'ACTIVITE DE GROUPE ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

#### a) **Engagements hors bilan :**

##### **Société**

<i>en k €</i>	2005-06	2006-07	2007-08
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0	0
Créances cédées non échues (Dailly, escompte)*	4.172	4.193	4.755
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	3.880	15.380	7.780
Avals, cautions et garanties données	106	213	256
Autres engagements donnés (crédit-bail mobilier)	374	46	572
Autres engagements donnés (crédit-bail immobilier)	4.416	3.852	3.210
Total	12.948	23.684	16.573

##### **Groupe**

<i>en k €</i>	2005-06	2006-07	2007-08
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0	0
Créances cédées non échues (Dailly, escompte)*	3.931	3.931	3.931
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	4.626	17.155	8.017
Avals, cautions et garanties données	106	213	256
Autres engagements donnés (crédit-bail)	374	46	124
Total	9.037	21.345	12.328

\* Les effets escomptés non échus (EENE) comptabilisés en engagements dans les comptes de la Société font l'objet d'un retraitement bilanciel dans les comptes consolidés



## b) Risques significatifs

### Risque de liquidité

Les filiales sont essentiellement financées par des concours court terme et le recours à l'affacturage. A l'exception de BBI GmbH, elles ne bénéficient plus de la garantie donnée par la Société en tant que maison-mère, aux établissements qui leurs accordent des financements. Nonobstant les mérites et les surfaces financières de ces filiales, la pérennité de leur refinancement local (hors affacturage) dépend néanmoins de la perception du standing financier de leur maison-mère que peuvent avoir leurs bailleurs de fonds.

A l'exception de la garantie du financement d'Atoll Soft, il n'existe aucune sûreté réelle en contrepartie des dettes financières inscrites au bilan. En revanche, la ligne de crédit accordée par Deutsche Bank le 06 avril 2006 a fait l'objet de nantissement de titres (Espace3, Atoll Soft SA et Bigben Interactive GmbH), de marques (Big Ben, Bigben Interactive, Bigben Telecom, Big Ben Sports) et d'une cession Daily sur le carry-back fiscal de la Société.

En pratique, le consortium d'investisseurs a injecté 13 M€ d'argent frais depuis son intervention dont 9 M€ au cours de l'exercice 2006/07 (NewMoney2 et crédit de campagne) et 1 M€ de complément au crédit de campagne renouvelé pour l'exercice 2007/08. Ces deux derniers crédits sont amortis à concurrence de 8,2 M€ au 31 mars 2008 soit (1,2 M€ sur le NewMoney et 7,0 M€ sur le crédit de campagne). A cet apport s'ajoute la consolidation de 9,2 M€ de dette bancaire rachetée en prêt long terme s'amortissant à compter d'avril 2008.

La rapide décroissance du chiffre d'affaires de la Société liée largement à l'effondrement de l'activité de grossiste, avait alourdi de manière spectaculaire le poids de sa dette au cours des exercices 2004/05 et 2005/06. La réduction de la dette nette dans les comptes sociaux au 31 mars 2007 est due à la comptabilisation à cette date de la conversion de 2/3 de la dette bancaire en capital soit 20,3 M€ alors que cela est déjà intervenu au 31 mars 2006 dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Social	2005/06	2006/07	2007/08	N vs. N-1
CA (en M€)	32.0	39,7	52,4	+ 32%
Endettement net	33.4	19,9	13,5	- 32%
dette nette / CA (en jours)	381	183	94	- 49%

La régression du poids de la dette dans les comptes consolidés est proche de celle des comptes sociaux, les filiales étant quant à elles très peu endettées. Les chiffres de dette nette incorporent non seulement la dette financière mais aussi les dettes considérées comme équivalentes soit la dette vis-à-vis des deux investisseurs personnes physiques ainsi que la dette sur immobilisations. La réduction de la dette conjuguée à l'augmentation du chiffre d'affaires a ramené le poids de la dette à environ un trimestre de chiffre d'affaires.

Consolidé	2005/06	2006/07	2007/08	N vs. N-1
CA (en M€)	63.8	68.4	84,2	+ 23%
Endettement net	17,4	28,0	18,8	- 33%
dette nette / CA (en jours)	100	150	82	- 45%

La rationalisation que le Groupe a engagée depuis trois ans sur le stock ancien se poursuit mais les volumes sont compensés par la reconstitution des stocks sur les activités en croissance (Accessoires) ou avec de nouvelles perspectives (Audio Cadeaux) dont les approvisionnements en provenance exigent la constitution de stocks suffisants pour éviter les ruptures. Le regroupement des prestations logistiques sur le site de Libercourt pour la clientèle française et allemande en Accessoires doit permettre d'optimiser la gestion des stocks et limiter au strict nécessaire son augmentation.

Hormis la réduction des stocks malgré la croissance de l'activité, la stabilité du BFR reflète non seulement la reconstitution du crédit fournisseurs, l'augmentation du poste clients (13,8 à 15,2 M€ soit +10%) inférieure à celle de l'activité mais surtout une génération de liquidité plus rapide liée à la croissance régulière de la part relative du métier de l'accessoire aux marges favorables.

## Groupe BBI

M€	2005/06	2006/07	2007/08	N vs. N-1	
Stock (valeur nette)	10,4	10,8	10,4	- 0,4	- 4%
Dette nette	17,4	28,0	18,8	- 9,2	- 33%
BFR	5,3	18,5	18,5	0,0	0%
CA	63,8	68,4	84,2	+ 15,8	+23%

### Risque de taux

Au 31 mars 2006, l'intégralité des emprunts de la Société auprès des établissements de crédit à taux fixe était déjà remboursée.

Dans le cadre du financement de son exploitation, le groupe utilise pour l'essentiel des financements qu'il s'agisse des nouveaux concours bancaires de type New Money octroyés à la société soit 3.000 k€ au 31 mars 2006 et 3.000 k€ tirés depuis, de même que le crédit de campagne de 6.000 k€ octroyé en août 2006 et renouvelé en juillet 2007 pour 7.000 k€, sont exclusivement à taux variable (Euribor).

De même la dette bancaire rééchelonnée le 29 décembre 2006 pour 9 222 k€ sur une période de 5 ans à compter du 31 mars 2008 est une dette à taux variable (Euribor).

Enfin l'escompte du carry back fiscal de 3.930 k€ par RBS Factor en mai 2008 a procuré un nouveau financement lui aussi à taux variable (Euribor).

En revanche le Groupe n'a pas été jusqu'ici en mesure d'utiliser des instruments de couvertures de type swap afin de fixer une partie de son endettement en termes de taux d'intérêt.

Une élévation de 1% du taux de référence (Euribor 3 mois) engendrerait un surcroît d'intérêts de 121 k€ sur la période 2008 à 2013, hors crédit de campagne.

### Risque de change

La part du chiffre d'affaires facturé en monnaie autre que l'Euro (exclusivement en USD) vers divers pays dont le Royaume-Uni et l'Australie, représente 5,7 M€ soit près de 7% de l'ensemble. L'endettement du Groupe est exclusivement en Euro.

Certains achats, principalement les achats d'accessoires, sont effectués en devises (USD, HKD).

### Risque sur actions

Le Groupe possède un portefeuille titres exclusivement composés d'actions propres classées en valeurs mobilières dans les comptes sociaux et en minoration des capitaux propres dans les comptes consolidés. Le cas échéant, le résultat social peut être affecté par la baisse du titre si la valeur du titre à la clôture est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, mais aucune incidence ne serait à noter sur les comptes consolidés.

Au 31 mars 2008, les 37.138 actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat étaient inscrites à l'actif des comptes sociaux pour 569 k€ alors que leur valeur de marché était de 182 k€, une provision pour dépréciation de 387 k€ a été constatée en conséquence.

Il est en revanche à noter que la Société détenait au 31 mars 2008 des parts d'OPCVM monétaire (SICAV « CIC TRESORERICIC » de Banque Scalbert Dupont BSD-CIC et « SEPTENTRION CT » de la Banque Populaire du Nord BPN) pour des valeurs respectives de 567 k€ et 150 k€, un investissement qui par nature n'est pas exposé au risque actions.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. La gestion de ce risque sur les créances clients est prise en compte notamment par :

- les procédures d'autorisation d'ouverture d'un nouveau compte client qui permettent de s'assurer de la solvabilité de tout nouveau client,
- le reporting mensuel client qui permet d'analyser la durée de crédit moyen accordé au client, le pourcentage et l'ancienneté de l'encours client et ce, sur toutes les zones d'activité du groupe.

Par ailleurs, la typologie des principaux clients du groupe à savoir les acteurs de la grande distribution européenne dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour le groupe.

#### Gestion du capital

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital. En l'absence de réserves disponibles pour le financer, le groupe n'a pas de programme de rachat d'actions.

#### Evolution des risques

L'évolution des risques sur les 3 exercices 2005/06, 2006/07 et 2007/08 concerne essentiellement :

- le risque de liquidité qui s'est réduit avec l'octroi de nouveaux financements par le consortium d'investisseurs et le recours progressif à une pratique normale dans ses relations bancaires d'une part et l'amélioration de l'exploitation d'autre part ;
- le risque de change (achats de marchandises) qui peut être à nouveau couvert grâce à des achats à terme rendus possibles par la normalisation précitée de l'environnement bancaire .

### ▪ 1.3.7 CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE

Le Groupe poursuit une politique sociale résolue dans le cadre des législations nationales encadrant ses filiales. Il s'interdit notamment de recourir au travail dissimulé et plus généralement s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations définies dans le Code français du travail.

Il s'engage à respecter la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail et notamment à ne pas recourir à de la main d'œuvre infantile ou forcée et est attentif à ce que ses sous-traitants en Asie du Sud Est respectent eux-mêmes ces obligations.

### ▪ 1.3.8 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Le Groupe est conscient des difficultés liées à l'augmentation des déchets ménagers et fait la promotion d'emballages en matériaux recyclables (carton) autant que cela est commercialement possible.

La Société et ses filiales ont adhéré à des organismes permettant la collecte et le recyclage des déchets d'origine électronique selon les dispositions de la directive DEEE et veillent à ce que leurs fournisseurs appliquent les normes RoHS pour les produits livrés au Groupe.

### ▪ 1.3.9 INFORMATIONS DIVERSES

#### • Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe n'a pas activé de frais en matière de recherche & développement au sens de la terminologie comptable.

#### • Investissements

Les dépenses d'investissement de l'exercice écoulé pour 2,1 M€ couvrent l'achat de la ligne de colisage automatique sur le site logistique de Libercourt pour 0,5 M€ et l'acquisition de droits à reproduire relatifs à l'activité des jeux vidéo pour 1,2 M€, hormis l'entretien courant de l'informatique du Groupe et des agencements divers.

## 1.4 L'ACTIVITE PROPRE DE LA SOCIETE BIGBEN INTERACTIVE (L 232-1)

- La société BIGBEN INTERACTIVE a réalisé selon les normes comptables françaises :
  - un chiffre d'affaires de 52.443 k€ euros en progression de 32,0%
  - et un résultat bénéficiaire de 7.775 k€ contre 274 k€ pour l'exercice précédent.

## ▪ 1.4.1 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE BIGBEN INTERACTIVE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

### ➤ Activité et résultats

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires social s'est élevé à 52,44 M€(contre 39,74 M€en 2006/07, soit une progression de 32 %), les charges d'exploitation s'élevant quant à elles à 49,69 M€(contre 46,10 M€en 2006/07), dont 3,82 M€au titre des amortissements et provisions de l'exercice 2007/08.

Compte tenu de l'incidence d'un résultat financier positif de 0,53 M€contre un résultat négatif de 2,42 M€à l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt s'élève à 7,77 M€contre (- 0,53 M€en 2006/07), de sorte qu'après l'absence de résultat exceptionnel (0,01 M€contre de + 0,81 M€en 2006/07), une provision pour participation des salariés sans dotation (comme en 2006/07), le résultat de l'exercice est un bénéfice social de 7,77 M€(contre un bénéfice de 0,27 M€en 2006/07).

Hormis la vigueur de l'activité Accessoires en France et la consolidation des activités complémentaires (Audio&cadeaux et Distribution non exclusive), cette forte progression du bénéfice reflète aussi la stabilité des charges d'exploitation malgré une approche conservatrice en matière de dépréciation des stocks et l'augmentation de 4% de la masse salariale.

## • 1.4.2. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE (L. 232-1)

### • Finances :

La société d'affacturage RBS Factor a escompté le 07 mai 2008 la créance de carry-back fiscal inscrite au bilan de la Société pour 3 921k€ Les fonds reçus ont permis le remboursement intégral des 3M€du refinancement New Money 1 mis en place le 23 janvier 2006

## 2. VIE JURIDIQUE

### A) Pendant l'exercice

#### Programme de rachat d'actions

Comme à l'exercice précédent, l'assemblée générale mixte du 20 juillet 2007 n'avait pas été appelée à renouveler l'autorisation donnée le 17 septembre 2002 au conseil de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre de la procédure prévue par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce : étant donné les pertes de l'exercice écoulé, la Société ne disposait plus en effet des réserves autres que la réserve légale, nécessaires à la réalisation du présent programme.

Le contrat d'animation du 01 février 2007 conforme à la charte AFEI fait maintenant intervenir la Société comme signataire mais le mandat d'intervention est toujours donné à la société de bourse Oddo par l'actionnaire fondateur (M. Alain Falc) qui est le seul contributeur au contrat de liquidité. Son fonctionnement est en pratique totalement autonome d'autorisation à recevoir de l'assemblée.

Au cours de l'exercice écoulé, la société BIGBEN INTERACTIVE SA n'a acquis aucune action sur le marché. Au 31 mars 2008, la société détient 37.138 de ses propres actions (0,38 % du capital). Ces titres ne sont pas affectés à ce jour.

#### Attribution de stock options

Au cours de l'exercice 2007-08, le conseil d'administration n'a pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007.

#### Attribution d'actions gratuites

Au cours de l'exercice 2007-08, le conseil d'administration n'a pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007.

#### Augmentation de capital

Au cours de l'exercice 2007-08, le conseil d'administration n'a pas fait usage des autorisations accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007.

Il s'est borné à constater les augmentations de capital découlant de l'exercice de BSA émis le 29 décembre 2006.

#### Nomination d'administrateurs

La nomination de MM. Maxence Hecquard et Nicolas Hoang, en remplacement de MM. Roland de Saint Victor et Raymond Wahba qui avaient démissionné respectivement en janvier et février 2007, a été ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2007, pour la durée résiduelle de leur mandat soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

#### Délégations d'augmentation de capital en vie à la date de clôture

N°	Nature de l'autorisation (AGM 20 juillet 2007)	Nominal en k€	Durée	Date butoir
8	Attribution de stock options (souscription/achat)	600	38 mois	19/09/2010
9	Attribution d'actions gratuites (5% capital social)	979	38 mois	19/09/2010
10	Augmentation de capital avec ou sans DPS ou par incorporation de réserves	4 000	26 mois	19/09/2009
11	Emission de valeurs mobilières représentatives créances avec accès ultérieur au capital *	4 000	26 mois	19/09/2009
12	Augmentation de capital – PEE (2% capital social)	392	26 mois	19/09/2009

(\*) montant d'émission imputé sur celui de l'autorisation d'augmentation de capital

## **B) Depuis la clôture de l'exercice**

#### Reconstitution des fonds propres

Du fait la perte de la moitié du capital social de la Société, une Assemblée Générale Extraordinaire avait statué le 30 janvier 2006 sur la non dissolution de la Société. Selon l'article 225-48 du Code de Commerce, la Société disposait d'un délai expirant à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel est intervenue cette constatation pour reconstituer ses fonds propres à hauteur de la moitié du capital social.

Les résultats bénéficiaires engrangés depuis 2 ans n'ont permis la reconstitution des fonds propres qu'à hauteur de 8.254 k€ au 31 mars 2008 soit 42% du capital social de 19.616 k€ à la même date et qu'ils restent donc inférieurs au niveau requis par la loi.

Compte tenu des perspectives de la Société, le conseil du 29 mai 2008 a affirmé à nouveau le principe de la continuité de son exploitation malgré l'insuffisance légale de fonds propres et il sera demandé à l'assemblée de ratifier cette décision.

#### Intéressement et participation

Compte tenu du mode de calcul de la Participation qui ne peut être allouée qu'après avoir pris en compte les déficits fiscaux reportables, la Société n'a pu constituer de réserve de participation malgré le bénéfice de 7.775 k€ constaté au 31 mars 2008. De même, le calcul de la prime d'intéressement collectif pour l'exercice clos au 31 mars

2008 s'élève à 53 k€ soit un montant moyen par tête largement inférieur aux versements intervenus lors des exercices bénéficiaires jusqu'au 31 mars 2002.

Le renouveau de l'actionnariat salarié après les années difficiles qu'a connues la Société étant particulièrement important, le conseil a décidé le 29 mai 2008 d'attribuer un supplément d'intéressement de 150 k€ qui sera versé à tous les salariés suivant les règles d'attribution et d'ancienneté fixées par l'accord d'intéressement du 28 septembre 2006. Cet accord prévoit par ailleurs un abondement 1 pour 1 à concurrence de 500€ pour tout investissement dans le Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE), ce qui compte tenu de l'effectif représenterait une enveloppe maximum de 60 k€ si tous les salariés utilisaient cette faculté.

#### Cooptation d'un administrateur

Le conseil du 06 mai 2008 a coopté un administrateur représentant l'actionnariat majoritaire, à savoir Monsieur Jean-Marie de CHERADE de MONTBRON, en remplacement de Monsieur Jean-Marie BOISSON démissionnaire en avril 2008, la ratification de la nomination de cet administrateur sera donc demandée à l'assemblée.

#### Autorisation financières

Les enveloppes d'émission autorisées par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 20 juillet 2007 paraissent aujourd'hui encore, compte tenu des multiples schémas envisageables, être suffisamment dimensionnées afin de permettre la reconstitution des fonds propres de la Société dans les meilleures conditions. Elles expirent comme décrit ci-dessus en septembre 2009 pour les plus courtes d'entre elles et il n'y a donc pas lieu de demander leur renouvellement à l'assemblée.

Compte tenu des multiples schémas envisageables, les enveloppes d'émission autorisées par l'Assemblée précitée paraissent aujourd'hui encore suffisamment dimensionnées afin de permettre la reconstitution des fonds propres de la Société dans les meilleures conditions.

#### Programme de BSA-Managers

En revanche, il paraît opportun au conseil de compléter ce dispositif d'autorisations financières par une enveloppe d'émission réservée à un programme de bons de souscription d'actions (BSA) réservés à des hommes-clés de la Société et il demandera à l'assemblée de valider ce projet.

Au-delà des formules traditionnelles comme les stock-options ou les actions gratuites, un schéma de fidélisation des hommes-clés de la Société à travers des bons de souscription d'actions (BSA) devrait les associer à sa réussite en leur permettant de souscrire des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, leur participation au capital pouvant atteindre 10 % du capital existant avant l'exercice des BSA émis le 29 décembre 2006.

Ce schéma témoigne en outre d'un engagement pécuniaire personnel des hommes-clés dès l'achat en numéraire des BSA, à la différence d'un schéma d'attribution de stock-options, la mise en place de plusieurs souches avec des fenêtres d'exercice consécutives et l'absence de possibilités d'arbitrage dans l'intervalle du fait du caractère non coté de ces bons, motivant par ailleurs leur engagement sans relâche.

Les modalités de l'opération envisagée seraient les suivantes :

- (i) un BSA donnerait le droit de souscrire une action nouvelle de la société ;
- (ii) le nombre maximum de BSA pouvant être émis serait de 980.000, en conséquence de quoi le nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises sur exercice des BSA serait de 980.000, correspondant à une augmentation du capital social de 1.960.000 euros ;
- (iii) le prix de souscription des actions nouvelles auxquelles donneraient droit les BSA serait au moins égal à la moyenne des cours cotés lors des 20 dernières séances de bourse précédant le jour de la réunion du Conseil d'administration décidant l'émission des BSA, sans pouvoir être inférieur à 7,00 € ;
- (iv) la période d'exercice des BSA ne pourrait débuter moins de 1 année après leur date d'émission et la durée de validité des BSA ne pourrait excéder 5 années à compter de leur date d'émission ;

Il sera demandé à l'assemblée de déléguer au conseil la faculté de procéder dans un délai de 18 mois à la mise en place de ce schéma, en une ou plusieurs fois, sans faire publiquement appel à l'épargne, par émission de bons de souscription de la Société donnant accès à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions de la Société.

#### Augmentation du capital social au profit des salariés

L'actionnariat salarié de la Société a été fortement entamé par l'évolution difficile de la Société et de son action au cours de dernières années, l'association de cet actionnariat aux opérations d'émission de capital en période de redressement permet de faire participer l'ensemble des salariés qui le souhaitent à des perspectives boursières désormais plus favorables.

Nous vous rappelons par ailleurs la loi relative à l'épargne salariale oblige le conseil à soumettre à l'assemblée, à l'occasion de chaque augmentation de capital en numéraire, un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Il sera donc demandé à l'assemblée de déléguer au conseil la faculté de procéder dans un délai de 26 mois à une augmentation du capital au bénéfice des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, adhérents au Plan d'Épargne Entreprise existant dans la Société, à savoir le FCPE Bigben Interactive Actionnariat. Le montant maximal de l'émission serait limitée à 250 000 € de capital social soit 125 000 actions.

### 3. LE CAPITAL DE LA SOCIETE

#### **3.1 L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE (L 233-13)**

- Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 mars 2008, plus de 5 % ; de 10%, de 20%, de 33,33 %, de 50%, ou de 66,66 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales:

	Capital	Droits de vote
Alain Falc	17,09 %	16,97 %
MI 29	28,50 %	28,31 %
Deutsche Bank	24,16 %	23,99 %

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 27 juillet 1999, organisant entre Monsieur Alain FALC et Madame Guilaine RINGARD avant l'introduction, la préemption des titres que l'un ou l'autre pourrait être amenés à céder. Le pacte a une durée de 5 ans à compter de sa signature, il est ensuite tacitement reconductible d'année en année.

Conformément à l'article 356-1-4 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, le pacte a été transmis pour examen au Conseil des Marchés Financiers qui en a assuré la publicité dans ses avis 200C062 du 22 mars 2000 et 200C0628 du 25 avril 2000.

Madame Guilaine RINGARD a, le 20 juin 2006, notifié à la Société avoir franchi à la baisse le seuil des 5% le 01 décembre 2005.

Pour mémoire, à l'issue de l'émission d'ABSA du 29 décembre 2006 réservée aux investisseurs ayant racheté la dette bancaire de la Société, la Deutsche Bank Londres, qui a mené le consortium d'investisseurs, est devenu actionnaire majoritaire. L'actionnariat institutionnel a ensuite fait l'objet d'un réaménagement post –opération entre Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert.

La Deutsche Bank a, le 31 août 2007, franchi à la baisse le seuil de 25% des actions et droits de vote pour détenir désormais 24,20% du capital et 24,12 % des droits de vote (avis AMF 207C2086 du 14 septembre 2007).

#### **3.2 LES ACTIONS D'AUTOCONTROLE (L 233-13)**

Aucune société contrôlée ne détient une quotité du capital de la Société :

#### **3.3 AVIS DE DETENTION ET ALIENATION DE PARTICIPATION CROISEE**

Au cours de l'exercice dont nous vous demandons d'approuver les comptes, la Société n'a acquis ou cédé aucune participation croisée.

#### **3.4 LES ACTIONS AUTO-DETENUES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS (L. 225-211 AL. 2)**

Au cours de l'exercice, la Société n'a procédé à aucune cession en bourse des actions détenues pour compte propre.

A la clôture de l'exercice, le nombre des actions inscrites au nom de la société est de 37.138 pour une valeur de 569 k€ évaluée aux cours d'achat. Ce nombre d'actions d'une valeur nominale globale de 74.276 € représente 0,38% du capital. La valeur de marché des titres détenus au 31 mars 2008 étant de 182 k€, une provision a été constatée dans les comptes à hauteur de 387 k€



### ▪ **3.5 LES AUTORISATIONS D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL (L. 225-129)**

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juillet 2008 sera appelée à

1) déléguer au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission de bons de souscription d'actions (BSA), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de personnes composée des mandataires sociaux de la société et de ses filiales et de ceux de ses salariés et de ceux de ses filiales exerçant des fonctions de directeur;

2) décider que les BSA seront soumis aux conditions suivantes :

- un BSA donnera le droit de souscrire une action nouvelle de la société ;
- le nombre maximum de BSA pouvant être émis sera de 980.000 (neuf cent quatre vingt mille), en conséquence de quoi le nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises sur exercice des BSA sera de 980.000 (neuf cent quatre vingt mille), nombre correspondant à une augmentation du capital social de 1.960.000 (un million neuf soixante mille) euros ;
- le prix de souscription des actions nouvelles auxquelles donneront droit les BSA sera au moins égal à la moyenne des cours cotés lors des 20 dernières séances de bourse précédant le jour de la réunion du Conseil d'administration décidant l'émission des BSA, sans pouvoir être inférieur à 7,00 €;
- la période d'exercice des BSA ne pourra débuter moins de 1 (une) année après leur date d'émission et la durée de validité des BSA ne pourra excéder 5 (cinq) années à compter de leur date d'émission ;
- le prix d'émission des BSA ne pourra être fixé par le Conseil d'administration que connaissance prise d'une évaluation réalisée par un expert indépendant et ne pourra être inférieur au prix ressortant de cette évaluation ;
- le contrat d'émission des BSA pourra prévoir l'obligation pour les titulaires des BSA de céder tout ou partie de ceux-ci à la société ou à un tiers désigné par elle, si celle-ci y a convenance, en cas de cessation de leurs fonctions au sein de la société ou de ses filiales avant leur exercice. Il pourra également conditionner l'exercice de tout ou partie des BSA à la réalisation par la société de certaines performances financières ;
- les BSA seront nominatifs et leur admission sur un marché réglementé ne sera pas demandée par la société ;
- les actions nouvelles émises sur exercice des BSA porteront jouissance à compter de leur création et seront dès cette date assimilées aux actions anciennes ;
- le maintien des droits des porteurs de BSA sera assuré conformément aux dispositions des articles L. 228-98 et suivants du Code de commerce, étant précisé que la société pourra modifier sa forme ou son objet sans qu'il soit nécessaire de consulter la masse des titulaires de BSA.

3) décider de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux BSA à émettre, au profit de la catégorie de personnes composée des mandataires sociaux de la société et de ses filiales et de ceux de ses salariés et de ceux de ses filiales exerçant des fonctions de directeur;

4) constater que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-132 alinéa 6 du Code de commerce, la présente délégation emporte renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de la société susceptibles d'être émises sur exercice des BSA au profit de leurs titulaires ;

5) déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs pour procéder aux émissions de BSA et notamment :

- fixer la liste des personnes pouvant souscrire des BSA de la société au sein de la catégorie de bénéficiaires définie ci-dessus ;
- fixer le nombre de BSA pouvant être souscrits par chacune de ces personnes, le prix d'émission des BSA et celui des actions auxquelles ils donneront droit, les conditions et délais de souscription et d'exercice des BSA, leurs modalités d'ajustement, et plus généralement l'ensemble des conditions et modalités de l'émission, et arrêter les termes du contrat d'émission ;

- procéder à l'émission des BSA dans les conditions et selon les modalités ainsi définies, recueillir les souscriptions et les versements y afférents, clôturer la souscription dès que tous les BSA émis auront été souscrits ;
- établir un rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de l'opération ;
- constater le nombre d'actions émises par suite d'exercice des BSA, procéder aux formalités consécutives aux augmentations de capital correspondantes et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- s'il le juge opportun, imputer les frais de l'émission des BSA et des actions souscrites sur exercice de ceux-ci sur le montant des primes y afférentes ;
- et plus généralement faire tout ce qui est nécessaire en pareille matière ;

6) fixer à dix huit mois, à compter du jour de la présente assemblée soit jusqu'au 27 janvier 2010, la durée de validité des délégations de compétence ;

7) décider que le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées en faveur des salariés sera limité à 250 000 de capital social nominal lors de la décision du conseil d'administration de réalisation de cette augmentation.

▪ **3.6 L'AUTORISATION D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PAR LA SOCIETE ET LA REDUCTION DE CAPITAL CORRELATIVE (L. 225-209)**

Comme à l'exercice précédent, il ne sera pas demandé à l'assemblée de renouveler l'autorisation donnée le 17 septembre 2002 au conseil de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre de la procédure prévue par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce. Comme indiqué précédemment, la Société ne dispose pas encore de réserves suffisantes à la réalisation de cette opération malgré le bénéfice de l'exercice écoulé.

▪ **3.7 L'AUTORISATION D'ATTRIBUER DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS**

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007 au conseil d'administration pour la mise en place d'un ou plusieurs plans d'options de souscription ou d'achat d'actions dans le cadre d'une enveloppe globale de 600.000 Euros de montant nominal étant valable 38 mois et aucune option n'ayant été attribuée durant l'exercice écoulé, il ne sera pas demandé à l'assemblée de renouveler cette autorisation.

**3.8 L'AUTORISATION D'ATTRIBUER DES ACTIONS GRATUITES**

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007 au conseil d'administration pour l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre de la Société, au profit des dirigeants, membres du personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées, aux conditions fixées par la loi, étant valable 38 mois et aucune action gratuite n'ayant été attribuée durant l'exercice écoulé, il ne sera pas demandé à l'assemblée de renouveler cette autorisation.

### 3.9 VIE DE L'ACTION

Code Euroclear : 7407, Marché : Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment C, Segment : NextEconomy,  
 Cotation : Continu B, Indices : MIDCAC, Second Marché  
 Premier cours au 01 avril 2007 : €3,72 ; Dernier cours au 31 mars 2008 : €5,40  
 Nombre de titres : 9.790.173 au 01/04/2007, 9.807.776 au 31/03/2008  
 Capitalisation boursière au 31 mars 2008 : €52,961 M

#### Evolution du cours

Après une hausse du cours au début de l'exercice 2007/08 anticipant la confirmation du retournement et le retour à la rentabilité de la Société suivie d'une prise de bénéfices après l'annonce des résultats, le cours moyen se tasse progressivement tout au long de l'été. Ce n'est qu'à la mi-septembre que le cours se redresse pour ensuite progresser jusqu'à l'annonce le 29 novembre 2007 des résultats semestriels significativement bénéficiaires, le mouvement se poursuivant jusqu'à la fin de l'année civile avec une pointe en séance à 5,78€ le 28 décembre et près de 400.000 titres échangés sur le mois.

	Cours fin de séance		Volumes échangés	
	Cours le plus haut €	Cours le plus bas €	en titres	en valeur 000 K€
1999	28,50	14,20	777 820	13 669
2000	59,90	25,50	889 784	33 762
2001	48,30	18,90	566 685	18 905
2002	54,15	12,40	866 443	30 529
Total 2003	17,49	8,30	1 223 104	14 215
Total 2004	11,90	3,90	1 315 142	6 017
Total 2005	4,00	2,35	1 950 875	5 972
Total 2006	4,44	1,92	5 019 951	15 879
Janvier	4,57	4,19	735 218	3 184
Février	4,75	3,70	502 302	2 122
Mars	4,14	3,65	322 050	1 228
Avril	4,50	3,63	253 861	1 031
Mai	5,12	4,39	627 565	2 950
Juin	4,88	4,15	484 282	2 267
Juillet	4,40	4,01	185 676	784
Août	4,19	3,60	311 450	1 185
Septembre	4,30	3,81	211 201	863
Octobre	4,61	4,05	239 248	1 039
Novembre	4,80	4,22	354 897	1 627
Décembre	5,77	4,66	399 961	2 041
<b>Total 2007</b>	<b>5,77</b>	<b>3,60</b>	<b>4 629 380</b>	<b>20 324</b>
Janvier	5,38	4,20	481 775	2 270
Février	5,20	4,60	170 503	852
Mars	5,40	4,70	167 580	840
Avril	6,79	5,34	315 331	1 851
Mai	7,43	6,40	322 587	2 207
Juin	8,35	7,41	447 384	3 594
<b>Total 2008</b>	<b>8,35</b>	<b>4,20</b>	<b>1 905 160</b>	<b>11 614</b>

Le cours franchit à la hausse le seuil des 5€ le 10 décembre 2007 (avec un minimum de 3,10€ en séance le 28 février) pour s'inscrire dans une fourchette large de 4,60 € à 5,30 € jusqu'à la clôture de l'exercice, reflétant la volatilité du marché dans un contexte de crise financière mondiale. Les échanges se sont sensiblement réduits en 2007/08 avec en moyenne 324 000 titres par mois contre 472.000 à l'exercice précédent, les volumes mensuels depuis février 2008 étant inférieurs à 200 000 titres.

Depuis le début de l'exercice en cours, le titre est plus travaillé avec un volume mensuel moyen de 361 000 pièces sur la période avril-juin 2008, les moyennes mensuelles de cours (respectivement 5,87€, 6,84€ et 8,03€ en avril, mai et juin 2008) se sont en revanche appréciées en anticipation des résultats annuels. Le cours a culminé à 8,35€ le lendemain de l'annonce des résultats puis s'est légèrement tassé depuis (8,05€ au 30 juin 2008).

Le nombre de titres échangés en moyenne par mois a été de 324 139 titres en 2007-08. Les extrêmes auront été atteints le 28 décembre 2007 (cours au plus haut à €5,78) et le 17 août 2007 (cours au plus bas à €3,47).

Le nombre d'actions détenus par les salariés et faisant l'objet d'une gestion collective (FCPE Bigben Interactive Actionnariat) est de 14 912 titres au 31 mars 2008.

La société détient 37.138 titres de ses propres actions acquises en 1999-2000 dans le cadre du contrat d'animation initial, aucune vente ou achat n'a été réalisé par la société au cours de l'exercice écoulé. Au cours de l'exercice 2007-08, le conseil d'administration n'a attribué aucune option d'achat d'actions ni de souscription d'actions aux salariés du Groupe.

Le contrat d'animation du 01 février 2007, conforme à la charte AFEI, fait intervenir la Société comme signataire mais le mandat d'intervention est donné à la société de bourse Oddo par l'actionnaire fondateur (M. Alain Falc) qui est le seul contributeur au contrat de liquidité. Son fonctionnement est en pratique totalement autonome d'autorisation à recevoir de l'assemblée.

Il a été demandé des renseignements le 18 septembre 2007 auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières au titre de la procédure d'identification des titres au porteur. L'analyse de ces données montre que 88,2 % du capital est détenu à cette date sous forme de participations unitaires supérieures à 10.000 titres soit :

- 66,9% par 19 investisseurs institutionnels ou des établissements bancaires dont le concert majoritaire MI29 / Deutsche Bank ;
- 21,3% par 9 personnes physiques dont l'actionnaire fondateur Alain Falc.

## 4. LES RESULTATS

### 4.1 L'AFFECTION DU RESULTAT

- La proposition d'affectation du résultat de votre Société, soit un bénéfice de 7.775.251,84 euros, est conforme à la loi et à nos statuts. Elle devra être approuvée par votre assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels.

<b>Origine</b>		
Résultat de l'exercice : bénéfice de	7 775 251,84 EUR)	
Report à nouveau débiteur (au titre de l'exercice antérieur)	(55 515 761,19 EUR)	
Report à nouveau rectifié	(47 740 509,35 EUR)	
<b>Affectation</b>		
Report à nouveau débiteur		(47 740 509,35 EUR)
<b>TOTAUX :</b>	<b>(47 740 509,35 EUR)</b>	<b>(47 740 509,35 EUR)</b>

### 4.2 LE PAIEMENT DES DIVIDENDES

- Compte tenu de la nécessité de reconstituer les fonds propres de la Société, il ne sera pas procédé à la distribution d'un quelconque dividende.

### 4.3 LES DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES (CGI 243 BIS)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'au cours des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes par action n'a été effectuée :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende distribué</b>	<b>Avoir fiscal</b>	<b>Revenu réel</b>
31-03-2005	0 €	0 €	0 €
31-03-2006	0	0	0
31-03-2007	0	0	0

### 4.4 LES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES NON DEDUCTIBLES (CGI 39-4)

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par les articles 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 1.001 Euros et l'impôt correspondant, soit 334 euros.

## 5. LES MANDATAIRES

### 5.1 LA POLITIQUE EN MATIERE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

#### Mode d'exercice de la direction générale (D 148 al 1)

Nous vous précisons en outre qu'au cours de sa séance du 27 septembre 2001, le Conseil a décidé de confier la direction générale au président du Conseil d'Administration.

#### a) Composition du conseil d'administration

#### Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (225-102-1 al. 3)

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination / renouvellement	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*
M. Alain FALC	Président Directeur Général	14-09-2006	2012		Pdt SAS Espace 3 Games Gérant SCI FALC Gérant SCI Jafa Adm Atoll Soft (Benelux) Adm.BBI UK Holdings Ltd Adm BBI HK Ltd
M. Maxence HECQUARD	Administrateur	20-07-2007	2012	Directeur Gal délégué	Néant
M. Nicolas HOANG	Administrateur	20-07-2007	2012	Néant	Néant
Mme Jacqueline de VRIEZE	Administrateur	30-09-2003	2009	Néant	Dir. Gal SAS Espace3-Game's
M. Jean-Marie BOISSON	Administrateur	30-09-2003	2009	Néant	Néant

\* quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère

#### Administrateurs indépendants :

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas défini de critères devant servir à la qualification d'administrateur indépendant.

#### Nombre d'actions devant être détenues par un administrateur :

Chaque administrateur doit être titulaire d'au moins une action.

#### Nombre d'administrateurs élus par les salariés :

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'assemblée n'a pas eu, et n'a pas, à ce jour, à procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

#### b) Rôle et fonctionnement du conseil d'administration

#### Le règlement intérieur du conseil :

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas mis en place de règlement intérieur

▪ **L'évaluation du conseil d'administration et ses suites**

Le conseil s'est réuni 10 fois au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008.

▪ **Activité des comités au cours de l'exercice écoulé**

Le Comité de Direction Groupe se réunit mensuellement pour faire le point de la marche des affaires dans chaque territoire et au niveau du Groupe, suivre l'avancement des chantiers Groupe et d'une manière générale, prendre toutes décisions nécessaires à la mise en œuvre des orientations générales données par le Conseil d'administration.

Composition du Comité de Direction Groupe au 31.03.2008

Nom	Fonctions
Alain FALC	Président Directeur Général
Maxence HECQUARD	Directeur Général Délégué
François BOZON	Secrétaire Général
Daniel JANSSENS	Responsable ATOLL SOFT (Benelux)
Hans Josef LEY	Responsable BBI GmbH (Allemagne)
Roland de SAINT VICTOR	Responsable BBI HK Ltd (Hong Kong)

Le comité de Direction de Bigben Interactive se réunit d'une manière générale deux fois par mois pour examiner la marche des affaires, suivre l'avancement des chantiers en cours sur la période (logistique, administration, contrôle de gestion etc) avec les responsables opérationnels et prendre toutes décisions nécessaires à la mise en œuvre des orientations générales données par le Conseil d'administration.

Composition du Comité de Direction BIGBEN INTERACTIVE SA.

Nom	Fonctions
Alain FALC	Président Directeur Général
Maxence HECQUARD	Directeur Général Délégué
François BOZON	Secrétaire Général

▪ **5.2 LES NOMINATIONS, RENOUELEMENTS ET RATIFICATION DE COOPTATIONS**

Aucun mandat d'Administrateur n'arrive à expiration à l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2008 pour statuer sur les comptes clos le 31 mars 2008.

Nous vous demandons en revanche de ratifier la nomination de M. Jean Marie de Chérade de Montbron, coopté le 06 mai 2008 en remplacement de M. Jean Marie Boisson, pour la durée résiduelle de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009.

▪ **5.3 LES JETONS DE PRESENCE**

Nous rappelons que dans sa huitième résolution, l'Assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 20 juillet 2007 a fixé à 6 000 EUR le montant global annuel des jetons de présence alloués au conseil d'administration.

▪ ***Règle de répartition des jetons de présence***

Le mode de répartition des jetons de présence a été fixé par le conseil d'administration du (06 février 2003) selon une répartition égalitaire entre ses membres soit €1.200 pour chaque administrateur.

▪ ***Fixation du montant global de jetons de présence à verser***

Nous vous suggérons de porter de 6.000 à 10.000 €UR le montant global de jetons de présence à verser aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice en cours.

## ▪ 5.4 LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES (225-102-1 AL 1 ET 2)

### ▪ *Politique de fixation des rémunérations*

Les rémunérations des mandataires sont strictement liées à leurs fonctions dans les sociétés du groupe et au niveau général de rémunération pratiqué dans le territoire de leur société.

	Rémunération fixe perçue	Rémunération variable perçue	Charge relative aux stocks options	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Prime d'arrivée et/ou de départ	Régime spécifique de retraites complément
Alain FALC	145 200	0	0	1 200	0	0	0
Jacqueline De VRIEZE	54 000	0	0	1 200	0	0	0
Jean Marie BOISSON	0	0	0	1 200	0	0	0
Maxence HECQUARD *	0	0	0	1 200	0	0	0
Nicolas HOANG*	0	0	0	1 200	0	0	0
Total	199 200	0	0	6 000	0	0	0

(\*) MM. Maxence Hecquard et Nicolas Hoang n'ont pas reçu de rémunération directe mais ont fait l'objet d'un contrat de mise à disposition de personnel par MI29 sur l'exercice 2007-08 avec un montant total facturé de 204 000€

Il n'existe, au profit des mandataires sociaux, aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieures à celles-ci, non plus que d'attribution de titres de capital ou autre à quelque occasion que ce soit.

## ▪ 5.5 LES OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET PERSONNES ASSIMILEES (621-18-2 Code Monétaire et Financier)

Monsieur Alain Falc a cédé 25.300 actions Bigben Interactive durant l'exercice 2007-08.

## 6. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous rappelons que le contrôle de la société est exercé par les commissaires aux comptes suivants : KPMG Audit, 159 avenue de la Marne, 59705 Marcq en Baroeul représenté par Monsieur Christian de Brianson et Fiduciaire Métropole Audit (FMA), 22 rue du Château, 59100 Roubaix, représentée par Monsieur Jean-François Pansard.

Les honoraires suivants leur ont été versés par votre Société pour les deux derniers exercices :

Honoraires des CAC	31 mars 2007		31 mars 2008	
	KPMG	FMA	KPMG	FMA
Commissariat aux Comptes				
Emetteur	263 164	81 530	149 400	88 816
Sociétés intégrées globalement (*)	23 416	14 000	12 000	12 000
Autres diligences liées à la mission				
Emetteur (**)	17 000	1 100	2 000	0
Sociétés intégrées globalement	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>303 580</i>	<i>96 360</i>	<i>163 400</i>	<i>101 816</i>
Autres prestations	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Total</b>	<b>303 580</b>	<b>96 360</b>	<b>163 400</b>	<b>100 816</b>

(\*) il s'agit des honoraires pour Espace 3 sur les deux exercices.

(\*\*) Les honoraires de KPMG comprennent entre autre choses la revue de Document de référence pour l'augmentation de capital du 29 décembre 2006



## **7. LES SALARIES**

### **7.1 LA QUOTITE DE CAPITAL DETENU A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (225-102)**

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 14 912 titres soit 0,15% du capital social de la Société.

### **7.2 L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE (225-129 VII)**

La présente assemblée devant statuer sur un projet d'augmentation de capital, il lui appartient de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E ou d'un P.P.E.S.V. et effectuée dans les conditions de l'article L 443-5 du code du travail.

A cet effet nous vous proposons de conférer au Conseil d'Administration, tous pouvoirs à l'effet de réaliser une telle augmentation réservée aux salariés de la Société, consistant à augmenter le capital social actuel d'une somme de 250.000 euros par la création et l'émission de 125.000 actions nouvelles de numéraire d'un montant nominal de 2 euros chacune.

### **7.3 LA NOMINATION D'ACTIONNAIRE(S) SALARIE(S) EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR(S)**

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'assemblée ne doit pas à ce jour procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

Il n'est pas prévu pour l'instant d'introduire dans nos statuts la possibilité d'une élection d'un ou plusieurs administrateurs par le personnel de la société et de filiales directes ou indirectes françaises.

## **8. LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

### **8.1 - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Nouveau Code de Commerce figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

### **8.2 - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 225-39 DU CODE DE COMMERCE**

Ces conventions relèvent principalement de l'activité commerciale intragroupe et pour la sécurisation des approvisionnements et la mutualisation des coûts de fonctionnement répartis entre les différentes entités du groupe et de la gestion de trésorerie.

## 9. RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications (en euros )	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
<u>1- Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	7 072 542	7 080 342	7 080 342	19 580 346	19 615 552
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 536 271	3 540 171	3 540 171	9 790 173	9 807 776
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Par exercice de droit de souscription	98 866	78 516	60 316	43 250	23 600
- Par exercice de bons de souscriptions ( BSA )*	-	-	-	1 631 695	1 614 092
<u>2- Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	96 563 043	58 970 273	32 042 771	39 739 855	52 442 800
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(3 999 010)	(3 280 909)	(13 631 198)	(4 187 613)	5 202 538
Impôts sur les bénéfices	(76 436)	(3 930 919)	89 250	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice			(23 106 308)		
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(5 774 012)	(24 858 019)	308	274 295	7 775 252
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
<u>3- Résultats par action</u>					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	(1.11)	0.18	(3.88)	(0.43)	0.67
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1.63)	(7.02)	(6.53)	0.03	0.79
Dividende versé à chaque action					
<u>4-Personnel</u>					
Nombre de salariés	150	140	126	94	99
Montant de la masse salariale	3 925 352	3 789 998	3 337 088	2 884 699	3 004 674
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1 593 354	1 561 657	1 430 557	1 232 933	1 247 527

(\*) 1 action pour 6 BSA

## 10. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés pour la société	Montant du CA hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>Filiales (détenues à + de 50 %) en K€</b>										
Espace 3 Game's S.A.S.	2 000	(4.367)	100%	2 849	-	-	-	4.904	(1.506)	-
Atoll Soft SA, Belgique	300	1.379	100%	2 896	2 896	-	-	13.532	208	-
Bigben Interactive Holdings UK Ltd – Royaume Uni	124	(124)	100%	12.692	-	-	-	-	-	-
Bigben Interactive HK Ltd – Hong-kong	165	1.636	100%	269	269	-	-	19.983	1.158	-
Bigben Interactive GmbH Allemagne	500	(3.693)	100%	500	-	5.000	0	14.497	1.554	-
<b>Participations (détenues entre 10 et 25 %)</b>										
Cadonor Sarl (*)	13	190	25%	46	46	-	-	599	33	-

(\*) états financiers disponibles au 31 mars 2007.

## 11. CONCLUSION

Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# **RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE.**

(article L225-37 du Code de Commerce)

## **1 - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DE CONSEIL.**

### **Structure juridique**

La société Bigben Interactive SA est une société anonyme régie par la loi du 24 juillet 1966 relatives aux Sociétés Commerciales et le décret du 23 mars 1967. Les Statuts ont été harmonisés suite à la codification du Code de Commerce et l'adoption de la loi du 15 mai 2001.

La Direction Générale a été confiée au Président du Conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 14/09/2006. Un Directeur Général Délégué a par ailleurs été nommé le 17 août 2007 avec une mission d'assistance à la décision en matière de stratégie industrielle, commerciale et financière.

### **Règles de fonctionnement du Conseil**

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum chaque trimestre, afin d'étudier la situation commerciale et financière du Groupe. Il n'existe pas de règlement intérieur propre au fonctionnement du Conseil d'Administration.

Du fait du changement de la géographie de l'actionnariat, un troisième administrateur représentant le concert majoritaire a été coopté le 06 mai 2008 en remplacement d'un administrateur démissionnaire. L'Assemblée Générale Mixte du 29 juillet 2008 sera appelée à ratifier sa nomination.

Le Conseil s'est réuni 10 fois au cours de l'année, le taux de présence moyen est de 64 %

### **Existence de Comités**

Le principe du Comité d'Audit a été mis en place par le Conseil d'Administration du 01/10/2004. Il a vocation à accélérer et accroître la formalisation du contrôle interne existant au sein du Groupe ainsi qu'à développer la notion de contrôle interne à tout niveau. Pour ce faire, il serait en principe composé d'un administrateur, du Directeur Général Siège, du Directeur Général Délégué Siège, du Responsable Europe, des Contrôleurs de Gestion Groupe, et du Secrétaire Général.

Le Comité d'Audit aurait notamment pour mission de rendre un rapport sur le contrôle des filiales du Groupe par une action de recensement, d'évaluation et de suivi des risques, ainsi que de donner son avis au Conseil d'Administration sur les comptes semestriels et annuels.

Compte tenu de la poursuite des chantiers de réorganisation au cours de l'exercice 2007-08 (processus de liquidation de l'ancienne filiale d'exploitation au Royaume Uni, recentrage de l'activité Accessoires au sein des filiales au Benelux et en Allemagne, automatisation du site de Libercourt regroupant les prestations logistiques pour la France et l'Allemagne) mobilisant à plein temps ses membres, le Comité d'Audit ne s'est pas réuni et n'a donc pas engagé de chantier spécifique sur l'exercice écoulé.

## **2 LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**

### **Rappel des objectifs retenus pour le contrôle interne**

Le contrôle interne est l'ensemble des processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration et les dirigeants de Bigben Interactive destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Le suivi et l'optimisation de l'exécution des opérations,
- La fiabilité des informations financières
- La conformité aux lois et aux réglementations en vigueur

Aussi, ces procédures visent à vérifier :

- Le respect de la politique générale de l'entreprise,
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables, donnant une image fidèle de la situation économique de l'entreprise.

### **Présentation de l'organisation générale des procédures de contrôle interne**

#### ***Acteurs du contrôle interne***

Pour l'exercice 2007-08, l'organisation du contrôle interne au sein de la société a, comme pour l'exercice antérieur, reposé sur la combinaison d'un organe de pilotage de type comité stratégique dit « Eurometing Group » géré par la maison-mère Bigben Interactive SA, qui s'appuie sur les directions logées au sein de 4 territoires géographiques (France, Benelux, Allemagne, HongKong), avec le Contrôle de Gestion Groupe et la Direction Financière du Siège.

#### ***Champ de compétence et rattachement des acteurs du contrôle interne***

Les directions opérationnelles et fonctionnelles sont responsables, dans leur périmètre respectif d'intervention et de responsabilité, de la gestion des risques inhérents à leur champ de compétence.

Chaque acteur du contrôle interne des Filiales rend compte à son autorité hiérarchique et fonctionnelle de niveau immédiatement supérieur par le biais d'une information diffusée dans le cadre de réunions périodiques instaurées par les filiales (Comité de Direction ou Conseil d'Administration).

La Direction Financière du Siège et le Contrôle de Gestion Groupe sont informés périodiquement des risques significatifs et de leur traduction dans les comptes financiers locaux ainsi que dans le reporting financier du Groupe par les responsables administratifs et comptables de chaque filiale.

La mesure et la gestion des risques à caractère juridique (opérations contractuelles et litiges avec tout tiers) est prise en charge par les directions de chaque filiale. Les risques les plus significatifs au niveau d'une filiale ou impactant plusieurs entités du Groupe (contrats d'édition, de licence ou distribution exclusive, protection de la propriété intellectuelle, etc) sont centralisés par le Secrétariat Général du Siège qui peut solliciter et avoir recours, le cas échéant à des fonctions externalisées.

Le Groupe a également engagé un processus de centralisation des polices d'assurance couvrant les principaux risques liés à l'activité et a souscrit une police d'assurance « Responsabilité civile - Mandataires

sociaux » couvrant la responsabilité de toutes les personnes ayant des fonctions de direction dans l'ensemble des entités du groupe.

### ***Organisation du contrôle interne visant à l'élaboration de l'information financière et comptable***

Ce rôle est assigné à la Direction Financière Siège qui définit (i) le cadre et le calendrier de production de l'information financière et comptable de même que (ii) les processus de contrôle interne destinés à la fiabilisation de cette information.

Le respect des règles comptables locales et Groupe par le Siège et les Filiales du Groupe est du ressort des Directions Générales desdites entités conjointement avec le Contrôle de gestion Groupe.

La Direction Financière du Siège assure la liaison avec les organes de contrôle (commissaires aux comptes) de la Société et des Filiales (avec délégation aux directions financières locales pour les Filiales) et rend compte à l'Eurometing Group (comité stratégique) des travaux et des observations faites dans le cadre de leur mission.

### ***Evolution de l'organisation pour les prochains exercices***

Un contrôle au niveau du Groupe de type « corporate » pourra être assuré par une cellule « Audit » rattachée hiérarchiquement au Président du Conseil d'Administration. Il lui sera confié des missions d'audit ponctuelles déterminées par le Conseil d'Administration, l'Eurometing Group (comité stratégique) ou le Comité d'Audit, l'ordre de mission décrivant le champ d'investigation défini, la nature du risque décelé, les objectifs d'audit assignés et le délai de réalisation de l'audit.

La cellule « Audit » fonctionnera selon le principe de la « task force », utilisant toutes les compétences fonctionnelles existantes au sein du Groupe. Celles-ci seront, dans le cadre d'une mission, détachées temporairement et répondront hiérarchiquement pour ce laps de temps à la cellule d'Audit.

Compte tenu des contraintes liées à la gestion quotidienne de la restructuration et de l'emploi du temps des titulaires des compétences fonctionnelles nécessaires, la cellule audit n'a pas été mise en oeuvre au cours de l'exercice écoulé.

### **Description des procédures de contrôle interne mises en place pour la maison- mère**

#### ***Recensement des risques***

Les zones de risques identifiées par nature sont relatives (i) aux activités d'exploitation de la Société Bigben Interactive et des Filiales et (ii) aux engagements donnés et reçus de toute nature dans le cadre de la gestion des affaires.

#### ***Principales procédures de contrôle interne***

- Dans le cadre de sa gestion au quotidien, la société Bigben Interactive a complété les procédures budgétaires et de reporting Siège et Groupe par la mise en place de fiches de gestion de type « memo deals » pour le suivi des contrats de distribution exclusive qui comportent des engagements financiers et/ou volumétriques.
- Le logiciel de prévision de trésorerie développé avec un conseil externe en février 2006 pour la société Bigben Interactive SA est devenu un outil de gestion courante, après avoir fait l'objet d'ajustements successifs afin d'obtenir la plus grande fiabilité possible. L'outil permet de corriger -des positions réelles à

chaque fin de mois- le plan de trésorerie initial et de réajuster les positions prévisionnelles en conséquence, il est complété d'un module permettant d'avoir une approche de la trésorerie Groupe.

- En tant que société mère d'un Groupe gérant des flux de trésorerie significatifs, Bigben Interactive a pour objectif de mettre en place diverses procédures visant à protéger ses actifs circulants ainsi que celui de ses Filiales. Pour cela, la centralisation des flux de trésorerie Groupe effectuée par le Siège se traduirait par le suivi quotidien des flux de trésorerie et des remontées d'information permettant d'avoir une image prospective de la trésorerie à court et moyen terme plus fidèle.  
La reconfiguration de l'environnement bancaire n'a pas encore permis de finaliser la centralisation des flux qui doit obligatoirement utiliser les services d'un banquier centralisateur idéalement présent dans tous les pays où le Groupe est implanté. Compte tenu du rétablissement des équilibres financiers au sein du Groupe à l'issue de l'exercice 2007-08, le chantier sera relancé en 2008-09 pour aboutir à la mise en place d'un cash reporting quotidien.  
La gestion quotidienne de la trésorerie du Siège va en revanche être facilitée par la montée en puissance du logiciel dédié mis en place au deuxième semestre de l'exercice 2007-08.
- La procédure de suivi -à la ligne- des stocks, des actions de déstockage et des utilisations/ reprises de provisions, est combinée avec un suivi prévisionnel des stocks par métier, révisé sur base mensuelle. Au cours de l'exercice 2007-08, la mise en place du nouveau logiciel Logys dans le cadre de l'automatisation du site logistique de Libercourt permet un cadrage renforcé des stocks y compris l'analyse mensuelle des écarts.
- Si les procédures relatives aux niveaux d'engagements contractuels pris par les directions opérationnelles du Siège et des Filiales n'ont pas encore fait l'objet de finalisation détaillée, un processus d'autorisation systématique par le Siège des investissements et des recrutements de chaque entité du Groupe a été en revanche imposé.
- La procédure et la base de données (TBBI) dédiées, mises en place par la Société en 2005-06 pour assurer le suivi mensuel à la ligne des charges d'exploitation avec remontée vers chaque responsable de service sont désormais intégrées dans la gestion courante de la Société.
- Des réunions trimestrielles sont tenues avec l'ensemble des responsables de service pour la présentation des résultats par activité de chaque trimestre écoulé et la confrontation des données réelles par rapport au budget (ventes, charges, effectif). Le champ des indicateurs a été élargi au cours de l'exercice 2007-08 vers l'activité commerciale par support, la concentration clientèle, etc.
- Dans le cadre de la communication financière, Bigben Interactive a mis en place des procédures visant à délivrer à l'ensemble de la communauté financière et plus généralement à l'ensemble des tiers avec laquelle elle-même ou une de ses filiales est en relation, une information homogène et fiable. Après avoir fait enregistrer son premier document de référence au 31 mars 2006 par l'AMF le 12 décembre 2006, elle n'a pas été en mesure de réitérer l'opération en 2007 mais s'est attaché les services d'un prestataire externe pour assurer de manière récurrente la production de ce document à compter de la clôture de l'exercice 2007-08.

#### **Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.**

- Dans le cadre de l'élaboration et du traitement de l'information financière, Bigben Interactive a en 2007-08 mis en place :
  - Le reporting Groupe sous la forme de Flash results des données commerciales et financières mensuelles (principaux éléments d'un compte de résultat ainsi du « bas de bilan de toutes les entités du Groupe) fait l'objet non seulement d'un ajustement trimestriel a posteriori afin de se conformer à la comptabilité mais surtout d'un reformatage pour prendre en compte les normes IFRS lors de leur établissement. Afin d'avoir la vision la plus fidèle possible de l'activité et une lecture directe de l'atterrissage en matière de résultat courant, les ajustements périodiques sont de

plus en plus fins (taux de remise par client et support, dotation au fil de l'eau des provisions y compris SAV, etc ).

- Les processus comptables des Filiales intègrent une formalisation de l'ensemble de leurs contrôles comptables et de leurs travaux de clôture. Depuis l'exercice 2006-07, l'ensemble des entités du Groupe (France, Benelux, HongKong et Allemagne) produit des clôtures trimestrielles à usage interne, le Benelux ayant déjà une production mensuelle (cut-off et établissement régulier d'un compte de résultat synthétique, bilan à la demande).

Compte tenu du dispositif décrit ci-dessus, la Société estime être en mesure de respecter les obligations fixées par la Directive Transparence en matière de délais de production des informations financières compte.

- Dans le cadre du contrôle de gestion assuré en tant que Société détenant un ensemble de participations majoritaires, Bigben Interactive avait déjà mis en place avant l'exercice écoulé :
  - une procédure visant à vérifier la mise en œuvre de la stratégie du Groupe ainsi que de mesurer et valider la traduction financière de la stratégie au travers de business plan à un an.
  - une procédure visant à contrôler la conformité des résultats avec les engagements budgétaires pris par les filiales.

L'élaboration des budgets annuels, le suivi budgétaire et l'élaboration des prévisions font l'objet de procédures au niveau de chaque territoire.

Au cours de l'exercice 2007-08, Bigben Interactive a poursuivi le processus de planification pour l'ensemble des entités du Groupe (aujourd'hui dans le même format que les Flash Results prévisionnels pour une homogénéité de présentation) et a produit un nouveau document prévisionnel de ce type.

Des réunions de cadrage sont organisées régulièrement avec les entités Groupe pour actualiser le formatage des flash results et approfondir l'analyse des prévisionnels de trésorerie

- Enfin la société Bigben Interactive SA avait procédé à (i) une refonte de sa comptabilité analytique (opérationnelle à l'ouverture de l'exercice 2006-07) pour permettre une lecture fine selon un axe croisé Métier/Service et à (ii) la rédaction d'un manuel des procédures comptables et analytiques afin de fiabiliser le processus de comptabilisation des charges et produits d'exploitation. Cet outil a permis l'élaboration systématique d'un compte de résultat analytique trimestriel en 2006-07. Après la mise en place d'un compte de résultat semestriel consolidé par métier, l'objectif est de passer à la production d'un compte de résultat analytique consolidé au cours de l'exercice 2008-09.

### **Passage de l'information financière et comptable aux normes IFRS.**

Conformément au règlement européen n° 1606-2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Bigben Interactive a adopté les normes internationales à compter de l'exercice 2005-06. L'application des normes et le suivi de leur évolution sont effectués sous l'autorité de la Direction Financière du Siège.

La formation des collaborateurs des services comptables et financiers des entités du Groupe a été effectuée dans chaque territoire.

Dans le cadre de l'application des normes IFRS,

- les retraitements effectués dans les comptes des différentes filiales pour répondre aux impératifs des normes IFRS ont permis d'obtenir à la source l'homogénéité des données remontées vers le Siège et de remettre à plat certaines procédures,

- les procédures de préparation des comptes consolidés ont fait l'objet d'une refonte par le Siège qui suit l'adaptation nécessaire sur les systèmes d'informations dans les différentes entités.



Le reporting Groupe sous la forme de Flash results des données commerciales et financières mensuelles prend en compte les normes IFRS lors de leur établissement afin de fournir une vision (réalisations et prévisions) la plus proche possible de l'atterrissage comptable.

### **3. LIMITATIONS EVENTUELLES AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

Le Président du Conseil d'Administration représente la société dans ses rapports avec les tiers sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration.

Dans la limite de l'objet social, il est investi, en sa qualité de Directeur Général, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toute circonstance.

Le Président  
Alain FALC

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Bigben Interactive S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Exercice clos le 31 mars 2008

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bigben Interactive S.A. et en application des dispositions l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante.
- Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Marcq en Baroeul, le 11 juillet 2008

Roubaix, le 11 juillet 2008

**KPMG Audit**

Département de KPMG S.A.

*Christian de Brianson*

Associé

**Fiduciaire Métropole Audit**

*Jean-François Pansard*

Associé

## DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Conformément aux dispositions des articles L.451-1-1 du code monétaire et financier et 221-1-1 du règlement général de l'autorité des marchés financiers, le présent document liste les informations publiées par la société BIGBEN INTERACTIVE du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008.

DATE	TYPE DE DOCUMENT	REFERENCE
30/07/2007	Communiqué : Rapport d'activité trimestriel au 30/06/2007	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + diffusion AMF + Balo n°98 du 15/08/2007
06/11/2007	Communiqué : Chiffre d'affaires semestriel au 30/09/2007	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + diffusion AMF + Balo n°137 du 14/11/2007
29/11/2007	Communiqué : Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2007-08	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + diffusion AMF + Balo n°144 du 30/11/2007
05/02/2008	Communiqué : Rapport d'activité trimestriel au 31/12/2007	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + diffusion AMF + Balo n°20 du 15/02/2008
13/05/2008	Communiqué : Chiffre d'affaires consolidé annuel au 31/03/2008	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + diffusion AMF + Balo n°60 du 16/05/2008
05/06/2008	Communiqué : Résultats annuels 2007-08	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + diffusion AMF
20/06/2008	Convocation de l'Assemblée Générale Mixte : le 28/07/2008 à 10 h30 au siège de la société.	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + Balo n°75 du 20/06/2008 + Gazette du Nord - Pas de Calais n°8040 du 10/07/2008
16/07/2008	Comptes sociaux, comptes consolidés.	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + Balo n°86 du 16/07/2008
01/08/2008	Publication des droits de vote AGM du 28/07/2008	Balo n°93 du 01/08/2008
01/08/2008	Communiqué : compte rendu de l'AGM du 28/07/2008	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a>
05/09/2008	Compte-rendu de l'AGM du 28/07/2008, dépôt des comptes annuels et rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés.	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a> + diffusion AMF + Balo n°108 du 05/09/2008
15/09/2008	Rapport Financier annuel 2007-08	<a href="http://www.bigben.fr">www.bigben.fr</a>
15/09/2008	Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel 2007-08	diffusion AMF